



# Rapport d'activités 2022

COMMUNE DE VIROINVAL



Représentants de l'administration :

Caroline PHILIPPE            Directrice Générale ff  
Laurent DELTOUR            Directeur Financier

Responsables des services communaux :

Caroline PHILIPPE            Service Affaires Générales  
Caroline PHILIPPE            Service Cadre de Vie  
Stéphanie FOSTY            Service Finances et Régie  
Fabienne FANUEL            Service Population  
Caroline PHILIPPE            Service Ressources Humaines et Jeunesse  
Emmeline HIGNY            Plan de Cohésion Sociale

## TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>SERVICE DES AFFAIRES GENERALES.....</b>	<b>14</b>
1. LES ATTRIBUTIONS .....	14
2. LA CULTURE.....	14
2.1. <i>Le Centre Culturel Régional Action Sud.....</i>	<i>14</i>
2.2. <i>Acquisition d'une œuvre d'art pour le centre administratif.....</i>	<i>15</i>
2.3. <i>Promotion de la lecture publique.....</i>	<i>15</i>
2.3.1. <i>Installation et organisation d'un point lecture .....</i>	<i>15</i>
2.4. <i>Bibliobus .....</i>	<i>15</i>
2.5. <i>Cinema « cine chaplin » de Nismes.....</i>	<i>16</i>
3. LE TOURISME .....	16
3.1. <i>L'ASBL Office du Tourisme de Viroinval.....</i>	<i>16</i>
3.2. <i>Saint-Jacques de Compostelle.....</i>	<i>16</i>
3.3. <i>Les musées.....</i>	<i>16</i>
4. LE SPORT .....	17
4.1. <i>Collaboration avec la Maison des Jeunes de Viroinval.....</i>	<i>17</i>
4.1.1. <i>Mise à disposition de locaux .....</i>	<i>17</i>
4.1.2. <i>Mémorial Van Damme.....</i>	<i>17</i>
4.2. <i>Infrastructures sportives et de jeux .....</i>	<i>18</i>
4.2.1. <i>Cadastre des infrastructures sportives .....</i>	<i>18</i>
4.2.2. <i>Aménagements divers .....</i>	<i>18</i>
5. LES ASSOCIATIONS .....	18
5.1. <i>Associations reconnues par le conseil communal.....</i>	<i>18</i>
5.1.1. <i>Liste des associations, groupements et clubs, année 2020.....</i>	<i>18</i>
6. LES AIDES COMMUNALES .....	21
6.1. <i>Evénements / festivités.....</i>	<i>22</i>

---

6.2.	<i>Les locations de salles et aides matérielles</i> .....	27
6.2.1.	Les locations de salles .....	27
6.2.2.	Budget .....	33
6.2.3.	Les aides matérielles .....	34
6.2.4.	La distribution de sapins.....	35
6.3.	<i>Les campagnes et collectes sur la voie publique, le commerce / demande de collaboration</i> .....	35
6.3.1.	Campagnes et collectes sur la voie publique .....	35
6.3.2.	Le commerce / demande de collaboration .....	35
6.4.	<i>Les circulations en forêt et balisages temporaires</i> .....	35
6.5.	<i>Les tournages</i> .....	36
6.6.	<i>Les conventions</i> .....	37
7.	L'INFORMATION .....	37
7.1.	<i>Le Viroinval Infos</i> .....	37
7.2.	<i>Le Guide</i> .....	37
7.3.	<i>Le site Internet</i> .....	37
7.4.	<i>Page facebook</i> .....	38
7.5.	<i>La revue de presse</i> .....	38
7.6.	<i>L'Environnement</i> .....	38
8.	L'ACCUEIL .....	38
8.1.	<i>Le guichet de l'emploi</i> .....	39
9.	LES CEREMONIES.....	39
9.1.	<i>Cérémonie de présentation des vœux</i> .....	39
9.1.1.	Carton de vœux .....	40
9.2.	<i>Cérémonie des Mérites viroinvalois</i> .....	40
9.3.	<i>Commémorations</i> .....	44
9.3.1.	08 Mai .....	44
9.3.2.	11 Novembre.....	44
9.4.	<i>Visites Ministérielles/Inaugurations</i> .....	45
9.4.1.	Visite de la Ministre Zakia KHATTABI – Le mercredi 14 septembre 2022.....	45
9.4.2.	Inauguration du clocher de l'église de Nismes – Le samedi 01 octobre 2022.....	45



---

9.4.3.	10 <sup>ème</sup> anniversaire de la Maison des Archives de Viroinval .....	46
9.5.	<i>Cérémonie des jubilaires</i> .....	46
10.	LES DOSSIERS DE SUBVENTIONS.....	47
10.1.	<i>Viroinval s'illumine</i> .....	47
10.2.	<i>Subsides communaux</i> .....	47
11.	CIMETIERES ET PATRIMOINE FUNERAIRE .....	48
11.1.	<i>Missions</i> .....	49
11.1.1.	Réception des demandes d'achat.....	49
11.1.2.	Réception des demandes de renouvellement.....	50
11.1.3.	Délivrance des autorisations de travaux dans les cimetières.....	50
11.1.4.	Recherche des héritiers pour les sépultures arrivées à expiration et pour lesquelles aucune demande de renouvellement n'est introduite.....	50
11.1.5.	Ossuaires.....	50
11.1.6.	Affichage des différentes sépultures.....	51
11.1.7.	Encodage des sépultures – photos.....	51
11.1.8.	Gestion administrative des cimetières.....	52
12.	ORGANISATION – MOUVEMENTS DE JEUNESSE.....	52
13.	MARCHES DE TRAVAUX .....	56
13.1.	<i>marchés de l'année</i> .....	56
13.2.	<i>suivi de marchés antérieurs</i> .....	57
13.3.	<i>préparation de marchés</i> .....	58
14.	MARCHES DE FOURNITURES.....	58
14.1.	<i>marchés de l'année</i> .....	58
14.2.	<i>suivi de marchés antérieurs</i> .....	59
15.	MARCHES DE SERVICE.....	59
15.1.	<i>marchés de l'année</i> .....	59
15.2.	<i>suivi de marchés antérieurs</i> .....	60
	<b>SERVICE FINANCES ET REGIE .....</b>	<b>62</b>
16.	FINANCES .....	62
17.	TAXES COMMUNALES .....	63

---

18.	EVOLUTION DES RECETTES IMPORTANTES .....	65
<b>SERVICE POPULATION .....</b>		<b>66</b>
19.	ORGANISATION DU SERVICE (PERSONNEL) .....	66
20.	LES MISSIONS DU SERVICE POPULATION.....	67
21.	STATISTIQUES .....	72
21.1.	<i>Dossiers traités du 01/01/2021 au 15/11/2021 .....</i>	<i>72</i>
21.2.	<i>Documents d'identité et permis de conduire .....</i>	<i>74</i>
21.3.	<i>Dernières volontés .....</i>	<i>74</i>
21.4.	<i>Statistiques de la population .....</i>	<i>74</i>
<b>RESSOURCES HUMAINES ET JEUNESSE.....</b>		<b>76</b>
22.	RESSOURCES HUMAINES.....	76
22.1.	<i>Personnel .....</i>	<i>76</i>
22.1.1.	<i>Gestion administrative du cadre, moyens financiers et autres .....</i>	<i>76</i>
23.	GESTION DU VOLUME DE L'EMPLOI.....	82
24.	GESTION DES EVOLUTIONS DE CARRIERE.....	84
24.1.	<i>Employés .....</i>	<i>84</i>
24.2.	<i>Ouvriers .....</i>	<i>84</i>
25.	GESTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL.....	85
26.	GESTION DES ACCIDENTS SCOLAIRES.....	85
27.	PAIE.....	85
27.1.	<i>Gestion mensuelle de la paie.....</i>	<i>85</i>
27.2.	<i>Encodage des certificats.....</i>	<i>85</i>
27.3.	<i>Encodage des jetons de présences pour le conseil.....</i>	<i>85</i>
27.4.	<i>Encodage des frais de déplacements.....</i>	<i>85</i>
27.5.	<i>Calcul du pécule de vacances .....</i>	<i>85</i>
27.6.	<i>Calcul de la prime de fin d'année.....</i>	<i>85</i>
27.7.	<i>Vérification et liquidation de la paie.....</i>	<i>85</i>
<b>ACCUEIL TEMPS LIBRE .....</b>		<b>86</b>
28.	LES MISSIONS EN TANT QUE COORDINATRICE ATL : .....	86

29.	LES MISSIONS EN TANT QUE RESPONSABLE DE PROJET : .....	87
30.	ACTIONS REPRISES DANS LE PLAN D'ACTION ANNUEL 2021-2022 (PLAN D'ACTION REALISE PAR MADAME MAROTTE AVANT SON CHANGEMENT DE FONCTION) : .....	90
30.1.	<i>réalisation d'une capsule vidéo expliquant l'atl de Viroinval</i> .....	90
30.2.	<i>réalisation d'un répertoire reprenant tous les organismes existants</i> .....	90
30.3.	<i>réalisation d'une box reprenant le répertoire, la capsule vidéo, les folders de stage, ...</i> .....	90
30.4.	<i>travailler avec les directions d'école pour développer des projets</i> .....	90
30.5.	<i>réaliser une enquête auprès des parents pour connaître leurs besoins pour le mercredi après-midi (pour les enfants de maternelle)</i> .....	91
30.6.	<i>réaliser des projets mobilité</i> .....	91
30.7.	<i>coordination de la plaine communale</i> .....	91
30.8.	<i>participation aux réunions de la Plateforme provinciale de l'atl</i> .....	93
30.9.	<i>organisation de formation continue des accueillants</i> .....	93
30.10.	<i>création d'une page facebook</i> .....	95
31.	ACTIONS NON REPRISES DANS LE PLAN D'ACTION ANNUEL 2021-2022 : .....	95
31.1.	<i>formation pour la coordinatrice atl</i> .....	95
31.2.	<i>information aux parents</i> .....	96
31.3.	<i>coordination de l'école de devoirs de nismes</i> .....	96
31.4.	<i>responsable de projets</i> .....	99
31.5.	<i>portail Pro one</i> .....	99
31.6.	<i>demande de subvention de coordination</i> .....	99
31.7.	<i>journée « place aux enfants »</i> .....	100
31.8.	<i>après-midi « La Richesse de nos différences »</i> .....	101
	<b>ENSEIGNEMENT</b> .....	<b>102</b>
32.	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL ENSEIGNANT .....	102
33.	LE PERSONNEL .....	104
33.1.	<i>employée administrative</i> .....	104
33.2.	<i>Direction</i> : .....	104
33.3.	<i>Le personnel enseignant et assistantes à l'institutrice maternelle situation au 01.10.2022</i> .....	104
33.4.	<i>d) répartition du personnel enseignant situation au 01.10.2022 - maîtres Spéciaux</i> : .....	105

33.5.	<i>la gestion des réservations du temps d'accueil du midi et des repas chauds</i> .....	105
33.5.1.	Réservation du temps d'accueil de midi et des repas chauds.....	105
33.5.2.	Utilisation du logiciel IAES et mise en place du « Portail Parents » .....	106
33.6.	<i>prestataire local : le sus scrofa</i> .....	107
33.7.	<i>gestion et mise à jour du site internet de l'école</i> .....	107
33.8.	<i>Création d'un flyer</i> .....	109
33.9.	<i>Création de panneaux à placer devant chaque implantation scolaire</i> .....	110
33.10.	<i>organisation de diverses réunions</i> .....	110
33.10.1.	Commission Paritaire Locale (COPALOC) avec les représentants syndicaux .....	110
33.10.2.	Conseil de participation .....	110
33.10.3.	Concertations des Enseignants .....	111
33.11.	<i>Projet d'établissement et projet pédagogique</i> .....	111
33.11.1.	Le Plan de Pilotage.....	111
33.11.2.	Les activités culturelles et sportives .....	111
33.12.	<i>Le projet Lait, Fruits et Légumes à l'école</i> .....	112
<b>SERVICE CADRE DE VIE</b> .....		<b>113</b>
34.	ENVIRONNEMENT .....	113
34.1.	<i>Permis d'environnement</i> .....	113
34.2.	<i>Pollutions et nuisances diverses</i> .....	113
34.2.1.	Pollutions dues à l'absence de station d'épuration .....	113
34.3.	<i>Gestion des déchets</i> .....	114
34.3.1.	Les déchets ménagers .....	114
34.3.2.	Sensibilisation .....	116
34.4.	<i>Conservation et protection de la nature</i> .....	117
34.4.1.	Opération « Fauchage tardif » .....	117
34.4.2.	Partenariat avec le PNVH et la DGO3-DNF .....	117
34.4.3.	Problématique des scolytes de l'épicéa .....	117
34.4.4.	Protection des abeilles .....	117
34.4.5.	Opération de sauvetage des batraciens 2022 .....	117
34.4.6.	Appel à projets BIODIVERCITE 2022 .....	118

34.5.	<i>Gestion des cours d'eau</i> .....	119
34.5.1.	Le Projet P.A.R.I.S. et P.G.R.I. ....	119
34.5.2.	Prolongation de la proposition d'offre de services "Contrat Rivière - Haute Meuse ASBL" pour une période de trois ans à partir du 1er janvier 2023 .....	120
34.5.3.	Sociétés de pêche à Viroinval – Gestion des berges communales .....	121
34.6.	<i>Agriculture</i> .....	122
34.6.1.	Reconnaissance des calamités agricoles .....	122
35.	<b>BIEN-ETRE ANIMAL</b> .....	123
35.1.	<i>Stérilisation des chats errants</i> .....	123
35.2.	<i>Hérissons</i> .....	123
35.3.	<i>Faune présente dans le Parc de Nismes</i> .....	123
35.4.	<i>Séparation piscicole entre l'étang du parc et l'eau noire</i> .....	123
35.5.	<i>Elevages intensifs d'animaux</i> .....	124
36.	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b> .....	124
36.1.	<i>Formation permanente : CPDT 2021 - Conférence Permanente du Développement Territorial</i> .....	124
36.2.	<i>Renseignements urbanistiques</i> .....	124
36.3.	<i>Permis d'urbanisme</i> .....	125
36.4.	<i>Renseignements notariaux</i> .....	125
36.5.	<i>Infractions urbanistiques</i> .....	125
36.6.	<i>Contrôle des implantations</i> .....	125
36.7.	<i>Déclaration d'achèvement des travaux</i> .....	126
36.8.	<i>Indicateur expert – procès-verbaux – d'expertise du cadastre</i> .....	126
36.9.	<i>La commission consultative d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la mobilité (ccatm)</i> 128	
36.10.	<i>L'Opération de Développement Rural (o.d.r) – Projet communal de développement rural de la commune de viroinval (pcdr)</i> .....	129
36.11.	<i>Occupation du domaine public</i> .....	131
37.	<b>SECURITE</b> .....	131
37.1.	<i>Logements insalubres</i> .....	131
37.2.	<i>Centrale nucléaire de Chooz</i> .....	131
37.3.	<i>Service Médical d'Urgence Régional et le Service d'Urgence Spécialisé (SUS et SMUR)</i> .....	132

38.	ENERGIE .....	132
38.1.	<i>Convention des Maires - Paed</i> .....	132
38.2.	<i>Installation de panneaux photovoltaïques au Centre Administratif</i> .....	132
38.3.	<i>Etude thermographique de l'entité</i> .....	133
38.3.1.	<i>Pourquoi ?</i> .....	133
38.4.	<i>Conditions météorologiques</i> .....	133
38.5.	<i>Campagnes publicitaires</i> .....	133
38.6.	<i>Permanences pour les citoyens</i> .....	134
38.7.	<i>Installation d'une roue à aubes alimentant le Centre Culturel Régional Action-Sud</i> .....	136
38.8.	<i>Remplacement de plusieurs chaudières au mazout par une chaufferie bois et un réseau de chaleur reliant le château communal, l'école communale, la chapelle, la salle polyvalente ainsi que le centre administratif de Nismes.</i> .....	137
39.	MOBILITE .....	140
39.1.	<i>La mobilité au quotidien</i> .....	140
39.1.1.	Plan communal de mobilité .....	140
39.2.	<i>Sentiers</i> .....	142
39.3.	<i>Transports en communs</i> .....	142
39.4.	<i>Vitesse</i> .....	143
39.5.	<i>Signalisation</i> .....	143
39.5.1.	Règlements complémentaires ayant mené à des modifications de la signalisation :.....	143
39.6.	<i>Personne à Mobilité Réduite -</i> .....	144
39.6.1.	MobilESEM .....	144
39.6.2.	Le projet « FlexiTEC ».....	146
39.6.3.	Déplacements doux - Libérer nos impasses.....	147
39.7.	<i>Interdiction du transit des poids-lourds sur Viroinval</i> .....	148
39.8.	<i>Modifications de voirie</i> .....	148
39.9.	<i>Usage du vélo</i> .....	148
39.10.	<i>Grande Traversée Equestre</i> .....	149
40.	PATRIMOINE .....	149
40.1.	<i>Gestion d'une page facebook – les amis du patrimoine de viroinval</i> .....	149

40.2.	<i>journee du patrimoine</i> .....	149
40.3.	<i>Les Plus Beaux Villages de Wallonie</i> .....	151
40.4.	<i>Travaux de renovation du pont de treignes - permis et subsides octroyés</i> .....	151
40.5.	<i>Travaux de rénovation des vitraux de l'église saint -servais de fourbes</i> .....	152
40.6.	<i>Nismes – réaménagement du site de l'ancienne piscines – appel à projets « cœur de village » 2022 – dossier communal et budget prévisionnel</i> .....	152
<b>PLAN DE COHESION SOCIALE</b> .....		<b>153</b>
41.	RECHERCHE D'EMPLOI .....	153
41.1.	<i>atelier de recherche emploi</i> .....	153
41.2.	<i>ecrivain public</i> .....	153
41.3.	<i>été solidaire</i> : .....	153
41.4.	<i>session permis de conduire théorique</i> .....	154
42.	LOGEMENT .....	155
42.1.	<i>atelier question logement</i> : .....	155
42.2.	<i>groupe Eco-Watcher</i> : .....	156
42.3.	<i>défis logement</i> .....	156
42.4.	<i>création d'une « Association de Promotion du Logement »</i> : .....	157
42.5.	<i>Groupe de travail logement/politique</i> : .....	157
42.6.	<i>accompagnement social</i> : .....	158
42.7.	<i>gestion de l'aspect « social » des dossiers de logements insalubres et des expulsions</i> : .....	158
42.8.	<i>gestion de l'aspect « social » des domiciliations provisoires</i> : .....	159
43.	MEDIATION CITOYENNE .....	159
43.1.	<i>Médiation (de quartier, interculturelle...) et résolution de conflit</i> : .....	159
43.2.	<i>médiation entre locataires et propriétaires</i> : .....	159
44.	ASSUETUDES .....	160
44.1.	<i>Réduction des risques en milieu festif (rdr)</i> : .....	160
45.	SANTE (GUICHET INFORMATION ...) .....	161
45.1.	<i>Accompagnement social</i> : .....	161
45.2.	<i>Groupe de travail pour la création d'un dispositif « Family Justice Center » appelé « ESPACE VIF » sur Dinant et sur Namur</i> .....	161

45.3.	<i>Sensibilisation cancer du sein</i> :.....	162
45.4.	<i>Prévention au diabète</i> .....	162
46.	SANTE MENTALE.....	163
46.1.	<i>sensibilisation aux différentes formes d'handicaps</i> .....	163
46.2.	<i>Formation « my handicap »</i> :.....	163
46.3.	<i>Mise en place de permanence psychologique</i> :.....	164
46.4.	<i>mise en place de permanence « AVIQ »</i> :.....	164
46.5.	<i>handicontact</i> :.....	164
46.6.	<i>handycity</i> .....	165
46.7.	<i>club thérapeutique</i> :.....	165
46.8.	<i>journée de la santé mentale</i> :.....	165
47.	ACTIVITES REGULIERES D'INTEGRATION COLLECTIVE AU SEIN DU QUARTIER ET RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE.....	166
47.1.	<i>quartier solidaire « Dans mon coin, on mange sain pour pas cher »</i> :.....	166
47.2.	<i>donnerie</i> :.....	167
47.3.	<i>journée socio-culturelle</i> :.....	167
47.4.	<i>semaine de l'intergénération</i> :.....	168
48.	ESPACE TEMPS PARENTALITE.....	168
48.1.	<i>médiation familiale</i> :.....	168
48.2.	<i>parents And C'om</i> :.....	169
48.3.	<i>parent'raide</i> :.....	169
48.4.	<i>coordination de la maison de l'enfance</i> :.....	169
48.5.	<i>la Souris Verte</i> :.....	170
48.6.	<i>tchic et Tchac</i> :.....	170
49.	SENSIBILISATION DES PERSONNES A RISQUES (VICTIMES POTENTIELLES) : FEMMES, ENFANTS, PERSONNES AGEES,.....	171
49.1.	<i>article 20</i> :.....	171
50.	SENIORS.....	172
50.1.	<i>gérontopôle</i> :.....	172
50.2.	<i>VADA (Ville amie des aînés)</i> :.....	173



50.3.	<i>centre des seniors</i> :.....	173
50.4.	<i>projet interreg-ssl</i> : .....	174
50.5.	<i>senior Focus</i> :.....	174
51.	EPN (SPACE PUBLIC NUMERIQUE) .....	175
51.1.	<i>Permanence de l'Epn</i> :.....	175
51.2.	<i>Stage découverte de l'imprimante 3D</i> :.....	175
51.3.	<i>Cours d'informatique pour seniors débutants</i> : .....	175
51.4.	<i>partenariat avec le relais verlainne dans le cadre d'un projet intergénérationnel</i> : .....	176
51.5.	<i>Impression de différents documents</i> :.....	176
51.6.	<i>appel à projet « E-Inclusive »</i> :.....	176
51.7.	<i>Appel à manifestation d'interet</i> :.....	177
52.	AUTRES PROJETS .....	177
52.1.	<i>Appel à projet « lutte contre l'illettrisme »</i> :.....	177
52.2.	<i>Femmes entre elles</i> .....	177
53.	COORDINATION LOCALE POUR LES PERSONNES UKRAINIENNES .....	178
54.	PARTICIPATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES : .....	178
55.	AIDES DIVERSES : .....	179
55.1.	<i>Aide au niveau informatique</i> .....	179
55.2.	<i>Aide pour la gestion des repas scolaire</i> .....	179
56.	PARTICIPATIONS : .....	179
57.	PARTICIPATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES : .....	179
<b>SERVICE DES TRAVAUX .....</b>		<b>180</b>
58.	VOIRIE .....	181
58.1.	<i>Travaux à l'ordinaire et a l'extraordinaire</i> .....	181
59.	ENTRETIEN .....	198
59.1.	<i>Travaux à l'ordinaire et à l'extraordinaire</i> .....	198
59.2.	<i>Travaux récurrents</i> .....	211
60.	BATIMENTS.....	213
60.1.	<i>Travaux a l'extraordinaire et a l'ordinaire</i> .....	213

## SERVICE DES AFFAIRES GENERALES

### 1. LES ATTRIBUTIONS

La Culture	Le Tourisme
Le Sport	L'information – L'informatique
Les Associations – Les festivités	Les cérémonies
Les aides communales	Les subsides
La gestion des cimetières	Les mouvements de jeunesse

### 2. LA CULTURE

#### 2.1. LE CENTRE CULTUREL REGIONAL ACTION SUD

Le Centre culturel régional est reconnu depuis le 1er juillet 2001, date de la signature de son premier contrat programme et est implanté dans le Sud de l'Entre-Sambre et Meuse.

La finalité première du contrat programme imposé au CCR est de faire des forces et des faiblesses apparentes de cette zone des atouts pour l'avenir en contribuant à son essor.

Au départ d'une démarche construite par les acteurs du territoire, Action Sud se positionne au travers de ses différentes initiatives en acteur majeur du développement régional.

Au fil des années, l'institution a consolidé son assise et est devenue aujourd'hui un élément incontournable du paysage culturel de l'arrondissement.

Il poursuit un programme intense de diffusion et d'animation culturelle : concerts, représentations théâtrales, expositions multiples, services aux associations, collaboration avec les réseaux d'enseignement, stages, ateliers et formations diverses, coordination des centres culturels locaux, publication du journal « Enviroin », site internet, cellule Article 27, etc...

Autant d'activités qui occupent les membres du personnel sous la guidance d'un conseil d'administration pléthorique rassemblant un panel complet et pluraliste du monde associatif de l'arrondissement.

La saison 2022-2023 est un peu plus particulière que les autres puisque le Centre culturel Action-Sud souffle sa 25<sup>ème</sup> bougie.

L'ouverture de la saison débute par le lancement du projet Action Sculpture à Viroinval. **Brigitte Danse** installe ses œuvres en pierre dans le parc de Nismes jusqu'en mai 2023. Le vernissage de cette exposition en plein air a eu lieu le 10 septembre à 18h sur le site, en compagnie de l'artiste.

Cette saison encore, toute l'équipe d'Action-sud a programmé une série de rendez-vous inoubliables, dans leur salle de spectacle ou au cœur des villages, qui invitent à faire le plein d'émotions en tous genres.

## 2.2. ACQUISITION D'UNE ŒUVRE D'ART POUR LE CENTRE ADMINISTRATIF



L'œuvre « Le Funan'boule » de Monsieur André FEVRY, artisan de Nismes, est installée dans le hall d'accueil du Centre administratif de Nismes depuis le 30 novembre 2018.

## 2.3. PROMOTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

### 2.3.1. Installation et organisation d'un point lecture

Le 18 novembre 2020, une convention a été établie entre la Commune de Viroinval, le Centre culturel Action-Sud et le Comité Paroissial de Oignies afin de confier au Centre culturel Action-Sud la mission de promouvoir, organiser et coordonner la lecture publique sur le territoire de Viroinval, en vue de :

- Poursuivre, actualiser et approfondir les partenariats existants avec les trois bibliothèques publiques agréées de l'Arrondissement de Philippeville, à savoir la bibliothèque publique encyclopédique de Florennes et les bibliothèques publiques de Couvin et Doische.
- Collaborer à l'installation et à l'organisation d'un nouveau point lecture à Oignies (le 1<sup>er</sup> étant installé au sein du Centre culturel Action-Sud), en partenariat avec la Province de Namur et le Comité Paroissial de Oignies, responsable de la bibliothèque paroissiale Saint-Rémy de Oignies.

## 2.4. BIBLIOBUS

Horaire de passage 2022 :

- Les mercredis 19/01, 16/02, 16/03, 20/04, 18/05, 15/06, --/07, 24/08, 21/09, 19/10, 16/11, 14/12
- NISMES – Rue Longue (Place) 13H30 – 14H00
- TREIGNES – Rue Eugène Defraire (Église) 14H20 – 15H00

## 2.5. CINEMA « CINE CHAPLIN » DE NISMES

Au cours de l'année 2017, afin d'assurer la continuité du Ciné-Chaplin de Nismes, la Commune de Viroinval s'est portée acquéreur des lieux, et ce, sous la gestion de l'ASBL Grand Angle, représentée par Monsieur Jacques NOEL.

Des programmations thématiques sont organisées, notamment en collaboration avec d'autres structures de Viroinval.

## 3. LE TOURISME

### 3.1. L'ASBL OFFICE DU TOURISME DE VIROINVAL

Accueil 7 jours sur 7 sauf les dimanches en basse saison hors vacances belges

- Promotion par l'édition de différents guides ;
- Organisation de guidances en car ou pédestres ;
- Organisation d'évènements ;
- Mise à jour du site web ;
- Gestion des "Jardins d'O de Nismes" (barques à aubes et mini-golf) ;
- Edition du [Guide Touristique](#)

### 3.2. SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

La Commune de Viroinval a adhéré à la Charte Namuroise du réseau des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle le 14 avril 2017.

Une plaque a été apposée à l'Office du Tourisme de Viroinval, qui dispose également d'un tampon d'oblitération.

### 3.3. LES MUSEES

Collaboration avec les musées lors de festivités, animations et demandes diverses :

- Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées (Trains spéciaux, Journée du Modélisme, Marché artisanal, Festival Vapeur, Musée)
- Espace Arthur Masson (Ecole d'autrefois, Hommage à Toine Culot, Parcours spectacle)
- Ecomusée (Expositions et parcours extérieur Machinisme agricole, Animations pédagogiques)
- Musée du Malgré-Tout (Musée, Centre d'étude et de documentation archéologiques, Parc de la Préhistoire)

- Treignes, Village des Musées (Village hanté - Halloween aux Musées)
- Musée du petit format (Musée, Biennale du petit format de papier)
- Centre d'Interprétation des Légendes (Parcours Légendaire, Promotion et Valorisation du tourisme et du patrimoine)

## 4. LE SPORT

- Reconnaissance des clubs sportifs par le Conseil communal et tenue à jour d'une base de données de contacts diffusée sur le site internet communal
- Mise à jour d'un cadastre des clubs sportifs de l'entité en vue de réglementer les aides financières et matérielles octroyées
- Aides communales
  - mise à disposition de salles, aides matérielles et aides du service travaux
  - réunion de coordination et de sécurité
- Aménagements d'infrastructures sportives et de jeux

### 4.1. COLLABORATION AVEC LA MAISON DES JEUNES DE VIROINVAL

Pour rappel, l'ASBL « Plateforme Jeunesse » a cessé de fonctionner au 31 décembre 2014 et a été associée à la « Maison des Jeunes de Viroinval », partenaire communal, afin de former une ASBL unique.

#### 4.1.1. Mise à disposition de locaux

Considérant que le local mis à la disposition de la Maison des Jeunes de Viroinval au sous-sol du Centre culturel de Nismes ne rencontre pas de manière optimale les attentes de la Maison des Jeunes en terme de visibilité et d'accueil des jeunes bénéficiaires, s'agissant d'une cave non aérée, dépourvue de fenêtres, et initialement destinée au stockage, le Conseil communal en séance le 18/11/2020 a approuvé la convention de mise à disposition du local (ancien garage communal) sis rue Longue à Nismes, cadastré Son A 575/02 E, entre la Commune de Viroinval et l'ASBL Maison des Jeunes de Viroinval, en vue d'y aménager le nouveau local de Nismes. Les travaux sont en cours.

#### 4.1.2. Mémorial Van Damme

L'ASBL Mémorial VAN DAMME a proposé cette année encore leur action en faveur des jeunes de l'entité, à savoir 25 places pour un montant de 150 € pour 21 jeunes de moins de 16 ans + 4 accompagnateurs adultes afin d'assister à l'édition 2022 du Mémorial le 02 septembre 2022. Cette dépense a été prise en charge par la Commune, sur décision du Collège communal en séance le 20/06/2022.

## 4.2. INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUX

### 4.2.1. Cadastre des infrastructures sportives

Dans le cadre de la réforme sur les infrastructures sportives, le cadastre des infrastructures sportives de Viroinval a été mis à jour et transmis à la Province de Namur.

### 4.2.2. Aménagements divers

Aucun dossier n'a transité par le service Affaires Générales Festivités, ceux-ci ayant été pris en charge par le service Travaux.

## 5. LES ASSOCIATIONS

- Reconnaissance des associations, groupements et clubs par le Conseil communal et tenue à jour d'une base de données de contacts diffusée sur le site internet communal
  - Activités folkloriques
  - Activités culturelles
  - Fêtes locales
  - Festivités carnavalesques
- Aides communales
  - mise à disposition de salles, aides matérielles et aides du service travaux ;
  - réunion de coordination et de sécurité ;
  - dérogation à la réglementation sur les heures de fermeture des débits de boisson et sur l'heure d'arrêt de toute diffusion musicale ;
  - subvention aux organismes para-communaux ;
  - Viroinval s'illumine (illuminations de Noël et distribution de sapins).

### 5.1. ASSOCIATIONS RECONNUES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

#### 5.1.1. Liste des associations, groupements et clubs, année 2020

Rubrique	Section	Dénomination
Culture/Loisir	Dourbes	APEX (Observatoire astronomique de Dourbes)
Fête/Loisir	Dourbes	Les Joyeux Dourbois

Fête/Loisir	Dourbes	Marche Folklorique Saint-Servais de Dourbes
Sport	Dourbes	VIROINVAL Motor Sport
Loisir	Le Mesnil	Association des traqueurs de Le Mesnil
Fête/Loisir	Le Mesnil	Comité des Fêtes de Le Mesnil
Fête/Loisir	Le Mesnil	Société de pêche de Le Mesnil
Sport	Mazée	AA - E Stirling Memorial
Sport/Loisir	Mazée	ASBL La Treignoise Mazéenne
Fête	Mazée	Comité des fêtes de Mazée
Loisir	Mazée	Comité Jeux de cartes
Fête/Jeunesse	Mazée	Jeunesse de Mazée
Sport/Loisir	Mazée	Les Amis d'Arthur Masson
Tourisme/Loisir	Nismes	ASBL Espoir et Fraternité
Sport	Nismes	AMC Eau Noire Nismes
Sport/Loisir	Nismes	Association des pêcheurs Nismois (APN)
Culture/Loisir	Nismes	Association Philatélique de Viroinval (A.P.V.)
Loisir	Nismes	Atelier Couture
Culture/Loisir	Nismes	Comité de jumelage Nismes-Châtillon en Vendelais
Fête	Nismes	Comité du lundi d'el dicause
Sport	Nismes	Crayat'titude ASBL
Sport	Nismes	Cyclo Club de Nismes
Culture/Formation	Nismes	Espace Élément-Terre
Commerce/Loisir	Nismes	Les Amis de la Rive Droite
Musique	Nismes	Les Chœurs du Viroin
Sport	Nismes	Les Mouchons des Bos
Musique	Nismes	Fanfares Royales de Nismes
Sport/Loisir	Nismes	Fanny Nismoise Pétanque Club ASBL
Sport/Loisir	Nismes	Les Crayas du Thiry
Loisir	Nismes	Les Valeureux Crayas
Fête	Nismes	Marche Saint-Lambert de Nismes
Sport	Nismes	NR Team
Sport	Nismes	OC Nismes 2000
Sport	Nismes	Old Rider's
Sport	Nismes	Palette Nismoise asbl

Sport/Loisir	Nismes	PC les Crayas
Fête	Nismes	Syndicat d'Initiative
Sport	Nismes	Taekwondo Chang 3 Vallées
Culture/Loisir	Oignies	ASBL G.A.S.C.O.T. (Groupement d'Animation Socio-Culturelle de Oignies-en-Thiérache)
Culture/Santé	Oignies	Centre ADA Chantecler
Fête	Oignies	Comité d'animation musicale et culturelle de Viroinval
Fête	Oignies	Comité des fêtes de Oignies
Culture/Fête	Oignies	Comité paroissial de gestion
Sport	Oignies	CTT Oignies (N152)
Sport	Oignies	Groupe VTT Oignies
Fête	Oignies	Jeunesse de Oignies
Fête	Oignies	Les Apéros Onégiens
Sport/Loisir	Oignies	Les Pêcheurs Réunis
Sport/Santé	Oignies	"Les 3 TS" Transmission-Transformation-Transition
Loisir	Oignies	Radio Club Viroinval
Culture/Formation	Olloy	ASBL CODEF
Sport	Olloy	Cats Bikers Olloy
Culture	Olloy	Cercle d'histoire locale d'Olloy-sur-viroin
Culture/Loisir/Aînés	Olloy	Cerlce des seniors "Les Tamalou"
Fête	Olloy	Comité des fêtes d'Olloy
Sport	Olloy	ESV Olloy
Fête/Loisir	Olloy	Groupement des chasseurs et traqueurs chasse de Baimont et Plaine
Fête/Jeunesse	Olloy	Jeunesse d'Olloy " Les Maroux d'Olwé"
Loisir	Olloy	Les Djouweus
Musique	Olloy	Les Manches
Fête	Olloy	Les Mi-Vieux
Culture/Loisir	Olloy	Loisirs et Vacances ASBL
Sport	Olloy	Palette Ollégienne
Sport/Loisir	Olloy	Pétanque Ollégienne
Sport/Loisir	Olloy	Viroinval Nordic Walking
Culture/Tourisme	Treignes	Centre d'études et de documentation archéologique



		asbl (C.E.D.A.R.C)
Culture/Loisir/Aînés	Treignes	Club des 3x20 Treignois
Fête	Treignes	Comité des fêtes de Treignes
Culture/Tourisme	Treignes	D.I.R.E asbl - Ecomusée
Culture/Tourisme	Treignes	Espace Arthur Masson
Culture/Santé	Treignes	Etats d'Anes
Culture/Tourisme	Treignes	Gestion du Musée du Chemin de Fer à Vapeur
Sport/Loisir	Treignes	Pétanque Club Treignois
Culture/Tourisme	Treignes	Treignes, village des musées
Sport	Treignes	Variation danse ASBL
Fête	Vierves	ASBL Carnaval Viervoies
Culture/Loisir	Vierves	ASBL GAEL - Le Relais Verlaine
Musique	Vierves	ASBL Wallonie Viroinval Production "La Voix des Compagnons"
Culture	Vierves	Cercles des Naturalistes de Belgique
Musique	Vierves	Fanfare Royale "Les Echos du Viroin"
Fête	Vierves	Jeunesse de Vierves "Les Durs é Crous"
Fête	Vierves	Les Vi écrous
Culture/Santé	Viroinval	ASPH - Espace Senior
Culture/Santé	Viroinval	Femmes Prévoyantes Socialistes
Culture/Jeunesse	Viroinval	Latitudes Jeunes
Politique	Viroinval	RéCit - Réveil Citoyen
Vie associative	Viroinval	Secteur Paroissial Viroinval-Petigny

## 6. LES AIDES COMMUNALES

Des règlements communaux régissent l'application de redevances pour la location des salles communales et pour la mise à disposition de matériel de sécurité et de signalisation et diverses autres matérielles.

Ceux-ci s'appliquent aux :

- associations, groupements, clubs reconnus par le Conseil communal, les écoles communales de Viroinval, les autorités publiques et les services communaux de Viroinval et les ASBL para-communales suivantes : Office du Tourisme de Viroinval, Centre

Culturel Régional Action Sud, Maison des Jeunes de Viroinval, Parc Naturel Viroin Hermeton ;

- particuliers définis comme personnes domiciliées à Viroinval et aux seconds résidents ;
- particuliers ou organismes extérieurs à l'entité de Viroinval.

## 6.1. EVENEMENTS / FESTIVITES

Evénements pour lesquels des aides communales sont fournies (Arrêté de Police, dérogation à la réglementation sur les heures de fermeture des débits de boissons et d'arrêt de toute diffusion musicale, aide matérielle (sur base du règlement/redevance en vigueur), location de salle (sur base du règlement/redevance en vigueur, ...) :

<u>VILLAGE</u>	<u>DATES</u>	<u>DEMANDEURS /ASSOCIATIONS</u>	<u>FESTIVITES</u>
Dourbes	octobre	Joyeux-Dourbois	Ducasse
Dourbes	février/mars	Joyeux Dourbois	Carnaval
Dourbes	03-04-2022 & 07 et 08/05/2022	Marche Saint-Servais	Cassage du verre et marche folklorique
Dourbes	11-06-22	MJV	Skate Day
Dourbes	28-06-22	Ecole de Dourbes	Fête scolaire
Dourbes	26-11-22	Marche Saint-Servais	Vente de calendriers
Le Mesnil	02-04-22	Comité des fêtes	Souper de printemps du comité
Le Mesnil	01 au 03/07/2022	Comité des fêtes	Fête d'été
Le Mesnil	28-08-22	Comité des fêtes	Brocante
Le Mesnil	12-11-22	Comité des fêtes	Fête Saint-Martin
Le Mesnil	17-12-22	Comité des fêtes	Tournée de Noël (cognous)
Mazée	28/02 et 12/03	Jeunesse de Mazée	Carnaval
Mazée	18-03-22	CCR	Concert Saint-Patrick
Mazée	04-06-22	Maz'Pain	Concert
Mazée	29-06-22	Ecole de Mazée	Souper de l'implantation
Mazée	10-07-22	Les Amis d'Arthur Masson	Marche ADEPS
Mazée	13-11-22	Les Amis d'Arthur Masson	Marche ADEPS
Mazée	10-12-22	Comité des fêtes	Fête de Noël
Nismes	13-02-22	Crayas du Thiry	Marche
Nismes	13-03-22	Crayat'titude	L'enfer du Viroin by bike

Nismes	27-03-22	Marotte Vanessa	Apéro des Crayats
Nismes	02-04-22	Espoir et Fraternité	Brocante de l'Espoir
Nismes	02-04-22	Ardennes Jeep Club	Balade 4x4
Nismes	16-04-22	Maison des Jeunes	Car wash
Nismes	24-04-22	Les Mouchons des Bos	Rando VTT
Nismes	24/04	PC Crayas	Concours
Nismes	14/05, 18 et 19/06, 16 et 17/07	Le Point Bar	Concerts
Nismes	15-05-22	Crayas du Thiry	Marche
<del>Nismes</del>	<del>22/05 - 12 ou 19/06</del>	<del>Pauline LAURENT</del>	<del>Baby shower</del>
Nismes	04-05/06/2022	PNVH	Fête du parc
Nismes	06-06-22	VMS	Balade moto
Nismes	11-06-22	ACCO	Trail du Viroin
Nismes	20-06-22	Lundi del dicause	Lundi del dicause
Nismes	25 et 26-06-2022	Marche Saint-Lambert	Cassage du verre et Dîner du Baty
Nismes	25/06	PC Crayas	Mémorial Christian Raucroix
Nismes	26-06-22	Marotte Vanessa	Apéro des Crayats
Nismes	30-06-22	MJV	Team building Ste Chrétienne
Nismes	02-03/07/2022	OC NISMES	Course de baignoires
Nismes	12/08	Le Point Bar	Concerts
Nismes	16 et 17/07/2022	AMC Eau Noire	Moto cross
Nismes	05-08-22	Marché nocturne	SI
Nismes	05/08	PC Crayas	Concours 50 et + - Mémorial Eric Lenoble
Nismes	15-08-22	Crayat'titude	L'Enfer du Viroin
Nismes	20-08-22	Old Riders	Accueil balade motos
Nismes	21-08-22	Romain Save et Lucas Daparé	Les Apéros Nismois by RLB
Nismes	03-09-22	Marche Saint-Lambert	Sortie du Corps d'Office
Nismes	06/08	PC Crayas	Concours
Nismes	10-09-22	La Voix des Compagnons	Dîner spectacle
Nismes	11-09-22	Marotte Vanessa	Apéro des Crayats

Nismes	16, 17, 18/09/2022	Marche Saint-Lambert	Marche folklorique
<del>Nismes</del>	<del>17/09/2022</del>	<del>Point Bar</del>	<del>Concert</del>
Nismes	18-09-22	VMS	Balade moto
Nismes	19-09-22	Lundi del dicause	Lundi del dicause
<del>Nismes</del>	<del>24 et 25/09/2022</del>	<del>Old Rider's</del>	<del>Anniversaire</del>
Nismes	08-10-22	Valeureux Crayas	Souper spectacle
Nismes	31-10-22	CCR	Halloween
Nismes	03 et 04/12/2022	Syndicat d'initiative	Marché de Noël
Nismes	04-12-22	CCR	Concert au château
Nismes	09, 10, 11/12/2022	NR Team	Stand Normand de Noël
Nismes	21,22,23/12/2022	Wallonie Viroinval Production	Action Toujours Vivant
Nismes	juin, juillet, novembre	Fanfares Royales de Nismes	Sortie fanfare
Oignies	04-03-22	Maison des Jeunes	Carnaval
<del>Oignies</del>	<del>19-03-22</del>	<del>Les Apéros Onégiens</del>	<del>Souper</del>
Oignies	07-05-22	Comité des fêtes	Souper barbecue
Oignies	14-05-22	Les Apéros Onégiens	Apéro
Oignies	27-05-22	Centre Ada Chantecler	Fête des voisins
Oignies	05-06-22	VTT Oignies	Raid de l'Hard'oise
<del>Oignies</del>	<del>19-06-22</del>	<del>Marche gourmande</del>	<del>MJV</del>
Oignies	03-07-22	GASCOT	Marche ADEPS
Oignies	09 et 10/07/2022	Symoens Samuël	Brocante et animation musicale
Oignies	23-07-22	Les Apéros Onégiens	Apéro
Oignies	13-14/08/2022	GASCOT	Activités culturelles
Oignies	12, 13, 14/08/2022	Comité des fêtes	Fête d'août
Oignies	03-09-22	Crayas du Thiry	Marche du Centre de l'Europe
Oignies	18-09-22	Cendre Ada Chantecler	Marche ADEPS
Oignies	07-08-22	Comité paroissial de gestion	Fête Notre-Dame des Bois
Oignies	08-10-22	Les Apéros Onégiens	Souper + soirée karaoké
Oignies	04-11-22	MJV/Centre Ada Chantecler	Halloween

Oignies	09 et 10/12/2022	Comité des fêtes	Chalet de Noël
Olloy	25/02 au 01/03	Comité des fêtes	Carnaval
Olloy	17-04-22	Les Maroux	Chasse aux œufs
Olloy	07-05-22	Les Mi-Vieux	Apéro Belote
Olloy	21 et 22/05/2022	Les Maroux	Fête de mai
Olloy	26-05-22	Comité des fêtes	Village en fête
Olloy	18-06-22	ESV	Pétanque
Olloy	19-06-22	CELD	Marche ADEPS
Olloy	25 et 26-06-2022	Comité des fêtes	Fête du Vieux Pont
Olloy	02-07-22	MJV	Car wash
Olloy	21-07-22	Les Tamalou	Journée de détente
Olloy	29, 30, 31/07/2022	Les Maroux	2x3 heures de trottinettes
Olloy	06-08-22	ESV	Pétanque
<del>Olloy</del>	<del>13-08-22</del>	<del>Les Mi-Vieux</del>	<del>Marche</del>
Olloy	04-09-22	Cats Bikers	Rando VTT Coteaux du Viroin
Olloy	10 et 11-09-2022	Comité des fêtes	Fête du Village
Olloy	23 au 30/11/2022	La Défense	Exercice militaire
Olloy	17-12-22	Les Mi-Vieux	Marché de Noël
<del>Treignes</del>	<del>12-02-22</del>	<del>Mr Trochon</del>	<del>Soirée Chippendales</del>
Treignes	11-12-13/02/2022	CFV3V	Train Resto Saint-Valentin
Treignes	06-mars	Comité des fêtes	Carnaval
Treignes	16-17/04/2022	CFV3V	Train Spécial Pâques
<del>Treignes</del>	<del>06-07-08/05/2022</del>	<del>Mr Trochon</del>	<del>Soirée plein air</del>
Treignes	21 et 22/05/2022	Cats Bikers	Raid du Viroin
Treignes	27-05-22	CFV3V	Train Spécial Train des Voisins
Treignes	05-06-22	CFV3V	Train Resto BBQ
Treignes	18 et 19/06/2022	Comité des fêtes	Fête St Ruffin et St Valère
Treignes	03-07-22	Treignes Village des Musées - CFV3V	A toute vapeur
Treignes	21-07-22	CFV3V	Journée du Modélisme

Treignes	22, 23, 24/07/2022	Comité des fêtes	Fête de la gare
Treignes	24-07-22	CFV3V	Festival diesel
Treignes	Août	Comité des fêtes	Apéro retrouvailles
Treignes	15-08-22	CFV3V	Marché artisanal
Treignes	04-09-22	CFV3V	Train Resto Produits du terroir
Treignes	23, 24, 25/09/2022	Comité des fêtes	Fête Toine Culot
Treignes	24-25/09/2022	CFV3V	Festival vapeur
Treignes	22-23/10/2022	CFV3V	Train Spécial Halloween
Treignes	30-10-22	Treignes Village des Musées	Halloween - Village hanté
Treignes	30-10-22	ASBL DIRE Ecomusée	Halloween - Village hanté
Treignes	05-11-22	ASBL La Treignoise Mazéenne	Souper
Treignes	10-11/12/2022	CFV3V	Train Spécial Père Noël
Treignes	Décembre	Comité des fêtes	Fête de Noël (à confirmer)
Vierves	24/02 au 01/03	Comité du carnaval	Carnaval
<del>Vierves</del>	<del>19-02-22</del>	<del>Jeunesse de Vierves</del>	<del>Souper tartiflette</del>
Vierves	16-04-22	Jeunesse de Vierves	Chasse aux œufs
Vierves	18-06-22	Fanfare Les Echos du Viroin	Concert apéritif
Vierves	08, 09, 10/07/2022	Jeunesse de Vierves	Open air
Vierves	27-08-22	Fanfare Les Echos du Viroin	Concert blind test
Vierves	03-09-22	Jeunesse de Vierves	Marche bibitive
Vierves	24 et 25/09/2022	Fête de la nature	CNB
Vierves	04-12-22	Les Vi écrous	Surprenons Saint-Nicolas et son cheval
Vierves	10-12-22	Jeunesse de Vierves	Marche d'Hiver
Vierves	17-12-22	Fanfare Les Echos du Viroin	Conte de Noël
Viroinval	01 au 09/01/2022	FRSO Mr Dubois	Passage Course d'orientation
Viroinval	30-01-22	ESPF	Passage Trail ESPF
Viroinval	16-04-22	Trailers des Fagnes	Passage Trail du Tyrol Petigny
Viroinval	30-04-22	Sporta VZW	Passage Sporta Mont Ventoux
Viroinval	18-06-22	Jogging Team Ry de Rome	Passage Jogging la Petignolaise
Viroinval	24-06-22	Trajectoire - Evénements automobiles SPRL	Passage 21ème édition ING Ardenne Roads
Viroinval	<del>02-07-22</del>	<del>AHAM</del>	<del>Passage Trail les Aubépines</del>
Viroinval	26-07-22	Tour de Wallonie	Passage TRW

Viroinval	06-08-22	Tour de Namur	Passage Tour de la Province de Namur
Viroinval	05,06, 07/08/08/2022	Jeunesse de Romedenne	Affichage Fête de la Brouette
Viroinval	14-08-22	Comité des fêtes de Niverlée	Passage Jogging La Niverléenne
Viroinval	20-08-22	Tourisme et moto	Passage Balade rencontre moto
Viroinval	24-09-22	Jeunesse de Fagnolle	Passage Trail du pays des drôles
Viroinval	11-11-22	Horneland Historisch Rally	Passage Horneland Historisch Rally
<del>Viroinval</del>	<del>19-11-22</del>	<del>Boucles de Charleroi</del>	<del>Passage Boucles de Charleroi</del>

## 6.2. LES LOCATIONS DE SALLES ET AIDES MATÉRIELLES

### 6.2.1. Les locations de salles

<u>Salle</u>	<u>Date</u>	<u>Locataire</u>
<del>Ourbes MDVillage</del>	<del>16-01-22</del>	<del>Marche St-Servais</del>
Ourbes MDVillage	WE 05/02/2022	Viroinval Motor Sports
Ourbes MDVillage	09-02-22	Succession Anne COULONVAL
Ourbes MDVillage	21-02-22	GEORGES Marie-Jeanne
Ourbes MDVillage	WE19 mars	WAUTHELET Priscilia
Ourbes MDVillage	03-04-22	Marche St-Servais
Ourbes - Dorthopa	03/04 + We 07/05/22	Marche St-Servais
Ourbes MDVillage	03-05-22	MASSON Guy
Ourbes MDVillage	WE 07/05/22	Marche St-Servais
Ourbes MDVillage	WE 03 au 05/06/22	MEUTER - ABSIL
Ourbes MDVillage	15-06-22	2ème Wing Tactique Florennes
Ourbes - Dorthopa	WE 11/06/22	Maison des Jeunes
Ourbes MDVillage	28-06-22	Ecole de Ourbes
<del>Ourbes MDVillage</del>	<del>06-08-22</del>	<del>MALACORT Dominique</del>
Ourbes MDVillage	22-10-22	PC Crayas
Ourbes MDVillage	31-10-22	COCQUYT Olivier
Ourbes MDVillage	04-11-22	MASSIN Angélique
Ourbes MDVillage	11-11-22	Marche St-Servais
Ourbes MDVillage	26-11-22	Marche St-Servais
Ourbes MDVillage	03-12-22	FRIAND Philippe

Le Mesnil	Calendrier 2022	Les 3 T's
Le Mesnil	22/01+02/10+15/10+29/10+12/11+26/11+30/12/2022	Association des traqueurs
Le Mesnil	03-09-22	Crayas du Thiry
Le Mesnil	We 02/04, 02/07, 27/08, 19/11/22	Comité des fêtes de le Mesnil
Le Mesnil	WE 02/07/22	Comité des fêtes de le Mesnil
Mazée AMasson	Calendrier 2022	Comité jeux de cartes
Mazée AMasson	Calendrier 2022	FPS/Les Joyeuses Gambettes
<del>Mazée AMasson</del>	<del>08-01-22</del>	<del>COLOT Annabelle</del>
<del>Mazée AMasson</del>	<del>We 29/01/22</del>	<del>SELECQUE Evelyne</del>
<del>Mazée AMasson</del>	<del>06-02-22</del>	<del>RANWEZ Yvon</del>
Mazée AMasson	17 au 21/03/22	CCR
Mazée AMasson	06-03-22	BRANTS Lieve
Mazée AMasson	We 28/05/22	DURIN Dany
Mazée AMasson	04-06-22	TOCHE - HALLAERT
Mazée AMasson	11-06-22	LEBEAU Christopher
Mazée AMasson	We 18/06/22	MASSON Julien
Mazée AMasson	30-06-22	LULIANO Jessica
Mazée AMasson	We 09/07/22	Les Amis d'Arthur Masson
Mazée AMasson	We 16/07/22	COLLART Angélique
Mazée AMasson	We 23/07/22	DE SMET Marie
Mazée AMasson	06-08-22	THOMAS Virginie
Mazée AMasson	14 et 15/08/22	Ced's Kitchen
Mazée AMasson	20-08-22	LEBRUN Hervé
Mazée AMasson	27-08-22	SAOUDI Barbara
Mazée AMasson	10-09-22	EMPAIN Nany
Mazée AMasson	17-09-22	CULOT Fanny
<del>Mazée AMasson</del>	<del>WE 01/10/22</del>	<del>TROCHON Marcel</del>
<del>Mazée AMasson</del>	<del>08-10-22</del>	<del>COUTURE Loann</del>
Mazée AMasson	WE 15/10/22	CHIOMENTO Antonio



Mazée AMasson	WE 12/11/22	Les Amis d'Arthur Masson
Mazée AMasson	WE 10/12/22	Comité des fêtes de Mazée
Mazée AMasson	We 10/12/22	GUERRI Fabrice
Mazée AMasson	30/12/22 au 01/01/23	STAELENS Rémy
Nismes Châtillon	Calendrier 2022	Club de couture
Nismes Châtillon	Calendrier 2022	Les Chœurs du Viroin
Nismes Polyvalente	Calendrier 2022	PC Les Crayas
Nismes Polyvalente	Calendrier 2022	Taekwondo 3 Vallées
Nismes Châtillon	WE 15/01/22	RAGATZU Romuald
Nismes Châtillon	12-02-22	Crayas du Thiry
Nismes Châtillon	14 et 15/02/22	Croix rouge
<del>Nismes Châtillon</del>	<del>21-02-22</del>	<del>PC Les Crayas</del>
Nismes Châtillon	16-03-22	Croix rouge
Nismes Châtillon	25-03-22	AMC Eau Noire
Nismes Châtillon	28 et 29/03/22	Croix Rouge
Nismes Châtillon	30 et 31/03/22	Croix Rouge
Nismes Polyvalente	WE 16/04/22	VAN DE WALLE Michaël
Nismes Châtillon	23-04-22	Crayas du Thiry
Nismes Château	24-04-22	CCR
Nismes Château	02-05-22	OTV
Nismes Châtillon	WE 07/05/22	DUSSENNE Eddy
Nismes Châtillon	09-05-22	Parc National
Nismes Château	1 lundi/PM/mois	Parc National
Nismes Château	07-06-22	Permanences fiscales
Nismes Châtillon	08 et 09/06/22	Croix Rouge
Nismes Châtillon	11-06-22	METZ Nathalie
Nismes Châtillon	20-06-22	ALTEO
Nismes Polyvalente	24-06-22	Ecole de Nismes
Nismes Châtillon	25-06-22	DELTOUR Laurent

Nismes Châtillon	WE 02/07/22	OC Nismes
Nismes Châtillon	01 et 08/08/22	Comité St-Nicolas Nismes
Nismes Polyvalente	06-08-22	HOSTEAUX Coraline
Nismes Châtillon	WE 03/09/22	MALTAITE Cathy
Nismes Polyvalente	We 17/09/22	Marche Saint-Lambert
Nismes Châtillon	WE 10/09+21,22,23/12/22	Wallonie Viroinval Production
Nismes Châtillon	17-09-22	Les Chœurs du Viroin
Nismes Châtillon	We 15/10/22	THIRY Sandrine
Nismes Château	17-10-22	OTV
Nismes Châtillon	22-10-22	Crayas du Thiry
Nismes Château	05-11-22	OTV/CCR/De Capes et de Mots
Nismes Château	21-11-22	PNVH
Nismes Château	04-12-22	CCR
Oignies Ecole	Calendrier 2022	CTT Oignies
Oignies Ecole	Calendrier 2022	Les 3 T's
Oignies Communautaire	08-01-22	SCHATTEMAN Stefaan
Oignies Communautaire	22-01-22	SCHATTEMAN Stefaan
Oignies Communautaire	WE 29/01/22	BROUCKAERT Edith
Oignies Ecole	12-03-22	MINART Annick
Oignies Ecole	WE 23/04/22	BODART Gauthier
Oignies Ecole	We 07/05/22	Comité des fêtes
Oignies Communautaire	04 et 18/05 + 01 et 29/06	PCS "Les femmes entre elles"
Oignies Communautaire	We 14/05/22	Les Apéros Onégiens
Oignies Ecole	28-05-22	ASBL Les amis du Bois des Nobertins
Oignies Ecole	30-05-22	Parc National
Oignies Ecole	05-06-22	VTT Oignies
Oignies Communautaire	17-06-22	PCS
Oignies Communautaire	19-06-22	Maison des Jeunes
Oignies Ecole	25-06-22	Ecole de Oignies

Oignies Ecole	01 au 07/07 + 11 au 17/08/22	GASCOT
Oignies Ecole	WE 09/07/22	SYMOENS Samuël
Oignies Ecole	16-07-22	ASBL Les amis du Bois des Nobertins
Oignies Communautaire	WE 23/07/22	Les Apéros Onégiens
Oignies Ecole	WE 06/08/22	MURRU Maxime
Oignies Communautaire	12 au 15/08/22	Comité des fêtes
Oignies Ecole	03-09-22	Crayas du Thiry
Oignies Communautaire	16-09-22	PCS
Oignies Communautaire	24-09-22	CCR - balade contée Don Fabulist
Oignies Communautaire	29-09-22	Point lecture CCR
Oignies Communautaire	01-10-22	Schatteman Stefaan
Oignies Ecole	WE 08/10/22	Les Apéros Onégiens
Oignies Ecole	14 au 17/10	Place aux enfants
Oignies Communautaire	22-10-22	PCS
Oignies Ecole	We 05-11-22	CARPENT - RULLE
Oignies Communautaire	19-11-22	SCHATTEMAN Stefaan
Oignies Communautaire	23-11-22	PCS - Emmeline
Oignies Ecole	We 26/11/22	MANISE Jonas
Oignies Ecole	02-12-22	Ecole de Oignies
Oignies Communautaire	12-12-22	PNVH
Oignies Communautaire	17-12-22	SCHATTEMAN Stefaan
Oignies Communautaire	We 31/12/22	BENICOURT Xavier
Olloy Patria	Calendrier 2022	Le Relais Verlaine EDD
Olloy Patria	Calendrier 2022	Palette Ollégienne
Olloy Pétanque	Calendrier 2022	Cats Bikers
Olloy Pétanque	04 et 25/10 + 22/11 + 21/12/22	Groupement des chasseurs et traqueurs chasse de Baimont et Plaine
Olloy Patria	21/02, 23/05, 29/08, 28/11/22	Croix rouge
Olloy Pétanque	12-02-22	Crayas du Thiry
Olloy Patria	WE 26/03/22	LEONARD Valérie

Olloy Pétanque	WE 26/03/22	Les Djouweux
Olloy Pétanque	12-04-22	LEBEC Delphine
Olloy Patria	15-04-22	Gamelle
Olloy Patria	WE 16/04/22	Gamelle
Olloy Patria	18-04-22	Gamelle
Olloy Pétanque	16 au 18/04/22	Les Maroux
Olloy Patria	We 30/04/22	ANGOT Laura
Olloy Patria	WE 07/05/22	Les Mi-Vieux
Olloy Patria	We 14/05/22	DECUYPER Frédérique
Olloy Pétanque	14/05, 11/06, 10/09, 08/10, 12/11, 10/12/22	Les Djouweux
Olloy Patria	19 au 22/05/22	Les Maroux
Olloy Patria	25 au 27/05/22	Comité des fêtes
Olloy Patria	We 02/07/22	AUGUSTER Laura
Olloy Pétanque	18/06 et 06/08/22	ESV Olloy
Olloy Pétanque	WE 02/07/22	Les Manches
Olloy Pétanque	20, 21, 22/07/22	TAMALOU
Olloy Patria	27/07 au 03/08/22	Les Maroux
<del>Olloy Pétanque</del>	<del>We 13/08/22</del>	<del>Les Mi-Vieux</del>
<del>Olloy Pétanque</del>	<del>21-08-22</del>	<del>ASBL Karacké de l'Entraide</del>
Olloy Pétanque	14-08-22	JACQUEMART Pascale
Olloy Patria	03-09-22	Crayas du Thiry
Olloy Patria	09,10,11,12/09/22	Comité des fêtes
Olloy Pétanque	We 17/09/22	DELFORGE Eloïse
Olloy Pétanque	We 24/09/22	JACQUEMART Géraldine
Olloy Pétanque	22-10-22	SCHATTEMAN Stefaan
Olloy Pétanque	WE 05/11/22	LEONARD Marine
Olloy Patria	WE 05/11/22	Palette Ollégienne
Olloy Patria	We 12/11/22	BRECHT Krystal
Olloy Pétanque	26-11-22	Crayas du Thiry

Olloy Patria	02, 03, 04/12/22	Ecole d'Olloy
Olloy Patria	We 17/12/22	Les Mi-Vieux
Olloy Pétanque	17-12-22	PCS
Treignes Ecole	Calendrier 2022	Variation danse
<del>Treignes UFraternelle</del>	<del>11-12-13/02/22</del>	<del>TRONCHON</del>
Treignes UFraternelle	06-03-22	Comité des fêtes
Treignes UFraternelle	12-03-22	La Treignoise Mazéenne
Treignes UFraternelle	18-03-22	MICHEL Laurence
Treignes UFraternelle	21-03-22	FINFE Paulette
Treignes UFraternelle	WE 27/03-28/08-22/10/22	3x20 Treignois
Treignes UFraternelle	31-03-22	BRIOIR Catherine
Treignes UFraternelle	16-04-22	Succession DE VRIEZE Albert
Treignes UFraternelle	We 30/04/22	EVARD Cassandra
Treignes UFraternelle	We 28/05/22	HANNEUSE Larry
<del>Treignes UFraternelle</del>	<del>We 04/06/22</del>	<del>MANSARD Sandrine</del>
Treignes UFraternelle	We 11/06/22	BOISNARD Janique
Treignes UFraternelle	17 au 20/06/22	Comité des fêtes de Treignes
Treignes UFraternelle	01-07-22	Comité des fêtes de Treignes
Treignes UFraternelle	WE 09/07/22	INAH Tina
Treignes UFraternelle	WE 14-08-2022	FIFS Gérard
Treignes UFraternelle	Répétitions Toine Culot	Comité des fêtes de Treignes
Treignes UFraternelle	We 05/11/22	USV Treignes
Treignes UFraternelle	We 12/11/22	La Treignoise Mazéenne
Treignes UFraternelle	30-11-22	Succession SABLON Renée

## 6.2.2. Budget

### 6.2.2.1. Acquisition de matériel pour les salles

➤ Montant attribué : 2.500€ - article 124/744/51 (projet 2022/0008) :

- remplacement du matériel vétuste de la salle de la pétanque d'Olloy par 1 frigo droit vitré => 1.012€

- remplacement du matériel vétuste de la salle Châtillon par 1 frigo sous bar => 1.640€
- dépassement de 152€ (MB article 124/741/98 (projet 2022/007) acquisition de mobilier pour les salles).

### 6.2.2.2. Acquisition de mobilier pour les salles

➤ Montant attribué : 2.500€ - article 124/741/98 (projet 2022/007) :

- - 152€ (MB article 124/741/98 (projet 2022/007) => solde de 2.348€ à attribuer (dossier en cours)

### 6.2.3. Les aides matérielles

La majorité des aides sont fournies dans le cadre des événements repris dans la liste 6.1 Evénements / Festivités. Des aides ont également été fournies pour les activités suivantes :

<u>ENTITE</u>	<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>DEMANDEURS</u>	<u>ACTIVITES</u>
Mazée	AA - E Stirling Memorial	LAPAILLE Guy	Entretien terrain aéromodélisme printemps et automne
Nismes	Espace Elément-Terre	JACQUET Joël	Thématique "Au fil de l'eau"
Nismes	Ecole Communale Nismes	SENET Marie-Christine	Bourses aux vêtements 26/03/22 et 08/10/22
Nismes	APN	Michel Castin	Nettoyage de rivière 03/22
Nismes	PCS	Vanessa Marotte	Donnerie 05/22
Nismes	OTV	OTV	transport anciennes batteries barques électriques 06/22
Nismes	Laurent DELTOUR	Laurent DELTOUR	Location salle Châtillon 06/22
Nismes	Altéo	Altéo	Rencontre auberge espagnole 06/22
Nismes	Ecole Communale Nismes	Enseignantes	Barbecue de fin d'année 06/22
Olloy	Palette Ollégienne	LHOTTE Sylvian	Activités des 18, 19, 20/02 et 08, 09, 10/04/22
Olloy	ZP	Clausse Olivier	Sensibilisation au port de la ceinture de sécurité 10/22
Olloy	Le Légendaire	Nathalie Chomy	Halloween 29/10/22
Olloy	Palette Ollégienne	Sylvian Lhotte	Souper du tennis de table 05/11/22
Olloy	Ecole communale	Jessica BEESEMS	Saint-Nicolas 02/12/22
Oignies	MJV	MJV	Skate Day 14/04/22
Oignies	Ecole Communale de Oignies	Enseignantes	Fête scolaire 06 et 12/22
Treignes	3x20 Treignois	BROODHAERS Christine	27/03, 28/08, 22/10/22
Treignes	GASCOT	Viviane Delizée	Spectacle Les Macrales 08/22
Vierves	Citoyens Vierves	Alain BOUVY	Drapeau canon Vierves
Vierves	Dirk HENDRIKX	Dirk Hendrikx	Projet "attention des pierres tombent"
Vierves	Ecole communale de Vierves	Enseignantes	Fête scolaire 06/22
Vierves	Relais Verlaine	Séverine	Stages d'été
Vierves	WVP	Philippe DESSART	Transport frigo SPAR Mariembourg 07/22
Viroinval	Umédia Production Services	Umédia Production Services	Tournage Les Rivières Pourpres fév, mars 22
Viroinval	Umédia Production Services	Umédia Production Services	Tournage Les Rivières Pourpres fév, mars 22
Couvin	Commune de Couvin	Service Travaux	Accueil Tour de la Province 08/22

#### 6.2.4. La distribution de sapins

A l'approche des fêtes de fin d'année, des sapins sont distribués, par le service Travaux, dans les infrastructures communales et partenaires, les écoles, les églises, ainsi qu'aux associations qui organisent des activités de Noël, pour autant que ces derniers le souhaitent et s'engagent à les garnir.

- Soit un total de 85 sapins de taille normale, 2 de taille moyenne et 3 de grande taille

### 6.3. LES CAMPAGNES ET COLLECTES SUR LA VOIE PUBLIQUE, LE COMMERCE / DEMANDE DE COLLABORATION

#### 6.3.1. Campagnes et collectes sur la voie publique

Asbl AGRF - Plan vaccination
Opération Arc en Ciel
Charte du dialogue direct 2022 - collectes dans l'espace public et à domicile
Fête des voisins
Journée mondiale du diabète
Cap 48
Opération 11.11.11
Journée internationale pour la Paix
Semaine du Cœur
Tombola du comité de Saint-Nicolas de l'école communale de Nismes

#### 6.3.2. Le commerce / demande de collaboration

Nismes – Marché du terroir : chaque 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> samedi/mois de mars à décembre
Nismes – Marché de la Rive Droite : chaque 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> samedi/mois d'avril à octobre
Nismes – Ouverture d'un espace écologique, éducatif et ludique
Week-end du client : 1 <sup>er</sup> we d'octobre
Nismes – Chalet d'Hiver : du 15/12/22 au 15/01/23 (dossier en cours)

### 6.4. LES CIRCULATIONS EN FORET ET BALISAGES TEMPORAIRES

<b>PERIODE</b>	<b>DEMANDEURS</b>	<b>ACTIVITES</b>
01 au 09/01/22	FRSO	Passage Course d'orientation
30-01-22	ESPF	Passage Trail
13-02-22	Crayas du Thiry	Marche des crayas

02, 03, 10 et 11/03/22	Umédia Production Services	Tournage Les Rivières pourpres
12-03-22	ASBL La Treignoise Mazéenne	Nettoyage Berges de la rivière Treignes-Mazée
13-03-22	Crayat'titude	L'enfer du Viroin by bike
19-03-22	ASBL La Treignoise Mazéenne	Ouverture pêche truite et barbecue
02-04-22	Ardennes Jeep Club	Balade 4x4
16-04-22	Trailers des Fagnes	Trail du Tyrol Petigny
16, 17/04/22	Scouts "Gamelle"	Manifestation Gamelle
24-04-22	Les Mouchons des Bos	Randonnée VTT
26/04 au 02/05/22	Serge Delaby ULB	Stage cartographie
11 au 13/05/22	Université d'Anvers	Excursion département Biologie
15-05-22	Crayas du Thiry	Marche des orchidées
21 et 22-05-22	Cats Bikers	Raid du Viroin
28/05 au 04/06/22	Hiberniaschool Modelbare	Mouvements jeunesse - Terrain Fontaine 1-107
Fin mai	ASBL La Treignoise Mazéenne	Nettoyage Berges de la rivière Treignes-Mazée
04-06-22	CAEYMAEX Olivier	Barbecue familial Bon Dieu Rouge
05-06-22	VTT Oignies	Raid de l'Harchoise
11-06-22	ACCO	Trail du Viroin
18-06-22	Jogging Team Ry de Rome	Jogging La Petignolaise
19-06-22	CELD	Marche ADEPS
26-06-22	Artemis Production	Tournage Fondry des Chiens
Fin juin	ASBL La Treignoise Mazéenne	Découverte des techniques de la pêche encadrées/Sensibilisation protection des rivières/repas
02-07-22	Internat Les Aubépines	Trail les Aubépines
03-07-22	GASCOT	Marche ADEPS
10/07 et 13/11/22	Les Amis d'Arthur Masson	Marches ADEPS
14-08-22	Comité des Fêtes de Nivèrlée	Jogging La Nivèrléenne
14-08-22	Biard Alison	Barbecue entre amis
15-08-22	BASTIN Philippe	Barbecue familial Bon Dieu Rouge
15-08-22	Crayat'titude	L'Enfer du Viroin
Fin août		Nettoyage Berges de la rivière Treignes-Mazée
03-09-22	Crayas du Thiry	Marche du Centre de l'Europe
03-09-22	Jeunesse de Vierves	Marche bibitive
04-09-22	Cats Bikers	Rando VTT Les coteaux du Viroin
18-09-22	Chantecler	Marche ADEPS
24-09-22	Jeunesse de Fagnolle	Trail du pays des drôles
Automne 22	CNB	Activités mycologiques
Automne 22	Jacques NICOLAS	Initiation aux champignons - école primaire Mariembourg
25-10-22	Agro-Bio Tech Gembloux	Excursion analyse biodiversité
04-11-22	MJV/Chantecler	Halloween
19-11-22	Fremantle	Tournage Masked Singer Fondry des Chiens
11 et 12/22		Manœuvres militaires
10-12-22	Jeunesse de Vierves	Marche d'Hiver
20-12-21 au 31-12-23	BAYET camille	Prélèvement en forêt
Permanent	PNVH	Balisage randonnée géologique de l'Eau Noire et du Viroin

## 6.5. LES TOURNAGES

<b>DATES</b>	<b>LIEU</b>	<b>ACTIVITES</b>
24-25/02/22	Fondry des chiens	Tournage "Arcadia"
14/02...../30/04/2022	Olloy, Regniessart, Vierves, Treignes	Tournage "Les rivières Pourpres"
26-06-22	Fondry des chiens	Tournage "La vie pour de vrai"



14-11-22

Fondry des chiens

Tournage The Masked Singer

## 6.6. LES CONVENTIONS

Les mises à disposition de locaux et d'infrastructures et les partenariats entre la Commune de Viroinval et les différents organismes sont conclus sur la base de conventions. Celles-ci sont revues lorsque des modifications doivent être apportées.

Deux conventions ont été présentées au Conseil communal au cours de cette année 2022 :

- Occupation du local communal sis Place Albert 1<sup>er</sup> à 5670 VIERVES – Cadastre Son A 681F – En faveur de l'Asbl Carnaval Viervoies (suite à la dissolution du club de balle-pelote ASVV)
- Occupation du domaine public dans le cadre de l'édition 2022 du Chalet d'Hiver (en cours)

## 7. L'INFORMATION

### 7.1. LE VIROINVAL INFOS

Chaque semaine une page d'information est rédigée en fonction des besoins de l'administration, des demandes reçues et des activités en cours. Le Viroinval Infos est distribué en toutes-boîtes à tous les citoyens de Viroinval.

### 7.2. LE GUIDE



Ce guide est distribué à chaque nouvel arrivant dans notre commune en vue de présenter rapidement l'entité de Viroinval, son administration, ses services et l'informer des adresses et services utiles.

### 7.3. LE SITE INTERNET

Le site Internet (et ses liens avec l'Office du Tourisme, le Centre culturel et le Parc naturel) est également un outil performant de communication. Sa gestion quotidienne (contenu et structure des informations) est une des actions principales du service.

## 7.4. PAGE FACEBOOK

Depuis 2018, la Commune de Viroinval a ouvert une page Facebook à l'attention des citoyens dénommée « *VIROINVAL Infos* ». Sa gestion quotidienne est également une des actions principales du service.

## 7.5. LA REVUE DE PRESSE

Une revue de presse à partir des journaux locaux (L'Avenir – La Nouvelle Gazette) est centralisée au service accueil du centre administratif.

## 7.6. L'ENVIROIN

Le Centre Culturel consacre 4 pages de l'Environnement pour les communications communales. L'édition de ces 4 pages est centralisée par le service.

## 8. L'ACCUEIL

L'accueil est le carrefour de toute l'activité de l'organisme. La qualité de l'accueil détermine l'image que l'utilisateur se fait de l'administration. Ce service assure aussi l'intendance des salles du Centre administratif et du Château communal lors des diverses réunions programmées.

En vue de satisfaire un plus grand nombre de citoyens, les services suivants sont également assurés :

- paiement par Bancontact dans ce service comme pour les services Population et Finances & Régie ;
- gestion et distribution des sacs biodégradables ;
- gestion et distribution des sacs PMC et sacs bruns pour les camps de scouts ;
- gestion et intendance des salles du Centre administratif et du Château communal, en ce compris la gestion des stocks de boissons ;
- réception du central téléphonique ;
- affichage de publications diverses.

Le service accueil timbre le courrier de l'ensemble de la commune ainsi que celui du CPAS.

Janvier : 2.369,28€

Février : 2.024,41€

Mars : 2.825,68€

Avril / Mai : 9.113,26€

---

Juin :	1.871,17€
Juillet :	1.781,56€
Août :	2.262,30€
Septembre :	2.365,50€
Octobre :	7.371,61€

Soit pour 10 mois, un total d'affranchissement de 31.984,77€ dont l'affranchissement pour le CPAS qui lui sera facturé.

## 8.1. LE GUICHET DE L'EMPLOI

Un panneau d'information a été placé dans ce service en vue d'y apposer les appels à candidature d'emploi reçus via le Forem.

## 9. LES CEREMONIES

Le service assure :

- L'organisation des événements (cérémonies officielles, visites ministérielles, journée du personnel, fête patronale, les vœux,...) ;
- L'instruction et le suivi des dossiers (autorisations spécifiques, publicité et invitations,...) ;
- L'intendance de ces événements ;
- La gestion des stocks (les boissons et accompagnements ; les présents pour les jubilaires, conférenciers, visites ministérielles,... ; la vaisselle et matériel d'intendance ;
- La présentation du livre d'Or.

### 9.1. CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX

Chaque année, le Collège communal, le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale de Viroinval présentent leurs vœux au personnel communal ainsi qu'aux responsables des entités liées à l'Administration communale.

La cérémonie officielle est organisée dans les locaux du Centre Culturel Action Sud de Nismes. Elle se clôture par le verre de l'amitié.

En suivi de cette partie protocolaire, une partie festive, à laquelle les conjoints sont conviés, est proposée aux autorités ainsi qu'aux membres du personnel.

En raison de la pandémie COVID-19, la cérémonie et la partie festive qui devaient être organisées le vendredi 07 janvier 2022 ont été annulées.

### 9.1.1. Carton de voeux



### 9.2. CEREMONIE DES MERITES VIROINVAIS



## Prix de l'Intégration & de l'entraide citoyenne

*Ce prix met à l'honneur l'association, l'entreprise, le club, le particulier qui a montré une démarche particulièrement inclusive, qui a fait preuve d'ouverture aux différences et au monde, que ce soit dans son ouverture à la population, dans ses engagements, dans son accessibilité...*

Il s'agit pour ce prix d'une mise à l'honneur de l'ensemble des personnes qui se sont investies dans cette catégorie, ces initiatives sont louables et difficilement comparables et compliquées à départager.

Un remerciement chaleureux est donc adressé :

- ✓ à l'ensemble des 65 bénévoles qui ont participé à la confection des masques COVID pendant le premier confinement lorsque ceux-ci n'étaient pas trouvables ;
- ✓ à l'ensemble des 7 bénévoles qui ont participé au transport des citoyens ayant des difficultés de mobilité vers les centres de vaccination ;
- ✓ aux équipes de la maison de repos « Le repos des Vallées » pour leur grande solidarité entre elles et pour leurs activités et la mise en place de différentes mesures durant la crise COVID ;
- ✓ aux écoles communales de Viroinval pour le maintien de la « Journée non-violence » (activités, collaboration, sensibilisation,...) ;
- ✓ à Monsieur Thibaut LORENT, citoyen de Viroinval depuis 2021 ayant œuvré aux bonnes relations de voisinage.

## Prix de la Démarche environnementale

*Ce prix récompense l'association, l'entreprise, le club, le particulier qui s'est illustré dans la prise en compte de l'environnement dans l'organisation de ses événements ou dans son fonctionnement journalier.*

Les nommés sont :

- ✓ les Ecoles libres et communales de Viroinval : 10 implantations, aménagement d'un sentier nature, d'un jardin médiéval et pédagogique, les écoles du dehors, les journées propreté... ;
- ✓ COULONVAL Daniel : ouverture de la station au biogaz (valorisation du surplus de production lié à la station de biométhanisation) ;
- ✓ l'Ecomusée de Treignes « Les villages des débranchés » : création de cabanes et personnages en vannerie végétale ;
- ✓ la cellule PCDN des Eaux Vives : suivi du programme de sauvegarde d'une variété de truite Fario ;
- ✓ la cellule PCDN des vergers : entretien des vergers conservatoires (anciennes variétés fruitières) ;
- ✓ l'ASBL CODEF : participation à des chantiers de gestion, entretien des sites naturels.

Les lauréats sont :

- **3<sup>ème</sup> : « Ex aequo » Ecomusée de Treignes & Cellule PCDN Eaux Vives**
- **2<sup>ème</sup> : Cellule PCDN Vergers**
- **1<sup>er</sup> : « Ex aequo » Daniel COULONVAL & Ecoles libres et communales de Viroinval**



## Prix de l'Entrepreneuriat

*Ce prix récompense une entreprise, un indépendant qui s'est illustré lors de sa création, de son extension, qui a développé une nouvelle activité.*

Les nommés sont :

- ✓ Escavir : développement de l'activité, rénovation et ouverture de leur nouvelle poissonnerie à Olloy ;
- ✓ l'Authentik : bière l'Authentik, inauguration de l'établissement à Treignes et création d'un vignoble, collaboration avec les acteurs locaux ;
- ✓ le domaine Metz/Hologne : création d'un vignoble à Mazée (culture biologique) ;
- ✓ la bergerie de la Scayes : troupeau de 50 brebis en 2021 à Oignies, développement de l'activité, vente de produits circuit court ;
- ✓ le Maz'Pain : boulangerie bio à base de produits locaux (circuits courts), ouverture d'un espace plus grand avec espace dégustation et proposition de plats à emporter ;
- ✓ l'ASBL Wallonie Viroinval Production – La Voix des Compagnons – Les Compagnons du Cœur : arts du spectacle, aide alimentaire, opération « Toujours Vivant ».

Les lauréats sont :

- **3<sup>ème</sup> : Le Maz'Pain**
- **2<sup>ème</sup> : Escavir**
- **1<sup>er</sup> : L'Authentik**

## Prix culturel

*Ce prix récompense l'association, le particulier qui s'est illustré dans la vie culturelle de la Commune par le biais d'un produit culturel ou d'une œuvre*

Les nommés sont :

- ✓ CUVELIER Pascale : mosaïque à base d'ardoise, hommage au passé des ardoisières et aux végétaux et forêts qui nous entourent, technique de forge ;
- ✓ HENDRIKX Dirk : festival « Boojum et Dada » à Vierves, œuvres monumentales « sentiers d'art » ;
- ✓ JAMAR Saskia : enregistrement d'un premier album en 2019, sorti en août 2021
- ✓ le Ciné Chaplin : programmation originale et à thèmes, animations de promotion, collaboration avec les acteurs locaux, soirées débat ;
- ✓ le Nuton Pub : concerts de qualité à prix démocratiques et organisations en période Covid en 2020.

Les lauréats sont :

- **3<sup>ème</sup> : CUVELIER Pascale**
- **2<sup>ème</sup> : Ciné Chaplin**
- **1<sup>er</sup> : HENDRIKX Dirk**

## Prix du Sport

*Ce prix récompense des sportifs et clubs qui se sont particulièrement illustrés dans leurs disciplines. Afin de mettre en avant le sport chez les jeunes, cette catégorie est scindée comme suit : individuel « -18 ans » & « +18 ans » et collectif.*

## Individuel -18 ans

Le seul en lice et lauréat est :

- ✓ **1<sup>er</sup>** : GASPARD Mathéo : cyclo cross / VTT et course sur route – 3<sup>ème</sup> au classement général U16 U17 – sélectionné par le Fédération

## Individuel + 18 ans

Les nommés sont :

- ✓ DARTEVELLE Claude : course à pied - +/- 10 1<sup>ère</sup> places – 3.000 km/an d'entraînement et 6 heures de fitness/semaine ;
- ✓ DUMOULIN Romain : course à pied – fait partie des meilleurs francophones sur 1500m - progression dans les chronos – champion de Belgique d'Ekiden avec son club USBW – a gagné plusieurs joggings dont la Carolorida ;
- ✓ ROUSSEAU Jérôme : gardien de football P1 OC Nismes – a pris sa place de titulaire en début de saison 2020-2021 – 4 penaltys arrêtés sur 4 en 2021, 3<sup>ème</sup> au classement clean sheet.

Les lauréats sont :

- **3<sup>ème</sup>** : **ROUSSEAU Jérôme**
- **2<sup>ème</sup>** : **DARTEVELLE Claude**
- **1<sup>er</sup>** : **DUMOULIN Romain**

## Collectif

Le seul en lice et lauréat est :

- **1<sup>er</sup>** : Equipe U14 de l'OC Nismes : 1<sup>er</sup> au 1<sup>er</sup> tour de la saison 2021/2022 (et Champions du titre en 2022) – Entraîneur David SIKORSKI

## Prix de l'Initiative

Ce prix récompense l'association, l'entreprise, le club, le particulier qui a fait preuve d'originalité, qui a lancé une activité novatrice pour la commune.

Les nommés sont :

- ✓ les Clubs VTT et trails : organisation de leurs activités malgré le Covid ;
- ✓ l'ASBL Etats d'Anes : création de l'ASBL en 2019 et développement de celle-ci en 2020 et 2021 ;
- ✓ le Comité des Fêtes de Treignes : nouvelle composition du comité en 2019 et développement des activités ;
- ✓ l'ASBL Treignes, Village des Musées : événement « Treignes, village hanté » ;
- ✓ Lilas musique : cortège Saint-Nicolas ;
- ✓ les jeunes de Viroinval : à l'initiative du projet de skatepark à Nismes.

Les lauréats sont :

- **3<sup>ème</sup>** : **Les jeunes de Viroinval**
- **2<sup>ème</sup>** : **Les clubs VTT et Trails (Cats bikers, Mouchons des Bos, Crayat'titude, ACCO)**
- **1<sup>er</sup>** : **L'ASBL Etats d'Anes**

## 9.3. COMMEMORATIONS

### 9.3.1. 08 Mai

➤ Programme :

Vendredi 06 mai : Dépôts de fleurs par les enfants dans les villages de l'entité.

- 09h15 - Mazée Place du Bucq
- 09h30 - Treignes Rue Basse-aux-Raines, devant le cimetière
- 10h00 - Vierves Eglise
- 10h30 - Olloy Eglise
- 11h00 - Oignies Rue Roger Delizée, Place du Baty
- 11h30 - Dourbes Rue de Mariembourg
- 11h45 - Nismes Place Châtillon

Dimanche 08 mai :

- 10h00 - Office religieux à l'Eglise de Le Mesnil suivi du dépôt de fleurs au monument par les Autorités Communales.

### 9.3.2. 11 Novembre

Jeudi 10 novembre : Dépôts de fleurs par les enfants dans les villages de l'entité.

- 09h15 - Mazée Place du Bucq
- 09h30 - Treignes Rue E Defraire – Plaque commémorative – Ferme Château
- 10h00 - Vierves Sur la crête, site des canons
- 10h30 - Olloy Tienne Fourcimont
- 11h00 - Oignies Rue Roger Delizée, Place du Baty
- 11h30 - Dourbes Rue de Mariembourg

Vendredi 11 novembre : Cérémonie officielle à Nismes

- 10h00 - Office religieux à l'église de Nismes
- 10h45 - Rassemblement devant l'église
- 11h00 - Cérémonie en présence des Autorités communales Place Châtillon (Participation des enfants des écoles, et des Fanfares Royales de Nismes)
- 11h45 - Verre de l'amitié à la salle du Conseil – Château Communal à Nismes

Samedi 12 novembre : Fête Saint-Martin à Le Mesnil

- 10h15 - Office religieux à l'église de Le Mesnil suivi du dépôt de la gerbe à la plaque commémorative.



## 9.4. VISITES MINISTÉRIELLES/INAUGURATIONS

### 9.4.1. Visite de la Ministre Zakia KHATTABI – Le mercredi 14 septembre 2022

Une visite de Madame Zakia KHATTABI, Ministre Fédérale du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, était prévue le mercredi 14 septembre 2022, en vue de prendre connaissance des projets de réseaux de chaleur et de valorisation du bois local en plaquettes, selon le programme suivant :

- accueil au Château communal de Nismes, salle du Conseil, aux alentours de 11h15
- 11h30 :
  1. état des lieux de l'utilisation de la ressource forestière pour le chauffage des bâtiments publics sur Viroinval ;
  2. présentation du projet de la plateforme bois-énergie par le Parc naturel Viroin-Hermeton ;
  3. lunch et échanges de paroles.

Madame la Ministre ayant été retenue pour une réunion de haute importance suite à la crise énergétique, sa visite à Viroinval a été annulée.

### 9.4.2. Inauguration du clocher de l'église de Nismes – Le samedi 01 octobre 2022

La Commune de Viroinval,  
au nom du Collège Communal  
et du Conseil Communal,  
a le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration du clocher  
de l'église de Nismes**

Le samedi 01 octobre 2022 à 11h00  
en l'église Saint-Lambert de Nismes

**INAUGURATION**

**Programme**

*La Fabrique d'Eglise Saint-Lambert de Nismes  
inaugure le clocher de l'église Saint-Lambert  
le samedi 01 octobre 2022*

10H00 : Office religieux  
11H00 : Montée des valises temporelles  
11H30 : Inauguration suivie du verre de l'amitié,  
par la Commune de Viroinval  
12H30 : Repas salle Espoir et Fraternité  
20H00 : Concert de la chorale  
« Les Troubadours de l'Eau Noire »

*En collaboration avec Monsieur Emmanuel CLACENS,  
Organiste de la Cathédrale de Namur*

Information et réservation :  
Monsieur Jean-Pierre Piton  
0494 45 25 44 - jppiton50@gmail.com

**Samedi 01/10/2022**

### 9.4.3. 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Maison des Archives de Viroinval



*La Maison des Archives de Viroinval*  
*fête ses 10 Ans*  
*Le week-end du 11 novembre 2022*

A cette occasion,  
Une visite découverte de la Maison des Archives vous sera proposée.

Elle donnera la possibilité aux visiteurs de se faire une idée du type de documents conservés sur place.  
Des visites guidées à l'intérieur des différentes salles permettront de découvrir les coulisses d'un bâtiment dont le contenu demeure mystérieux pour beaucoup d'entre nous.

La Commune de Viroinval, au nom du Collège communal et du Conseil communal, ainsi que Monsieur Bernard Nain, archiviste et historien local, ont le plaisir de vous convier à cette célébration, comme suit :

- Lieu : Maison des Archives de Viroinval, rue de la Gendarmerie - 5670 Vierves
- Visite de l'exposition et des locaux :
  - ◊ Le jeudi 10 novembre 2022
  - ◊ à 17 heures 30 : Accueil et vin d'honneur
  - ◊ à 18 heures 30 : Début de la visite (temps estimé : 1h30)
- **Réservation obligatoire pour le 09/11/2022 au plus tard**
  - ◊ Service Affaires Générales
  - ◊ 060/31 01 74 - nathalie.mathys@viroinval.be



*La Maison des Archives de Viroinval*  
*fête ses 10 Ans*  
*Le week-end du 11 novembre*

A cette occasion,  
Une visite découverte de la Maison des Archives vous sera proposée.

Elle donnera la possibilité aux visiteurs de se faire une idée du type de documents conservés sur place.  
Des visites guidées à l'intérieur des différentes salles permettront de découvrir les coulisses d'un bâtiment dont le contenu demeure mystérieux pour beaucoup d'entre nous.

La Commune de Viroinval, au nom du Collège communal et du Conseil communal, ainsi que Monsieur Bernard Nain, archiviste et historien local, ont le plaisir de vous convier à cette célébration, comme suit :

- Lieu : Maison des Archives de Viroinval, rue de la Gendarmerie - 5670 Vierves
- Visite de l'exposition et des locaux :
  - ◊ les samedi 12 et dimanche 13 novembre 2022 à 10 heures et 14 heures
  - ◊ par groupes de 12 personnes maximum
  - ◊ temps estimé pour la visite : 1h30
- **Réservation obligatoire**
  - ◊ pour le 09/11/2022 au plus tard
  - ◊ Service Affaires Générales
  - ◊ 060/31 01 74
  - ◊ nathalie.mathys@viroinval.be

**VIERVES**  
Son Château des Comtes de Hainaut, son Vieux L'Avant, son Massif, ses Ruelles et ses Bâties, ses pelouses calcaires... et sa **Maison des Archives de Viroinval** vous la connaissez ?  
**Elle fête ses 10 ans le week-end du 11 novembre 2022 !**

A cette occasion,  
Une visite découverte de la Maison des Archives vous sera proposée.  
Elle donnera la possibilité aux visiteurs de se faire une idée du type de documents conservés sur place. Des visites guidées à l'intérieur des différentes salles permettront de découvrir les coulisses d'un bâtiment dont le contenu demeure mystérieux pour beaucoup d'entre nous.

La Commune de Viroinval, au nom du Collège communal et du Conseil communal, ainsi que Monsieur Bernard Nain, archiviste et historien local, ont le plaisir de vous convier à cette célébration, comme suit :

- Lieu : Maison des Archives de Viroinval, rue de la Gendarmerie - 5670 Vierves
- Visite de l'exposition et des locaux :
  - ◊ Le vendredi 11 novembre 2022 à 14 heures et 16 heures 30
  - ◊ par groupes de 12 personnes maximum
  - ◊ temps estimé pour la visite : 1h30
- **Réservation obligatoire**
  - ◊ pour le 09/11/2022 au plus tard
  - ◊ Service Affaires Générales
  - ◊ 060/31 01 74
  - ◊ nathalie.mathys@viroinval.be

**Pour les autres citoyens de Viroinval**  
Des visites sont programmées le samedi 12 et dimanche 13 novembre 2022 à 10h et 14h (sur réservation uniquement).

**Pour les citoyens de Vierves (qui le souhaitent)**  
Une visite est programmée le vendredi 11 novembre 2022 à 14h et 16h30 (sur réservation uniquement).

## 9.5. CEREMONIE DES JUBILAIRES

Préalablement à l'organisation des visites à domicile, les étapes suivantes sont réalisées :

- établissement de la liste des jubilaires ;
- vérification des domiciles afin de supprimer les personnes séparées ;
- demande de copie des actes de mariage dans les différentes communes ;
- réalisation de la mise en page du Livre d'Or ;
- constitution d'un dossier par couple ;
- envoi d'un courrier au Cabinet de sa Majesté le Roi afin d'obtenir les Messages à remettre aux couples jubilaires.
- commande des présents ;
- établissement des diplômes.

Pour l'année 2022, nous avons fêté :

- 3 couples Noces de Brillant (65 ans)
- 1 couple Noces de Diamant (60 ans)
- 13 couples Noces d'Or (50 ans).

Au cours de cette année, nous avons également 3 centenaires :

- 1 centenaire 100 ans
- 1 centenaire 101 ans
- 1 centenaire 107 ans

## 10. LES DOSSIERS DE SUBVENTIONS

### 10.1. VIROINVAL S'ILLUMINE

Un subside de 5.000€ est octroyé chaque année à la Commune de Viroinval par l'intercommunale AIEG, afin d'assurer la continuité du projet « Viroinval s'illumine » consistant en l'installation de guirlandes féériques dans les différents villages de l'entité en période de fin d'année. Considérant l'importance de réaliser des économies dans la consommation d'énergie, le collège communal a décidé de ne pas affecter le subside à l'illumination du château communal de Nismes, ni de décorer un sapin dans chaque village de l'entité, mais d'envisager la faisabilité d'un éclairage du parc communal, sur deux ans. Une partie du subside est maintenu pour les réparations éventuelles à effectuer sur le matériel « guirlandes féériques ».

### 10.2. SUBSIDES COMMUNAUX

- a) Office du Tourisme de Viroinval : 91.800,00€
- b) Centre Culturel Action Sud : 74.419,74€
- c) Centre des seniors de Viroinval : 3.915,00€
- d) Centre d'Action laïque - Maison de la Laïcité Michel Jamme : 12.390,00€
- e) Maison des Jeunes de Viroinval : 12.000,00€
- f) Maison du Tourisme du Pays des Lacs – Valorisation touristique du patrimoine naturel de la forêt du Pays de chimay – PWDR 2022-2023 : 1.804,48€
- g) Chaîne de télévision Boukè : 3.985,85€
- h) ASBL ICARe : montant à revoir

- i) Budget participatif : aucune enveloppe budgétaire affectée au budget participatif pour l'exercice 2022. Pour rappel :

La répartition budgétaire entre les villages est calculée sur la base d'une enveloppe globale de 50.000 € répartie sur les exercices 2020 et 2021. La moitié de cette enveloppe représente la partie fixe par village, soit 3.125 €. L'autre moitié est répartie en fonction du nombre d'habitants par village.

- Le calcul donne le tableau suivant pour le budget participatif 2020, soit un montant de 24.887,55€ au budget extraordinaire :

Village	Part fixe	Nombre habitants	Part variable	Total
Oignies	3.125	826	3.643	6.767,62
Olloy	3.125	883	3.894	7.018,98
Treignes	3.125	594	2.620	5.744,51
Vierves	3.125	506	2.231	5.356,43
Total				24.887,55

- Le calcul donne le tableau suivant pour le budget participatif 2021, soit un montant de 25.112,45€ au budget extraordinaire :

Village	Part fixe	Nombre habitants	Part variable	Total
Dourbes	3.125	360	1.588	4.712,58
Le Mesnil	3.125	140	617	3.742,39
Mazée	3.125	562	2.478	5.603,39
Nismes	3.125	1798	7.929	11.054,09
Total				25.112,45

- Une délibération est présentée au Conseil communal de novembre afin d'envisager la continuité du projet de budget participatif pour l'exercice 2023.

## 11. CIMETIERES ET PATRIMOINE FUNERAIRE

Dossiers décès – vérification des données afin d'établir la facturation et l'enrôlement des taxes	80
Demandes d'octroi de concession	
D'emplacements « traditionnels »	11
D'emplacements équipés d'un caveau	7

D'emplacements équipés de deux caveaux	12
De columbariums	3
De caveaux urne	1
De champs communs	5
« Parcelle des Etoiles » - Inhumation	0
Ouvertures de caveau (suite au décès)	45
Demandes de creusement de fosse	
1 bac	5
2 bacs	0
Urne	7
Pleine terre	10
Placements des cendres en columbarium	7
Inhumations d'urnes	7
Dispersions des cendres	9
Conservations des cendres au domicile	1
Exhumations	13
Renouvellements de concession	19
Poses de plaquettes sur les stèles commémoratives (pelouse de dispersion)	7
Poses de plaquettes sur les ossuaires	13

Tableau 1. Statistiques des Cimetières et du Patrimoine Funéraire

## 11.1. MISSIONS

### 11.1.1. Réception des demandes d'achat.

Lorsque nous recevons une demande d'achat de concession, celle-ci doit être soumise au Collège pour octroi. Nous rédigeons une note en y intégrant le numéro de l'emplacement octroyé. Il s'ensuit l'envoi d'un acte d'octroi, de la facture et d'un exemplaire du règlement communal sur les funérailles et sépultures.

### 11.1.2. Réception des demandes de renouvellement.

Lorsque nous recevons une demande de renouvellement de concession, celle-ci doit être soumise au Collège pour accord. Nous rédigeons une note en y intégrant l'historique de la sépulture. Il s'ensuit l'envoi d'un acte de renouvellement, de la facture et d'un exemplaire du règlement communal sur les funérailles et sépultures.

### 11.1.3. Délivrance des autorisations de travaux dans les cimetières.

Conformément à l'article 33 du règlement, tous les travaux réalisés dans les cimetières sont soumis à une autorisation préalable.

Une demande est remise à notre service avec le détail des travaux sollicités, les dimensions des monuments et les matériaux utilisés. Nous vérifions l'emplacement, la zone et si la sépulture est toujours en cours de validité.

Nous soumettons la demande au Collège pour autorisation. Un courrier est transmis au demandeur.

Au cours de l'année 2022, nous avons traité 12 demandes.

### 11.1.4. Recherche des héritiers pour les sépultures arrivées à expiration et pour lesquelles aucune demande de renouvellement n'est introduite.

Pour les sépultures arrivées à expiration, nous devons rechercher les héritiers connus afin de les avertir qu'ils ont la possibilité d'introduire une demande de renouvellement. Pour chaque demande introduite nous réalisons des photos et nous évaluons l'état de la sépulture. Si des travaux s'avèrent nécessaires, le renouvellement est octroyé moyennant certaines conditions.

A ce jour, nous avons contacté 85 familles par courrier. Certains concessionnaires viennent spontanément en nos bureaux suite aux affichages dans le Viroinval Infos.

### 11.1.5. Ossuaires.

L'ossuaire de Le Mesnil (emplacement 219) a été finalisé cette année (voir photo).

Avant



Après



L'ossuaire des cimetières de Vierves et Nismes (parc) étant déjà saturé, une nouvelle étude est en cours afin de trouver de nouveaux emplacements pouvant rencontrer la fonction d'ossuaire tout en préservant un ancien monument.



### 11.1.6. Affichage des différentes sépultures.

Des plaquettes sont réalisées en fonction du type de sépulture et ce, conformément au règlement sur les funérailles et sépultures. Ces plaquettes sont placées sur les champs communs, les stèles commémoratives et les ossuaires. Les sépultures à attribuer sont également identifiées. (Travail journalier)



Affichage ossuaires

Affichage stèle commémorative

Affichage champs communs

### 11.1.7. Encodage des sépultures – photos.

Tous les dossiers cimetières ont été scannés :

- Douibes (Ancien) 179 dossiers concessions.
- Douibes (Nouveau) 119 dossiers concessions et 6 dossiers columbariums.
- Nismes (Parc) 929 dossiers concessions.
- Nismes (Ainseveau) 654 dossiers concessions et 45 dossiers columbariums.
- Olloy 997 dossiers concessions et 39 dossiers columbariums.
- Vierves 695 dossiers concessions et 9 dossiers columbariums.
- Mazée (Ancien) 298 dossiers concessions.
- Mazée (Nouveau) 216 dossiers concessions et 10 dossiers columbariums.
- Oignies (Ancien) 675 dossiers concessions.
- Oignies (Nouveau) 112 dossiers concessions et 16 dossiers columbariums.
- Treignes 709 dossiers concessions et 12 dossiers columbariums.
- Le Mesnil 244 dossiers concessions et 5 dossiers columbariums.

A ce jour, nous poursuivons la prise de photos en fonction de l'évolution sur le terrain (nouveaux monuments, placement de caveaux, exhumations, etc).

### 11.1.8. Gestion administrative des cimetières.

- Végétalisation des cimetières. En collaboration avec le service technique, nous avons aménager quelques parterres de fleurs (Nismes Parc – Vierves – Olloy)
- Sépultures d'importance historique locale. Un inventaire complet par cimetières des sépultures susceptibles d'être reprises en SIHL a été réalisé. Au vu du grand nombre d'emplacements, les critères de sélection ont été revus en collaboration avec notre historien (Monsieur Nain) et le service technique. Une nouvelle liste est donc en cours de réalisation en fonction des nouveaux critères.
- Publicité relative aux travaux réalisés dans les cimetières (exhumations, affichages, aménagements divers, etc) via le Viroinval Infos.
- Publicité destinée aux nouveaux concessionnaires de sépultures ou à toutes les personnes qui en font la demande par l'envoi du règlement communal sur les Funérailles et Sépultures.
- Correction des éventuelles erreurs entre les plans et les bases de données. Vérification sur le terrain.
- Introduction des dossiers de demande d'enlèvement de sépultures auprès du SPW.
- Gestion des dossiers d'exhumations et mise à jour des bases de données.
- Gestion des projets d'aménagements des différentes zones dans les différents cimetières
- Mise en place du programme cimetières « GIGWAL » en collaboration avec Messieurs DUVAL Frédéric (Service cadre de vie) et VAN GEEL Bruno (Cellule cartographie SPW). Au vu de la complexité rencontrée pour la récupération des données (Base de données à reprendre depuis 1998), la mise en place de ce programme a pris du retard. Nous espérons débuter son utilisation début 2022 avec une remise à jour des différents plans.

## 12. ORGANISATION – MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Après quelques années d'accalmie dû à la pandémie « Covid 19 », notre commune a vu revenir en masse les groupements de jeunesse.

Pour l'année 2022, nous avons traité 102 dossiers, accueilli 97 camps pour un total de 5.591 participants.

Dénomination camp	Date début	Date fin	Nombre de participants	Nombre d'encadrants
Les Guides CMI St henri Wolumé St Lambert	1-07-2022	31-07-22	45	7
ksa National	1-08-2022	15-08-22	65	25
Scouting in Kriko - gent	1-07-2022	14-07-22	40	15
Scouts Blauberg	15-07-2022	30-07-22	100	25
be/14 Saint Henri - Bruxelles	14-07-2022	30-07-22	45	6
Scouts en Gidsen Temse	29-06-2022	14-07-22	85	15
Scouts "99ème Parsifal Wijnegem"	11-02-2022	13-02-2022	30	6
Scouts De Pauw	2-07-2022	15-07-2022	19	7



Hiberniaschool	25-05-2022	4-06-2022	60	10
Sint Gertrudiscollège - Wetteren	25-04-2022	27-04-2022	50	7
Scouts en Gidsen Vlaanderen	6-05-2022	8-05-2022	30	5
Scouts en Gidsen Vlaanderen	20-05-2022	22-05-2022	30	5
46ème compagnies des mouettes	16-07-2022	31-07-2022	25	6
Eclaireurs - M0001 -Mouscron	29-06-2022	15-07-2022	30	10
7ème Unité SGP - Liège	29-06-2022	15-07-2022	33	5
Scouts et Gidsen Tessenderlo-centrum	5-08-2022	25-08-2022	170	40
NATURE vzw	4-04-2022	15-04-2022	25	10
NATURE vzw	4-05-2022	6-05-2022	24	8
Hiberniaschool	29-05-2022	3-06-2022	50	10
NATURE vzw - Power-up	2-07-2022	9-07-2022	15	5
NATURE vzw - Rising You Rotsweek 16+	10-07-2022	16-07-2022	25	8
NATURE vzw - Emmaus La Strada	17-07-2022	24-07-2022	20	8
NATURE vzw - Rising You Klimkamp 12-16	25-07-2022	31-07-2022	25	5
NATURE vzw - Leven in je Leefgroep	1-08-2022	7-08-2022	8	6
NATURE vzw - Erasmus + Yeurself	11-08-2022	18-08-2022	20	6
Vivato - Rhizo	13-06-2022	16-06-2022	16	34
NATURE vzw	23-09-2022	25-09-2022		
Scouts Hemiksem	1-07-2022	12-07-2022	35	7
KLJ Wakkerzeel	16-07-2022	31-07-2022	60	17
St Stefanus Scouts Nederokerzeel	15-07-2022	30-07-2022	100	24
Groepsleiding Gidsen Sint Jan	30-06-2022	12-07-2022	40	4
LCKV	1-07-2022	9-07-2022		16
LCKV	9-07-2022	16-07-2022	42	?
LCKV	16-07-2022	23-07-2022	42	16
LCKV	23-07-2022	30-07-2022	42	16
LCKV	30-07-2022	6-08-2022	42	15
LCKV	6-08-2022	13-08-2022	42	16
LCKV	13-08-2022	20-08-2022	42	15
LCKV	20-08-2022	22-08-2022		16
Scheldebloem de Merelbeke	13-07-2022	31-07-2022	130	25
Scouts Hellegat	1-07-2022	12-07-2022	50	8
Scouts Perk	28-07-2022	10-08-2022	60	22
Scouts Lod Lavki	15-07-2022	28-07-2022	90	40
JNM Leievallés	30-06-2022	9-07-2022	60	20
Kamp scouts et Gidsen Boseind	1-08-2022	15-08-2022	100	36
Kamp scouts Waterslag	15-07-2022	31-07-2022	25	5
Open Kamp Zuid West Vlaanderen	15-07-2022	24-07-2022	35	15
Palta pitatas kampos	2-08-2022	10-08-2022	25	8
Tijdreiskamp	4-07-2022	26-07-2022	14	?
Zomerkamp 45ème FOS De Schrans	1-08-2022	16-08-2022	53	25
Scouts were di Melsen	30-06-2022	15-07-2022	150	35
Jojoekamp - Giverkamp	1-07-2022	14-07-2022	55	20

23 ème Don Bosco	1-07-2022	15-07-2022	35	5
738 Erracht	17-07-2022	29-07-2022	8	6
Scouts - Troupe de l'hirondelle	29-06-2022	15-07-2022	23	4
Scout 23ste Don Bosco	27-06-2022	15-07-2022	25	7
KSA Adelaes Kortijk	19-07-2022	31-07-2022	10	5
Scouts de Loverval	27-06-2022	15-07-2022	25	10
Eclaireurs Saint Amand MO006	15-07-2022	31-07-2022	25	10
Zandlopers	1-07-2022	15-07-2022	35	10
Scouts Sint Rembert	16-07-2022	31-07-2022	30	10
Scouts Sint Laurentius Ename	18-07-2022	27-07-2022	30	12
Eclaireurs 008VM Unité scouts Preux Saint Quintin Huy	28-06-2022	15-07-2022	43	7
Troupe Pegase - RP013 - Unité Saint Géry de rebecq	1-08-2022	15-08-2022	36	7
Scouts St Franciscus	27-06-2022	15-07-2022	20	10
RP 018 Scouts de Tubize	16-07-2022	31-07-2022	23	6
KSA Vlaams et Vroom Izegem	1-08-2022	15-08-2022	65	?
Scouts Templeuve (Tournai)	27-06-2022	15-07-2022	30	7
NO016 Scouts de Emines	27-06-2022	14-07-2022	43	7
Eclaireurs Rangers - BH099 99E Mettewie FSC Molenbeek	1-08-2022	15-08-2022	48	11
Chirojongens (Sint Augustins)	15-07-2022	31-07-2022	60	20
Guides de la Pairelle	15-07-2022	31-07-2022	35	6
Troupe Albert 1er Attert	15-07-2022	31-07-2022	26	6
Eclaireurs de Nalinnes	1-07-2022	15-07-2022	30	12
Tsingy	15-07-2022	31-07-2022	41	10
NO042E1 Alezan 42 - Moustier sur Sambre	26-06-2022	15-07-2022	81	9
Guides saint Jacques	1-07-2022	15-07-2022	35	8
Scouts Windeke	1-07-2022	15-07-2022	80	22
Scouts Nele Asper	15-07-2022	30-07-2022	60	18
KSA Herdersem	16-07-2022	30-07-2022	80	24
Scouts Heitig Kruis	1-08-2022	16-08-2022	128	?
Troupe des sangliers Unité de Bruyère	16-07-2022	31-07-2022	40	6
Scout de la VI Escout (Leuze en Hainaut)	1-07-2022	15-07-2022	30	5
Scouts Sint Hubertusn W12105	1-07-2022	10-07-2022	20	6
RP008 Braine l'Alleud	20-07-2022	8-08-2022	50	7
Gidsen et Jonggidverkamp	2-07-2022	30-07-2022	68	21
LCKV Jeugdvakanties	1-07-2022	22-08-2022	42	16
Eclaireurs Scouts 21ème VML	15-07-2022	31-07-2022	40	?
Troupe Mercator Intrépide	1-07-2022	15-07-2022	37	?
Eclaireurs de Gerpinnes	1-07-2022	15-07-2022	45	10
Guides aventures Satinka La Louvière	15-07-2022	31-07-2022	55	13
Meute des louveteaux 291ème des Bruyères	21-07-2022	31-07-2022	39	8
Patro St Michel de Soignies	1-08-2022	11-08-2022	?	?
Groupe 1 - louveteaux	1-07-2022	8-07-2022	25	6
Les petits cailloux	18-07-2022	31-07-2022	25	7
Unité scouts chimay - section Balladins	11-07-2022	17-07-2022	25	8

Les louveteaux de Rémicourt	1-07-2022	10-07-2022	53	?
Scouts de Courcelles - Louveteaux	11-07-2022	20-07-2022	53	?
Les baladins (NO22) Gembloux	21-07-2022	31-07-2022	53	?
Freetime VZW	3-07-2022	23-07-2022	30	4
Freetime VZW	31-07-2022	20-08-2022	30	4
Unité scouts Nil Saint Vincent	24-06-2022	15-07-2022	32	14
Les scouts de Rèves	27-07-2022	11-08-2022	44	7
			<b>4465</b>	<b>1126</b>

Nous avons également vu le nombre de terrains mis en location augmenté au cours de ces 2 dernières années (plus de 9 terrains supplémentaires), ce qui nous donne un total de 55 terrains régulièrement occupés en période estivale.

Au vu de ce nombre croissant de participants, les problèmes rencontrés avant la pandémie ont été accentués (plainte de riverains, tapage nocturne, vitesse des voitures dans nos villages).

Le DNF nous a fait part des remarques suivantes :

- Dégradations sur plusieurs arbres.
- Vol de bois de chauffage + coupe de bois sur pied. (Mazée)
- Gros problème de toilettes relayés par les collègues, par les habitants et les promeneurs. (Dourbes)
- Nuisances sonores – présence d'appareils de sonorisation sur les camps. (Dourbes – Olloy)
- Nuisances sonores – présence d'appareils de sonorisation sur les camps et non-respect de la zone d'accès libre - Installation d'une tyrolienne hors zone d'accès sans protection et arrivée dans la rivière – feu pendant la période d'interdiction – déchets plastiques en forêt

Nos services ont reçu plusieurs plaintes de citoyens et de riverains (par Mail, par téléphone ou par l'intermédiaire de la médiatrice) dont voici un petit récapitulatif :

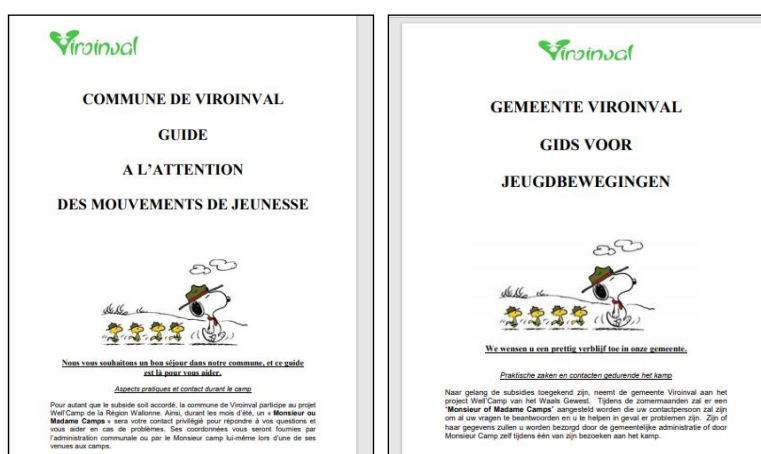
- Nuisances sonores - système d'amplification (Nismes).
- Nuisances sonores à répétition (Dourbes).
- Feu malgré interdiction dû à la sécheresse (Mazée – le Mesnil).
- Problème d'eau potable (Olloy).
- Taping nocturne (Oignies).
- Porte à porte (Dourbes).
- Problème d'alcool (fort) (Olloy).
- Non remise en état des terrains et déchets restés sur place (Dourbes).
- Nombre croissant des véhicules sur les terrains de campement et vitesse excessive lors du déplacement de ceux-ci aux abords des camps et dans les villages.

Une proposition des riverains et citoyens qui revient très souvent c'est un règlement beaucoup plus strict.

Afin de palier le non-respect du tri dans les conteneurs mis à disposition des camps et de leur utilisation par des tierces personnes, ceux-ci ont été placés dans l'enceinte du parc du service technique et des quais de déchargement ont été aménagés. Nous avons reçu de bons échos des propriétaires à la suite de cet aménagement.

Comme chaque année, une étudiante a été engagée afin d'assurer le relais entre les différents intervenants concernés. (Services communaux et techniques, ZP, DINAPHI, DNF et responsables des camps). Celui-ci a comptabilisé 139 heures de travail subsidiées en partie par l'opération « Well'camp 2022 ».

Le livret d'information réalisé par nos services a été traduit en Néerlandais et diffusé aux responsables des différents camps.



Afin de trouver une solution aux différents problèmes rencontrés, nous avons soumis plusieurs notes et projets de règlements communal pour l'accueil des mouvements de jeunesse.

A ce jour, nous sommes toujours en attente de son approbation par le Conseil Communal. Au vu de ce qui précède et sans soutien de la part de l'Autorité Communale, nous sommes dépourvus de solutions pour rendre la quiétude à nos citoyens durant la période estivale.

## 13. MARCHES DE TRAVAUX

### 13.1. MARCHES DE L'ANNEE

L'établissement de ces marchés et de leurs estimations a été réalisé en coordination avec les auteurs de projet désignés par marchés de service ou par établissement de conventions d'étude et de coordination sécurité santé.

Il a comporté les contacts avec les pouvoirs subsidiants éventuels en vue d'intégrer leurs impératifs techniques et administratifs dans les cahiers des charges ainsi que de respecter les échéances imposées de présentation de documents à différents stades de la procédure de subventionnement (avant-projet, projet, attribution et liquidation).

Après approbation des conditions et du mode de passation par le Conseil communal, les procédures de marchés ont été lancées, en fonction des montants estimatifs hors TVA, soit par consultation courriers d'entreprises choisies soit par publication d'avis de marché au niveau national sur la plateforme e-tendering.

En suivi de la réception du rapport d'attribution établi par les auteurs de projets, les attributions ont été ou seront proposées pour approbation au Collège communal avec les adaptations budgétaires pouvant résulter des écarts avec l'estimation. S'il échet, l'ensemble des pièces a été ou sera soumis à validation par la Tutelle générale d'annulation.

- Vierves - PIC 2019-2021 – Réfection de la rue des Lavandières (auteur de projet : Service Technique Provincial, pouvoir subsidiant : SPW mobilité infrastructures) ;
- Nismes - Aménagement de la Maison des Jeunes – Phase parachèvement intérieur (auteur de projet : Bureau d'architecture Sébastien MORAUX) ;
- Dourbes – Rénovation des vitraux de l'église Saint Servais (auteur de projet : Inasep, pouvoir subsidiant : SPW Awap) ;
- Olloy - PPT 2021 – Aménagement de l'école (auteur de projet : Bep, pouvoir subsidiant : FWB SGIS) ;
- Nismes – Conception et réalisation d'une installation de chauffage biomasse à plaquettes (auteur de projet : Services Affaires Générales, pouvoir subsidiant : SPW énergie bâtiment durable) ;
- Travaux forestiers divers par entreprises (devis 2022) (auteur de projet : Services Affaires Générales) ;
- Travaux d'exploitation forestière par entreprise (devis 2022) (auteur de projet : Services Affaires Générales).

## 13.2. SUIVI DE MARCHES ANTERIEURS

Les marchés repris ci-dessous concernent des marchés notifiés, dont cautions éventuelles reçues et ordres de commencer transmis. Ils ont fait l'objet de réunions de chantier périodiques, d'approbations d'états d'avancement et pour certains d'avenants et adaptations budgétaires, prolongations de délais, décomptes finaux et réceptions provisoires ainsi que liquidations de subvention.

Sont également repris les marchés en attente de notification car l'avis de promesse ferme du subside est à recevoir.

- Mazée - PIC 2019-2021 – Réfection de la rue des Casernes (auteur de projet : Service Technique Provincial, pouvoir subsidiant : SPW mobilité infrastructures) ;
- Treignes – PIC 2019-2021 – Réfection de la rue Toine Culot (auteur de projet : Service Technique Provincial, pouvoir subsidiant : SPW mobilité infrastructures) ;
- Oignies et Treignes - PIC 2019-2021 – Réfections de la rue Flache et de la rue Albert Grégoire (auteur de projet : Service Technique Provincial, pouvoir subsidiant : SPW mobilité infrastructures) ;

- Travaux d'entretien de voiries 2022 - Rue de la Chapelle à Vierves (auteur de projet : Inasep) ;
- Treignes - Rénovation du pont sur le Viroin (auteur de projet : Inasep, pouvoir subsidiant : SPW Awap) ;
- Nismes - PPT 2019 – Transformation et aménagement d'une salle polyvalente, de classes inadaptées et de sanitaires pour l'école communale (auteur de projet : Atelier d'architecture Ph. JASPARD, pouvoirs subsidiaires : FWB SGIS et SPW énergies) ;
- Nismes - Aménagement de la Maison des Jeunes – Phase gros-œuvre couvert fermé (auteur de projet : Bureau d'architecture Sébastien MORAUX) ;
- Nismes - Eglise – Remplacement bardage, abat-sons et cadrans du clocher (auteur de projet : Services Affaires Générales) ;
- Olloy - Presbytère – Remplacement de la toiture (auteur de projet : Services Affaires Générales) ;
- Treignes - Ecole – Remplacement de la toiture plate (auteur de projet : Services Affaires Générales) ;
- Vierves - Immeuble rue des Ecoles, 4 – Remplacement de la toiture (auteur de projet : Services Affaires Générales) ;
- Viroinval - Entretien des toitures des bâtiments communaux et de la Régie foncière 2022-2023-2024 (auteur de projet : Services Affaires Générales).

### 13.3. PREPARATION DE MARCHES

La préparation de ces marchés et de leurs estimations est réalisée en coordination avec les auteurs de projet désignés par marchés de service ou par établissement de conventions d'étude et de coordination sécurité santé.

Elle comporte les contacts avec les pouvoirs subsidiaires en vue d'intégrer leurs impératifs techniques et administratifs dans les cahiers des charges ainsi que de respecter les échéances imposées de présentation de documents à différents stades de la procédure de subventionnement (avant-projet, projet, attribution et liquidation).

Pour les marchés forestiers, les cahiers des charges sont établis sur la base des informations techniques et des impératifs de réalisation reçus du DNF.

- Oignies – PCDR - Rénovation de la salle de l'Ardoisière en Maison Rurale (auteur de projet : Inasep, pouvoir subsidiant : SPW agriculture ressources naturelles environnement).

## 14. MARCHES DE FOURNITURES

### 14.1. MARCHES DE L'ANNEE

L'établissement de ces marchés et de leurs estimations est réalisé pour certains en coordination avec les services communaux demandeurs en vue d'intégrer leurs impératifs techniques et administratifs dans les cahiers des charges.

Il a comporté les contacts avec les pouvoirs subsidiants éventuels en vue d'intégrer leurs impératifs techniques et administratifs dans les cahiers des charges ainsi que de respecter les échéances imposées de présentation de documents à différents stades de la procédure de subventionnement (avant-projet, projet, attribution et liquidation).

Hormis pour les fournitures par bons de commande, après approbation des conditions et du mode de passation par le Conseil communal, les procédures de marchés ont été lancées, au vu des montants estimatifs hors TVA, par consultation courriers d'entreprises choisies.

En suite de la rédaction du rapport d'attribution par le Service des Affaires Générales, les attributions ont été ou seront proposées pour approbation au Collège communal avec les adaptations budgétaires pouvant résulter des écarts avec l'estimation. S'il échet, l'ensemble des pièces sera soumis à validation par la Tutelle générale d'annulation.

- Acquisitions d'enveloppes pour l'Administration Communale (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Acquisition de tarmac pour le service travaux (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Acquisition de vêtements de travail pour le Service Travaux (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Acquisition d'une chargeuse pelleteuse type tractopelle (Régie) (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Acquisition d'une trémie à sel (Régie) (auteur de projet : Service Affaires Générales).

## 14.2. SUIVI DE MARCHES ANTERIEURS

Les marchés repris ci-dessous concernent des marchés notifiés. Ils ont fait ou font, selon leur nature, l'objet de réceptions et d'approbations de factures finales ou partielles ainsi que de liquidation de subvention.

- Acquisitions d'enveloppes pour l'Administration Communale (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Acquisition de tarmac pour le service travaux (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Acquisition de vêtements de travail pour le service travaux (auteur de projet : Service Affaires Générales).

## 15. MARCHES DE SERVICE

### 15.1. MARCHES DE L'ANNEE

L'établissement de ces marchés et de leurs estimations est réalisé pour certains en coordination avec les services communaux demandeurs en vue d'intégrer leurs impératifs techniques et administratifs dans les cahiers des charges.

Après approbation des conditions et du mode de passation par le Conseil communal, les procédures de marchés ont été lancées, au vu des montants estimatifs hors TVA, par consultation courriers d'entreprises choisies.

A la suite de la rédaction du rapport d'attribution par le Service des Affaires Générales, les attributions ont été ou seront proposées pour approbation au Collège communal avec les adaptations budgétaires pouvant résulter des écarts avec l'estimation. S'il échet, l'ensemble des pièces sera soumis à validation par la Tutelle générale d'annulation.

Des conventions pour mission d'étude et/ou de coordination sécurité santé sont également établies pour certains dossiers en recourant à l'exception « in house ». Après accord du Conseil communal sur le recours à cette exception « in house » et sur le choix de l'intercommunale à consulter, cette dernière est invitée à proposer une convention. Celle-ci a été ou sera proposée pour approbation au Collège communal avec les adaptations budgétaires pouvant résulter des écarts avec l'estimation. L'ensemble des pièces est obligatoirement soumis à validation par le Tutelle générale d'annulation.

- Travaux d'entretien de voiries 2023 - Mission d'étude et de coordination sécurité santé (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Démolition d'immeubles à Nismes et à Olloy - Mission d'étude et de coordination sécurité santé (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Location et maintenance de copieurs numériques (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Livraison et préparation de repas scolaires – Années scolaires 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025(auteur de projet : Service Affaires Générales).

## 15.2. SUIVI DE MARCHES ANTERIEURS

Les marchés repris ci-dessous concernent des marchés notifiés dont les auteurs de projet ont été désignés par marchés de service ou par établissement de conventions d'étude et de coordination sécurité santé.

Ils font l'objet d'approbation de notes d'honoraires, pour certains d'avenants et d'adaptations budgétaires ainsi que de liquidation de subvention.

- PIC 2019-2021 – Missions particulières d'étude et de coordination sécurité santé (auteur de projet : Service Affaires Générales, pouvoir subsidiant : SPW mobilité infrastructures) ;
- Nismes - Etude de l'aménagement d'une salle polyvalente, de classes inadaptées et de sanitaires à l'école communale (auteur de projet : Service Affaires Générales, pouvoirs subsidiaires : FWB SGIS et SPW énergies) ;
- Treignes - Conventions pour missions particulières d'études et de coordination en matière de sécurité santé (projet et chantier) pour la rénovation du pont sur le Viroin (auteur de projet : Service Affaires Générales, pouvoir subsidiant : SPW Awap) ;
- Dourbes – Conventions pour missions particulières d'études et de coordination en matière de sécurité santé (projet et chantier) pour la rénovation des vitraux de l'église Saint Servais (auteur de projet : Service Affaires Générales, pouvoir subsidiant : SPW Awap) ;
- Oignies – Conventions pour missions particulières d'études et de coordination en matière de sécurité santé (projet et chantier) pour la rénovation de la salle de l'Ardoisière en Maison Rurale – PCDR (auteur de projet : Service Affaires Générales, pouvoir subsidiant : SPW agriculture ressources naturelles environnement) ;



- Nismes - Eglise – Remplacement bardage, abat-sons et cadrans du clocher - Mission de coordination sécurité santé (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Olloy - PPT 2021 – Aménagement de l'école – Mission d'étude et de coordination sécurité santé (auteur de projet : Service Affaires Générales, pouvoir subsidiant : FWB SGIS) ;
- Travaux d'entretien de voiries 2022 - Mission d'étude et de coordination sécurité santé (auteur de projet : Service Affaires Générales) ;
- Viroinval -Dératisation 2021-2022-2023-2024 (auteur de projet : Service Affaires Générales).

## SERVICE FINANCES ET REGIE

### 16. FINANCES

#### COMMUNE.

<u>Compte.</u>	<u>Exercice 2019</u>	<u>Exercice 2020</u>	<u>Exercice 2021</u>
<u>Service ordinaire</u>			
Recettes	9.767.877,78	9.614.485,52	9.653.848,57
Dépenses	9.608.708,46	9.325.161,02	9.451.389,32
Résultat	189.169,32	289.324,50	202.459,25
<u>Service extraordinaire.</u>			
Recettes	5.162.940,02	3.900.204,83	2.845.915,77
Dépenses	3.982.045,07	3.782.813,33	3.536.676,40
Résultat	1.180.894,95	117.391,50	<b>-690.760,63</b>

## 17. TAXES COMMUNALES

<u>Enumération</u>	<u>Taux</u>	<u>Estimation recettes 2022.</u>
I.P.P.	8,5 %	1.237.887,78
P.I.	2800	1.103.828,56
Automobiles	10 %	89.571,04
Dél. Doc. Adm.	Divers	79.000,00
Enlèvem. Immondices	72,00/88,00/88,00/98,00/ 114,00	474.690,78
Versages sauvages	60,00/120,00 130,00/200,00	5.220,00
Dépôt mitraille/véhicules	5,00€/m <sup>3</sup> ou 250€/véhicule	1.000,00
Panneaux publicitaires	0,75 €/panneau et dm <sup>2</sup>	2.500,00
Taxes de séjour	70,00/lit/an	37.500,00
	<i>Exonération hôtel</i>	
Terrains de camping	40,00/70,00€/type empl.	27.000,00

Taxe plis publicitaires	0,0150€/10 gr	71.500,00
	0,0390€/10 à 40 gr	
	0,0585€/40 à 225 gr	
	0,1050€/ + de 225gr	
	0,010€ pièce régionale gratuite	
Secondes résidences	220,00/600,00/640,00 €	408.000,00
Inhumations	250,00/375,00 €	8.000,00
Immeubles inoccupés	100,00/125,00/180,00€ m courant	101.000,00
Débits de boissons	180,00€/débit de boissons	4.500,00
Piscines privées	250,00€/500,00€	11.000,00
Prestations admin/techn	60,120 ou 200€/implant.	4.500,00
	50€/heure (prest. spéciales)	
	350€/procédure voiries	
Empl. Motorhomes	5,00€/nuit	7.000,00
Occup. D.P. Sports motorisés	700,00/journée	1.000,00
Occup. Domaine public	25,00€/jour de raccordement	8.000,00
	1,00€/m <sup>2</sup> et jour	
Implat. Commerciales	4,50€/m <sup>2</sup> au-delà de 300m <sup>2</sup>	1.500,00

## 18. EVOLUTION DES RECETTES IMPORTANTES

<u>Exercices</u>	<u>Fonds des Communes.</u>	<u>I.P.P.</u>	<u>P.I.</u>	<u>Taxes autos.</u>
2012	2.518.645,90	1.040.779,01	826.782,84	66.955,86
2013	2.577.659,66	1.186.473,05	849.174,11	69.662,59
2014	2.591.289,14	1.212.395,80	851.535,26	72.709,02
2015	2.603.983,82	1.199.566,30	938.819,98	71.565,87
2016	2.721.383,36	1.448.840,34	924.901,06	62.843,01
2017	2.785.198,00	1.253.889,24	967.723,05	69.541,81
2018	2.886.929,59	1.249.086,41	1.003.658,01	72.932,49
2019	2.976.409,59	1.231.573,77	1.037.702,10	70.655,91
2020	3.032.308,29	1.252.569,40	1.055.413,95	76.044,54
2021	3.034.492,68	1.267.148,16	1.073.448,95	79.140,00
2022	3.054.980,41	1.237.887,78	1.103.828,56	89.571,04

---

## SERCVICE POPULATION

### 19. ORGANISATION DU SERVICE (PERSONNEL)

**Responsable du service :**

Fabienne FANUEL:                    temps plein                    [fabienne.fanuel@viroinval.be](mailto:fabienne.fanuel@viroinval.be)  
060/31 00 14

**Les agents :**

Fabienne LAMBRECHTS :        1/2 temps                    [fabienne.lambrechts@viroinval.be](mailto:fabienne.lambrechts@viroinval.be)  
060/31 00 18

Elise MORY :                        1/2 temps                    [elise.mory@viroinval.be](mailto:elise.mory@viroinval.be)  
060/31 00 15

Elise MORY a travaillé à 4/5 temps jusqu'en novembre 2022 et, à sa demande, a repris à mi-temps à partir de décembre

Le Conseil Communal en séance le 29 novembre 2022 a décidé d'engager un mi-temps supplémentaire à partir de janvier 2023. La personne désignée fait partie de la réserve de recrutement, il s'agit de Stéphanie MAGAIN.

## 20. LES MISSIONS DU SERVICE POPULATION

Au vu des effectifs actuels, la répartition des tâches au sein du service a été adaptée. Le but étant la polyvalence et essentiellement que tous puissent faire face à la fois au travail quotidien minimum mais également à l'urgence. La formation d'Elise MORY se poursuit celle de Stéphanie MAGAIN débutera en janvier.

Les matières traitées par le service Population sont diverses, chacune relevant de législations spécifiques et requérant des procédures précises.

### a) Réception au guichet

**Dossiers « Population » :**

### b) Dossiers « Etat Civil »

**Service Etrangers**

### c) Dernières Volontés (Dons d'organes – Fin de vie assistée – Modes de sépultures)

**Elections**

### d) Registre des vaccinations

**Délivrance de patente pour débits de boissons alcoolisées**

### e) Permis d'abattage (bovins / ovins)

**Changement de nom de rue / Attribution des numéros d'immeubles**

### f) Recherches généalogiques

**Accueil des nouveaux citoyens (séance d'information)**

### g) Protocole interne officiel (décès)

**Gestion des comptes / de la caisse**

---

Explications succinctes des matières reprises ci-dessus

**a) Réception au guichet**

Une des premières missions du service Population est l'accueil des citoyens au guichet pour des demandes très variées (voir descriptions ci-dessous).

Néanmoins, de plus en plus de demandes de documents se font via courriels, via le site internet communal ou par téléphone.

Depuis juillet 2022, nous travaillons avec le e-guichet. Nous pouvons déjà comptabiliser 299 demandes traitées.

Afin de garantir un service performant malgré le manque d'effectifs, nous avons demandé l'adaptation des plages d'ouverture du service au public.

**Nous sommes donc ouverts au public tous les jours de 09h00 à 12h00 et le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00.**

Cela nous permet de travailler, à guichet fermé, pour les dossiers plus conséquents comme les demandes de nationalité belge, les mariages et reconnaissances frauduleux etc...

**b) Dossiers « Population »**

- Tenue et mise à jour du Registre National et des fichiers annexes
- Entrées / Sorties (dans et de la Commune)
- Radiation / Inscription d'office
- Adresse de référence / Absence temporaire
- Cohabitations légales
- Documents d'identité (cartes – passeports)
- Permis de conduire
- Délivrance de certificats divers

**c) Dossiers « Etat Civil »**

- Reconnaissance prénatale
- Naissance
- Adoption
- Changement de prénom
- Changement de sexe
- Nationalité
- Mariage : préparation dossier – cérémonies
- Divorce
- Décès
- Délivrance d'extraits / de copies d'actes



#### d) Service Etrangers

Depuis l'ouverture du Centre de demandeurs d'asile de la Croix Rouge en 2006, le service est amené à gérer en moyenne 170 dossiers/an. En 2020, au vu de la situation sanitaire il n'y a eu que 139 personnes au Centre (au 30/10/2020). En 2021, nous avons déjà créé 205 dossiers (entrées) et 99 « sorties ».

En 2022, nous avons créé 231 dossiers « entrées » et 151 « sorties ». Cette année nous avons eu un turnover très important, ce qui a nécessité beaucoup d'heures de travail. Il faut compter presque un mi-temps rien que pour la gestion du Centre.

En comparaison, pour les citoyens de Viroinval, nous avons géré 246 « entrées » et 224 « sorties » de citoyens belges.

Il faut savoir que les dossiers des demandeurs d'asile prennent plusieurs années et que certains sont au centre depuis plus de 2 ans, sans qu'aucune décision ne soit prise par l'Office des Etrangers.

Le traitement de ces dossiers nécessite beaucoup d'attention, car il s'agit de personnes qui, bien souvent ne parlent pas notre langue et ne sont pas habituées aux démarches administratives, mais depuis l'arrivée d'Elise dans le service, la communication avec les demandeurs d'asile est fortement facilitée.

En collaboration avec la Directrice du Centre et les assistants sociaux nous tentons de mettre en place des procédures permettant une gestion humaine et efficace.

Le Centre compte actuellement 222 résidents (dont +-30 sont en attente de radiation d'office car ils ont quitté le Centre sans s'inscrire dans une autre commune). Dans les statistiques, vous pourrez voir que le village de Le Mesnil compte 137 citoyens. Nous pouvons donc considérer que le Centre est un 9<sup>ème</sup> village à gérer pour Viroinval d'un point de vue de notre service.

Voici quelques chiffres permettant de voir quelles sont au 01/12/2022 les nationalités présentes au centre :

NATIONALITE	Reg 5	NATIONALITE	Reg 5
Albanie	5	Guinée	10
Ukraine	6	Angola	2
Vénézuela	5	Iran	3
Modalvie	19	<b>Erythrée</b>	<b>19</b>
Georgie	2	Maroc	0
Serbie	4	Mauritanie	1
Arménie	7	Soudan	0
Guatemala	1	Tunisie	

<b>Afghanistan</b>	<b>45</b>	El Salvador	8
Nigéria	2	Pérou	0
Georgie	2	<b>Irak</b>	<b>4</b>
<b>Syrie (République Arabe)</b>	<b>4</b>	Mali	0
Palestine	3	Sénégal	2
Burundi	25	Yemen	6
Cameroun	5	Rwanda /Rép./	2
Congo (Rép. dém.)	10	<b>Somalie</b>	<b>15</b>
Burkina Faso	0	Togo	0
Côte d'Ivoire	7	Kenya	0
Bénin	0		0
Gambie	0	<b>Total</b>	<b>222</b>

Le service « Etrangers » gère également les étrangers européens et non-européens.

Cela représente en 2022 :

- 5 dossiers UE
- 2 dossiers non UE

Les résidents non UE sont des personnes qui viennent rejoindre leur conjoint.

**e) Dernières Volontés (Dons d'organes – Fin de vie assistée – Modes de sépultures)**

Les citoyens qui le désirent peuvent manifester leur volonté quant au don d'organes lors de leur décès.

Ils peuvent également faire la déclaration anticipée relative à l'euthanasie. La loi oblige le renouvellement de cette déclaration tous les 5 ans.

Nous tenons un listing et envoyons une lettre de rappel à l'approche de l'échéance, même si cela n'est obligatoire. Depuis le 02 avril 2020 les déclarations n'ont plus de limite dans le temps, sauf si la personne veut la modifier.

Le mode de sépulture (inhumation, crémation, destination, ...) et éventuellement le rite des funérailles peuvent également être choisis.

Toutes ces informations sont, soit enregistrées au Registre national, soit transmises au Service Public Fédéral en ce qui concerne l'euthanasie.

**f) Elections**

Pas d'élection en 2022

**g) Registre des vaccinations**

En application de l'arrêté royal du 26/10/1966, la vaccination antipoliomyélitique est obligatoire. Notre service est chargé de centraliser les attestations des médecins ayant administré lesdits vaccins aux jeunes enfants. Lors de remises tardives, des rappels sont envoyés aux parents. Les listings des enfants non en ordre sont transmis au SPF des Affaires sociales pour suite.

**h) Délivrance de patente pour débits de boissons alcoolisées**

Lors de l'ouverture d'un débit de boissons ou de changement de tenancier, le Bourgmestre délivre une patente, autorisant l'ouverture.

Pour ce dossier, les exploitants doivent remettre un extrait de casier judiciaire sur lequel aucune condamnation empêchant ce type d'activité n'est mentionnée.

Une visite des lieux est réalisée par la Police afin de vérifier les conditions d'hygiène (aération) et les volumes minimaux obligatoires.

**i) Permis d'abattage (bovins / ovins)**

Ces permis, pour abattages privés sont délivrés à la Commune via une application de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA).

Ces demandes se raréfient fortement ces dernières années.

**j) Changement de nom de rue / Attribution des numéros d'immeubles**

En 2022, le service n'a pas instruit de dossier de changement de nom de rue.

L'attribution des numéros d'immeubles se fait lors de nouvelles constructions ou suite à une division de logements. La collaboration avec le service urbanisme est indispensable, car nous devons avoir connaissance de ces modifications afin de pouvoir créer de nouvelles fiches pour les habitations concernées.

**k) Recherches généalogiques**

La loi du 18 juin 2018 – Titre 2 Modernisation de l'Etat Civil, n'a pas prévu de mesure transitoire. Il ne peut donc plus être donné exécution aux autorisations de procéder à des recherches généalogiques délivrées par les tribunaux de première instance sur la base de l'ancien article 45 du Code Civil.

Dans la pratique, nous devons appliquer la législation générale relative à la vie privée pour ce qui regarde la protection des données à caractère personnel et donc le RGPD.

L'Officier d'Etat civil ne peut donc autoriser des recherches généalogiques que si le demandeur produit la preuve qu'il a obtenu le consentement des personnes que l'acte concerne. La circulaire du 19 mars 2019 relative à la modernisation de l'état civil prévoit que, moyennant une procuration sous seing privé des héritiers, des personnes peuvent obtenir des extraits. Si les personnes que l'acte concerne sont décédées, le consentement de l'un des héritiers peut suffire. Il appartient au demandeur de produire le consentement de l'héritier.

Uniquement pour des finalités généalogiques, l'officier d'état civil délivre les extraits au moyen d'une copie des registres de l'état civil papier, précédé de la mention : « délivré à des fins généalogiques, historiques ou scientifiques. »

**l) Accueil des nouveaux citoyens (séance d'information)**

Depuis 2020, il n'y a plus d'organisation de l'accueil des nouveaux citoyens.

**m) Protocole interne officiel (décès)**

Ce protocole a été revu en 2020 en collaboration avec le CPAS

**n) Gestion des comptes / de la caisse**

De manière mensuelle, les comptes sont clôturés (caisse et bancontact) et remis au Directeur financier.

## 21. STATISTIQUES

### 21.1. DOSSIERS TRAITES DU 01/01/2021 AU 15/11/2021

Demandes d'inscription (venant d'une autre commune)	246
Demandes de mutation (au sein de Viroinval)	125
Inscriptions provisoires	3
Inscriptions en adresse de référence	5
Demandes d'adresse non communicable	0
Vérifications de domiciles (suite à un rapport de police, un avis reçu / envoyé d'/à une autre commune)	41
Refus d'inscription « entrées »	13
Refus d'inscription « mutations »	1
Sorties pour une autre commune belge	224
Sorties pour l'étranger	18
Radiations d'office (dont 34 du Centre Croix-Rouge)	62
Inscriptions d'office	4
Casier judiciaire (voir e-guichet) plus de registre des ECJ délivrés au guichet	
Patentes pour ouverture de débit de boissons	0
Changements de nom de rue (en cours)	0

Cohabitation légale	21
---------------------	----

<b>REGISTRE DES NAISSANCES</b>	
Naissance dans la commune	0
Naissances dans une autre commune	24
Reconnaissances Prénatales	19
Reconnaissances Postnatales	8
Déclaration choix du nom	4
Recouvrement de la nationalité belge	0
Acquisition de la nationalité belge	1
Adoption	2
Rectification d'acte de naissance	0
<b>REGISTRE DES MARIAGES</b>	
Déclarations de mariage	19
Mariages dans la commune	19
Divorces	4
<b>REGISTRE DES DECES</b>	
Décès dans la Commune	50
Dossiers décès traités	99

## 21.2. DOCUMENTS D'IDENTITE ET PERMIS DE CONDUIRE

Cartes d'identité électroniques	462
Titres de séjour électroniques	54
Cartes d'identité électroniques (enfants – 12 ans)	136
Passeports	126
Permis de conduire provisoires	54
Permis de conduire	194
Permis de conduire internationaux	9

## 21.3. DERNIERES VOLONTES

Déclarations pour le don d'organes	0
Déclarations du mode de sépulture	15
Déclarations d'euthanasie (10 premières demandes / 6 renouvellements)	15

## 21.4. STATISTIQUES DE LA POPULATION

Situation au 22/11/2021 : 5.704 habitants (sans le registre d'attente = centre Oignies).

	<b><u>Population</u></b>
Total	5639
Hommes	2771
Femmes	2868

<u>Villages</u>	<u>Total</u>
Nismes	1829
Dourbes	356
Olloy	886
Vierves	512
Treignes	595
Mazée	580
Oignies	1046
Le Mesnil	144

---

## RESSOURCES HUMAINES ET JEUNESSE

### 22. RESSOURCES HUMAINES

#### 22.1. PERSONNEL

##### 22.1.1. Gestion administrative du cadre, moyens financiers et autres

- ◆ Gestion administrative du cadre

- Personnel statutaire

##### a) Directrice Générale

PHILIPPE Singrid (mise en disponibilité pour convenance personnelle depuis le 01/01/2022)

##### b) Directrice générale f.f.

PHILIPPE Caroline (jusqu'au 06/11/2022)

FANUEL Fabienne (depuis le 07/11/2022)

##### c) Directeur Financier

DELTOUR Laurent

##### d) Administratifs

FANUEL Fabienne Chef de service administratif C4 : 1/1

FOSTY Stéphanie Chef de service administratif D6 : 1/1

CROIBIEN Véronique Employée administratif D4 : 1/1 (pensionnée depuis le 31/10/2022)

MASSON Patrick Employé d'administration D4 : 1/1

##### e) Techniques

SOBRY Mathieu Agent Technique D9

ROMBEAUX Thierry Technicien D8

##### f) Ouvriers

HALLAERT Didier Contremaître D3

PONCELET Christophe Contremaître D4



➤ Personnel contractuel

WAWRUCH Luiza Auxiliaire professionnelle E1 (en maladie depuis le 26/08/2019)

➤ Personnel APE

**g) Employés :**

BATE Lucie : 1/1

COLIN Morine : 1/1

DUSSENNE Lisa : 1/1

DUSSENNE Joëlle : 1/1 ( en maladie depuis 2011)

GERMAIN Marie-Agnès : ½

JACQUEMART François : 1/1

LAMBRECHTS Fabienne : ½

LORENT Marie-Christine : 1/1

MAGAIN Caroline : 4/5

MARION Arianne : 1/1

MAROTTE Vanessa : 1/1

MARTIN Marjorie : 1/1

MATHYS Nathalie : 1/1

MEDDOURI Leilla : 1/1

MORY Elise : 4/5<sup>ème</sup> jusqu'au 20/11/2022 et depuis le 21/11/2022 ½

ROBERT Sarah : 1/1

ROOSEN Cathy : 1/1 (en maladie depuis le 08/06/2022)

CHABOT Laurent : 4/5 (mi-temps médical depuis le 09/03/2022)

STAELENS Françoise : 1/1 (en maladie depuis le 25/03/2019)

VANCAYZEELE Bénédicte : 1/1

DUVAL Frédéric : 1/1 (jusqu'au 29/09/2022)

MATHY Céline : ½ jusqu'au 30/09/2022 et 4/5<sup>ème</sup> à partir du 01/10/2022

Plan de Cohésion Sociale :

HIGNY Emmeline Employée PCS : 1/1

---

GOSSIAUX Jessica : 1/1 (depuis le 01/07/2020)

MAROTTE Vanessa : 1/1

**h) Conseiller en énergie :**

DUVAL Frédéric (jusqu'au 29/09/2022)

**i) Accueil extrascolaire à mi-temps :**

ABSIL Bénédicte

BARBIER Christel

BOGAERT Maïthé

CHARTIER Audrey

DUMONT Dolores

LEGAYE Marie-Josée (en maladie depuis le 07/10/2016)

PATRICOT Sylviane (en maladie depuis le 30/01/2017)

**j) Ouvriers :**

AUBERTIN Rudy: 1/1

BLAVIER Johnny: 1/1

BORDIN Corine : 1/1 (maladie depuis le 18/05/2021)

BRAC Jean-Christophe : 1/1

BOUVY Hervé: 1/1

CARPENT Dany: 1/1 (en maladie depuis le 17/05/2021)

CHARTIER Axelle : 1/1 (depuis le 02/05/2022)

COLOT Albert: 1/1

COUSAERT Pascal: 1/1

DIET Pascal : 1/1

DUBOIS Vivien : 1/1

DURSIN Pascal :1/1

FERBEZAR Brigitte : 1/1 (en maladie depuis le 03/08/2020)

GALANTE Pascal : 1/1

GALANTE Damien :1/1

HARDY Johann : 1/1

HAUCHART Olivier : 1/1

HEYMAN Mathieu : 1/1 (depuis le 18/10/2022)

HENIN Jean-Louis : 1/1

HINNE Alain : 1/1

HUSSON Clément : 1/1 (depuis le 16/05/2022)

LEMAIRE Brice : 1/1

LEONARD Joachim : 1/1

MAREE Gilles : 1/1 (depuis le 03/05/2022)

MANISE Philippe : 1/1

MASSON Christian : 1/1

MOTTE Daniel : 1/1

MOUART Daphné : 1/1 (pause carrière depuis le 01/09/2021)

PONCELET Dimitri : 1/1

PUISSANT Terry : 1/1

RAUCROIX Anthony : 1/1

RIHOUX David : 1/1

RAGADZU Romuald : 1/1

**k) Personnel APE mis à disposition :**

➤ . ICARe Asbl :

BRUYER Jean-Marc Ouvrier

➤ .Ecole fondamentale libre des 3 vallées :

DUMAIS Carole Accueillante extrascolaire

➤ . Article 60§7 CPAS

CROES Alisson                      ouvrier (jusqu'au 31/10/2022)

BARJAS Hussein                    ouvrier

BROCKERT Gery                    ouvrier

PENASSE Alexandre              ouvrier

SIMON Jordan                      ouvrier

➤ Contrat d'adaptation professionnelle AWIPH

LEMAIRE Brice Ouvrier

HARDY Johann Ouvrier

CHARLIER Axelle Ouvrier

➤ Contrat de remplacement ou saisonnier

DAUWE Maxence (service cimetières)

ANDRY Julien (service cimetière)

LEPRETRE Korentin (jusqu'au 11/03/2022)

MINNART Annick (nettoyage)

ANTHOONS Nancy (nettoyage) (en maladie depuis le 15/02/2022)

RULLE Marijke (nettoyage)

VAN MELKEBEKE Remy : 1/1 (ouvrier)

➤ Personnel d'accueil extrascolaire et nettoyage locaux sous statut ALE et bénévoles

Afin de respecter les normes d'encadrement en milieu d'accueil scolaire, des occupations sous statut ALE et/ou bénévole sont gérées par le service tout au long de l'année scolaire.

Cette catégorie de personnel effectue également des prestations pour le nettoyage des locaux scolaires et communaux en cas d'absence du titulaire du poste.

➤ Personnel Communal pensionné en 2022

Véronique CROIBIEN

Pascal DIET

Daniel MOTTE

---

◆ Gestion des moyens financiers

➤ **Frais de personnel**

- Élaboration mensuelle des liquidations salariales et fichiers de personnel
- Contrôle des prestations, interruptions de service, mouvements, suppléments ...

➤ **Avantages APE**

◆ Introduction des demandes d'aide annuelle :

- aide globale maximale de 106 points APE ;
- octroi de 4 points APE pour la fonction de Conseiller en énergie pour 0,5 E.T.P. ;
- octroi de 36 points APE pour la fonction d'Accueil extrascolaire pour 4,5 E.T.P. ;
- octroi de 2 points APE pour le Plan de Cohésion Sociale.

◆ Introduction des demandes de cession/réception de points :

- réception de 17 points APE du CPAS.

◆ Déclarations trimestrielles :

- répartition des points entre les agents en vue d'une utilisation maximale de la subvention.

◆ Introduction mensuelle des demandes de subsides et avantages agents.

◆ Autres

➤ **Service de santé administratif**

- Convocations à la médecine du travail :
  - consultations automatiques et spontanées : 32
  - sélections médicales : 4
  - protection de la maternité :
    - Contrôle médical :  
néant
- Convocation ordonnée : 1

➤ **Réceptions**

Pensions : La réception pour les pensionnés pour l'année 2022 a eu lieu le vendredi 25 novembre 2022.

## 23. GESTION DU VOLUME DE L'EMPLOI

- ◆ Tableau de volume de l'emploi
- ◆ Aménagements du temps de travail

MAGAIN Caroline – 4/5ème temps

CHABOT Laurent – 4/5ème temps (mi-temps médical)

ROOSEN Cathy – mi-temps médical

- ◆ Entrées en service au cours de l'année 2022

### - Personnel statutaire

néant

### - Personnel APE

#### Contrats à durée déterminée

- Gilles MAREE
- Clément HUSSON
- Mathieu HEYMAN
- Lisa DUSSENNE
- Céline MATHY
- Sarah ROBERT

#### Contrat à durée indéterminée

- Joachim LEONARD

#### Contrats de remplacement ou saisonnier

DAUWE Maxence

ANDRY Julien

LEPRETRE KORENTIN

MINNART Annick

ANTHOONS Nancy

RULLE Marijke

ROBERT Sarah

**- Article 60§7 CPAS :**

CROES Alisson	ouvrier (jusqu'au 31/10/2022)
BARJAS Hussein	ouvrier
BROCKERT Gery	ouvrier
PENASSE Alexandre	ouvrier
SIMON Jordan	ouvrier

**- Contrat d'adaptation professionnelle AWIPH**

LEMAIRE Brice, HARDY Johann, CHARLIER Axelle

**- Personnel d'accueil extrascolaire et nettoyage locaux sous statut ALE et bénévoles**

Remplacements divers en collaboration avec le service ALE

**◆ Sorties de service au cours de l'année 2022****- Personnel statutaire**

Employée : CROIBIEN Véronique

**- Personnel APE**

Ouvrier : MOTTE Daniel

Ouvrier : DIET Pascal

**◆ Accueil d'étudiants****➤ Administration**

1 étudiant : médiateur camps scouts

**➤ Centre récréatif et de loisirs**

4 étudiants

**➤ Eté solidaire**

8 étudiants gérés par le PCS

**➤ Office du Tourisme**

4 étudiants

**➤ Travaux forestiers**

12 étudiants

**➤ Service propreté**

4 étudiants

◆ Accueil de stagiaires

- Employés

Sarah ATTEMANI

- Ouvriers

Sébastien VERHULST

Jerry HOTTELET

◆ Fin de carrière

3 départs à la pension

CROIBIEN Véronique

MOTTE Daniel

DIET Pascal

## 24. GESTION DES EVOLUTIONS DE CARRIERE

◆ Formations du personnel

### 24.1. EMPLOYES

Huit séances d'information, colloques, journées d'étude et formations spécifiques à chaque service (utilisation de logiciels et nouvelles mesures, législation...)

Formation module sciences administratives : néant

### 24.2. OUVRIERS

Deux séances d'information, colloques, journées d'étude et formations spécifiques à chaque service



---

## 25. GESTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- ◆ Déclaration du personnel occupé et total des rémunérations pour le calcul de la prime
- ◆ Sinistres

4 sinistres

## 26. GESTION DES ACCIDENTS SCOLAIRES

5 sinistres

## 27. PAIE

### 27.1. GESTION MENSUELLE DE LA PAIE

### 27.2. ENCODAGE DES CERTIFICATS

### 27.3. ENCODAGE DES JETONS DE PRESENCES POUR LE CONSEIL

### 27.4. ENCODAGE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

### 27.5. CALCUL DU PECULE DE VACANCES

### 27.6. CALCUL DE LA PRIME DE FIN D'ANNEE

### 27.7. VERIFICATION ET LIQUIDATION DE LA PAIE

## ACCUEIL TEMPS LIBRE

Cette année 2022 a été marquée par un changement de coordinatrice ATL. Mme Marotte a rejoint l'équipe du PCS fin 2021 et Mme Mathy a été engagée au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ce changement de coordination a engendré une réflexion quant aux missions confiées à la coordinatrice ATL ainsi qu'une réflexion sur le temps de travail de celle-ci.

Engagée dans un 1<sup>er</sup> temps à 0.5 ETP, le temps de travail a ensuite évolué vers un 0.8 ETP dès le 01/10/2022. Ce temps de travail est nécessaire pour pouvoir réaliser au mieux toutes les missions confiées à Mme Mathy à savoir : la coordination ATL, la fonction de responsable de projets des accueils des écoles communales, la coordination de l'école de devoirs de Nismes, et la réalisation de projets tels que Place aux Enfants.

Par conséquent, la convention ONE/commune a été revue. Celle-ci précise que Mme Mathy réalise les tâches liées à la coordination ATL, celles liées à la fonction de responsable de projet des accueils des écoles communales ainsi que l'organisation et/ou participation à des événements tels que Place aux Enfants sur le 0.5 ETP couvert par la subvention ONE. Quant aux tâches liées à la coordination de l'école de devoirs, celles-ci sont comptabilisées sur le 0.3 ETP pris en charge sur le fond communal.

### 28. LES MISSIONS EN TANT QUE COORDINATRICE ATL :

- coordonner la réalisation de l'état des lieux et l'analyse des besoins en matière d'ATL ;
- présenter les résultats de son travail à la CCA ;
- coordonner la réalisation du programme CLE et ses modifications (rédiger, apporter des informations, suggestions, propositions...);
- mettre en œuvre le programme CLE sur le territoire de la commune (traduire les avis en actions, mobiliser les ressources...);
- évaluer et présenter l'évaluation du programme CLE ;
- soutenir l'organisation de la CCA et en assurer le secrétariat ;
- sensibiliser et accompagner les opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil et l'élaboration de leur projet d'accueil ;
- promouvoir, diffuser et accompagner les outils existants, dont le Référentiel psychopédagogique 2,5-12 ans O.N.E. ;

- 
- sensibiliser et informer les partenaires de l'ATL (accueillant(e)s et responsable du projet) sur l'importance et les possibilités de se former à la qualité de l'accueil. Impulser un travail de partenariat et créer le lien entre les opérateurs de l'accueil ;
  - partager ses expériences avec ses collaborateurs ;
  - animer des réunions de travail avec les différents interlocuteurs ;
  - participer aux commissions communales d'accueil (CCA) et autres réunions de travail ;
  - rédiger les rapports, notes, courriers ;
  - appliquer les règles de déontologie et d'éthique professionnelle ;
  - organiser son activité et rendre compte à sa hiérarchie ;
  - assurer le maintien et le développement des connaissances relatives à son domaine ;
  - collaborer à l'élaboration des dossiers administratifs (subvention de coordination), qualité d'accueil, de projets d'accueil, de nouveaux milieux d'accueil... ;
  - travailler en collaboration avec l'ONE ;
  - informer les usagers des opérateurs d'accueil existants et des activités organisées ;
  - coordonner l'offre d'accueil et les opérateurs d'accueil ATL (offre cohérente et diversifiée) ;
  - assurer un travail de veille sur le secteur de l'ATL et sur les besoins des familles ;
  - rédiger le rapport d'activités et organiser le travail de la CCA en vue d'élaborer le plan d'actions annuel.

## 29. LES MISSIONS EN TANT QUE RESPONSABLE DE PROJET :

- veiller au bon fonctionnement des accueils en ayant des contacts réguliers avec les accueillantes. Visites régulières dans les accueils des écoles ;
- leur fournir le matériel adéquat pour la réalisation de leurs activités ;
- gestion des absences pour les temps d'accueil du matin & du soir ;
- gestion des problèmes pouvant être rencontrés (plaintes des parents, difficultés avec les enfants, ...)
- rédaction du règlement d'ordre intérieur ;
- rédaction du projet d'accueil ;
- réalisation des demandes de subventions pour les accueils ;

- 
- gestion des prestations des accueillantes APE ;
  - réunions d'équipe ;
  - relevé des présences des enfants pour l'accueil du soir des écoles communales, afin d'introduire notre demande de subvention à rendre tous les trimestres à l'ONE ;
  - suivi de formation ;
  - mise en place de projets.

La gestion des horaires des accueillantes pour le temps de midi a été remis au service des ressources humaines.

ATL = Accueil Temps Libre

Décret de 2003

Convention ONE/Commune

Mi-temps (19h/semaine)

# Coordination ATL

Sous la responsabilité de l'échevin en charge de la matière

En collaboration avec la CCA (Commission Communale de l'Accueil)

## Cycle de l'ATL

TOUS LES 5 ANS :

- Réaliser l'état des lieux et l'analyse des besoins
- Réaliser le programme CLE et le traduire en actions concrètes sur le terrain
- Évaluation **annuelle** via un rapport d'activités
- Réalisation **annuelle** d'un plan d'actions
- Réalisation du dossier **annuel** de subvention de coordination

## CCA

- Élément central de la coordination ATL.
- C'est un lieu d'échange, de réflexion, d'orientation, de décision.
- Elle regroupe les acteurs de l'ATL de la commune : les autorités, les directions des écoles, les représentants des parents, les associations & opérateurs de l'accueil. L'ONE (Ann) et la Province (Isabelle) sont également invités à la CCA.
- La CCA approuve l'état des lieux, le programme CLE, le plan d'action annuel, ...

Céline MATHY  
Coordinatrice ATL  
Viroinval

060/310029

CELINE.MATHY@VIROINVAL.BE

Collaborer



Echanger



Informar



Soutenir



Travail Administratif



Se déplacer



Se rencontrer

## Activités Générales

- Suivi des actions définies dans le plan d'actions
- Organiser la CCA et en assurer le secrétariat (2X/an)
- Accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil
- Impulser un travail de partenariat et créer des liens entre les opérateurs de l'accueil
- Informer les partenaires (accueillant(e)s et responsables de projet) sur les possibilités de formation
- Encourager les initiatives en matière de qualité d'accueil, de projets d'accueil, ...
- Travailler en collaboration avec l'ONE
- Informer les familles sur les offres d'accueil

## Activités Spécifiques

- Coordination de l'école de devoirs de Nismes
- Responsable de projets (pour les 6 implantations communales) :
  - organisation des formations pour les accueillantes (tous réseaux confondus)
  - organisation des réunions pour les accueillantes (tous réseaux confondus)
  - Encodage des présences sur le portail ONE (réseau communal)
- Organisation de la journée Place aux Enfants

Conformément au Décret Atl, deux Commissions Communales de l'Accueil (CCA) ont été organisées. Celles-ci ont pour objectif de suivre l'évolution de l'Accueil Temps Libre (ATL) dans notre Commune. La première s'est tenue le 21/02/2022 au Relais Verlaine (Centre de Vacances et opérateur d'accueil) et la deuxième le 07/06/2022 au Centre Culturel Action Sud et Maison des Jeunes de Viroinval. En plus des sujets proposés à l'ordre du jour, la volonté est de faire une visite des lieux d'accueil de notre entité. Nous poursuivrons cette dynamique pour les prochaines rencontres.

La CCA régit le travail de la coordinatrice ATL pour l'année. Comme repris dans les missions, elle doit réaliser un plan d'actions annuel relevant les objectifs du Programme CLE à atteindre ainsi qu'un rapport d'activités (= évaluation).

Ce plan d'actions est réalisé sur une année scolaire (année budgétaire de l'ONE) et non sur une année civile.

### 30. ACTIONS REPRISES DANS LE PLAN D'ACTION ANNUEL 2021-2022 (PLAN D'ACTION REALISE PAR MADAME MAROTTE AVANT SON CHANGEMENT DE FONCTION) :

#### 30.1. REALISATION D'UNE CAPSULE VIDEO EXPLIQUANT L'ATL DE VIROINVAL

Une collaboration avec l'EPN était envisagée pour la réalisation de cette capsule. Le changement de coordinatrice a retardé la mise en route du projet.

#### 30.2. REALISATION D'UN REPERTOIRE REPRENANT TOUS LES ORGANISMES EXISTANTS

Le répertoire a été réalisé avec les opérateurs qui souhaitaient y figurer.

Dans un premier temps, celui-ci a été diffusé auprès des opérateurs d'accueil afin de faciliter les échanges pour la mise en place de partenariats.

Il sera diffusé auprès des familles prochainement.

#### 30.3. REALISATION D'UNE BOX REPRENANT LE REPERTOIRE, LA CAPSULE VIDEO, LES FOLDERS DE STAGE, ...

En cours (puisqu'il dépend notamment des points 1&2)

#### 30.4. TRAVAILLER AVEC LES DIRECTIONS D'ECOLE POUR DEVELOPPER DES PROJETS

Au niveau du réseau communal, un nouveau projet d'accueil a été réalisé.

- ➔ Un projet d'accueil matin et soir a été réalisé par Mme Mathy
- ➔ Un projet d'accueil pour le temps de midi a été réalisé par l'équipe enseignement.

Les deux projets d'accueil ont des similitudes au niveau de la mise en page, des couleurs, ... afin d'harmoniser les documents et mettre en avant une cohérence dans les projets.

Mme Mathy souhaiterait également développer davantage de projets permettant un rapprochement accueillante/institutrice.

Par exemple : soutien de l'accueillante pour la réalisation du spectacle de Saint-Nicolas organisé par une institutrice (implantation d'Olloy)

En ce qui concerne l'école de devoirs de Nismes, nous essayons de développer davantage le suivi des enfants, la communication avec la direction/les institutrices des deux réseaux d'enseignement concernés (communal et libre)

### 30.5. REALISER UNE ENQUETE AUPRES DES PARENTS POUR CONNAITRE LEURS BESOINS POUR LE MERCREDI APRES-MIDI (POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE)

Un questionnaire a été réalisé avec Latitude Jeunes pour le distribuer aux parents des enfants des écoles maternelles de Viroinval. 157 questionnaires ont été distribués dont 71 ont été complétés. Les réponses sont mitigées. Un accueil ne semble pas essentiel mais plutôt bienvenu. Une rencontre avec notre partenaire Latitude Jeunes doit être programmée afin de prendre une décision.

### 30.6. REALISER DES PROJETS MOBILITE

Nous avons répondu à l'appel à projet de la Wartoise et de Mobilesem mais nous n'avons pas été retenus.

Avant d'aller plus loin au niveau d'un éventuel projet mobilité, il convient de redéfinir en CCA un nouveau projet mobilité (sensibilisation sécurité routière pour les enfants de l'EDD ? Pédibus ? Autre ?)

### 30.7. COORDINATION DE LA PLAINE COMMUNALE

La plaine communale a été organisée sur Nismes (principalement dans les locaux de l'école de devoirs de Nismes, rue Vieille Eglise).

Semaine 1 : du 18/07 au 22/07, 17 enfants inscrits, thème « Les explorateurs découvrent le monde »

Semaine 2 : du 25/07 au 29/07, 24 enfants inscrits, thème « Harry Potter et les magiciens »

Semaine 3 : du 01/08 au 05/08, 26 enfants inscrits, thème « les Crayats font leur show »

La coordination de la plaine a été réalisée par Mme Bajot qui a été engagée spécifiquement pour cette mission. Ses missions peuvent se résumer en :

- la préparation des activités en collaboration avec l'équipe d'animatrices et les partenaires ;
- la gestion du planning ;
- la présence sur le terrain tous les jours ;
- le contact quotidien avec les parents.
- Les missions de la coordinatrice ATL étaient :
- la gestion des inscriptions des enfants ;
- la gestion administrative avec la commune : les contrats des étudiantes, les demandes budgétaires, la rédaction des notes pour le Collège, ...
- l'encodage des présences des enfants et des encadrants sur le portail ONE en vue de l'obtention de la subvention.

Nous avons collaboré avec plusieurs opérateurs et partenaires locaux : Bol d'air à Treignes, le musée du Petit Format, les Grottes de Neptune, Etats d'Ânes, l'Ecomusée, le Chemin de Fer des 3 Vallées, le Ciné-Chaplin, le petit-train de Nismes, l'Office du Tourisme, ...







### 30.8. PARTICIPATION AUX REUNIONS DE LA PLATEFORME PROVINCIALE DE L'ATL

Le 13 novembre 2009, l'ONE et la Province de Namur ont signé une convention de partenariat pour la réalisation d'une coordination des coordinateurs de la Province de Namur. Cette coordination a pour objectif de réunir les coordinateurs ATL tous les trimestres et les Présidents de CCA une fois par an avec l'ONE et la Province. Ces réunions permettent d'échanger au sujet des différentes expériences de terrains, de transmettre des informations diverses, de rencontrer certains intervenants, tels que l'observatoire de l'enfance ou la Direction ATL de Bruxelles, de construire des outils, de partager nos pratiques, ...

Cette année, 3 plateformes ont été organisées :

- 10/03/2022 : Jemeppe-Sur-Sambre
- 09/06/2022 : Philippeville
- 18/11/2022 : Fernelmont

La coordinatrice ATL a participé à ces trois plateformes. En parallèle à ces réunions, les coordinatrices du Sud de la Province organisent des réunions entre elles afin de pouvoir partager au sujet de l'organisation des formations, les collaborations avec les partenaires, les outils, ...

### 30.9. ORGANISATION DE FORMATION CONTINUE DES ACCUEILLANTS

Du 11/04 au 14/04/2022, les accueillantes de l'entité (réseaux libre et communal) ont participé à la formation sur le thème des repas reprise dans le programme de formations agréés par l'ONE ; Cette formation est le fruit d'une collaboration entre les communes de Doische et Viroinval.

SOUTIEN ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

**CEMEA-EP** ■ 110104 ■ Repas, Temps de midi

### Les repas : des moments particuliers d'apprentissages et de relations

**Publics cibles** J K

Outre sa fonction nutritive, le moment du repas (dix-heures, dîner, goûter, collations...) est un moment relationnel important dans la journée de l'enfant et du jeune en collectivité... qui mérite d'être réfléchi. La formation permet de sensibiliser les professionnel-le-s de l'Accueil Temps Libre aux enjeux relationnels et émotionnels des moments de repas, selon les différents cadres (accueil extrascolaire, période de vacances, école de loisirs, etc.).

■ Penser l'aménagement et l'organisation matérielle des lieux : disposition des tables, de la vaisselle, des aliments, réflexion autour des aspects de convivialité, de bruit, de la mise en place de services à la collectivité...

■ Mettre en évidence l'importance de la relation adulte-enfant et de la relation entre enfants dans les situations de repas collectifs.

■ Prendre conscience des émotions personnelles qui émergent dans ces moments particuliers.

■ **Durée** : 4 jours

■ **Heures** : 9h à 17h

► **Viroinval (Namur)**

■ **Dates** : 11, 12, 13 et 14 avril 2022

**Possibilité de standard nomade, inscription en équipe complète, partielle ou en réseau.**

INSCRIPTION P.241

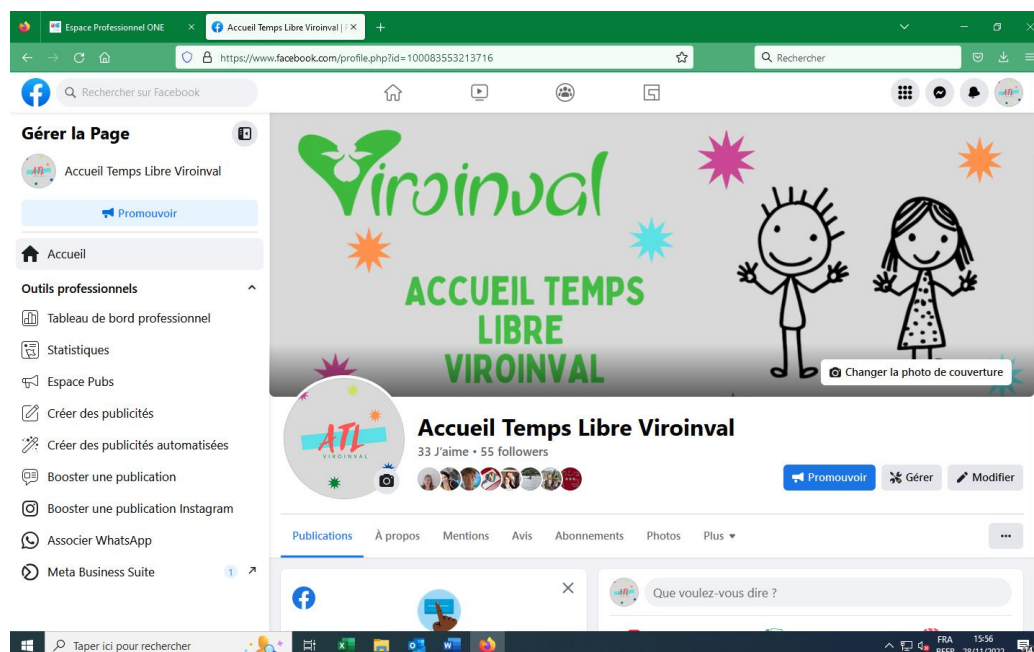
Soutien alimentation saine et durable

Une prochaine formation est programmée les 9 et 10/05/2023 sur le thème « Bosses et Bobos ». Les contacts ont été établis avec l'ISPPC de Charleroi. Cette formation sera gratuite, elle est entièrement subventionnée par l'ONE et elle sera ouverte aux accueillantes tous réseaux d'enseignement confondus.

Une nouvelle journée des accueillantes pour l'arrondissement de Philippeville sera également organisée en 2023 et portera sur l'accueil des petits de 2.5 à 6 ans. Les coordinatrices ATL du Sud de la Province vont entamer l'organisation de cette journée dès janvier 2023.

## 30.10. CREATION D'UNE PAGE FACEBOOK

Une page facebook « accueil Temps Libre Viroinval » a été créée. Elle reprend toutes les informations relatives aux activités organisées pour les enfants de 2.5 à 12 ans : un stage, une activité extrascolaire, une sortie en famille, ...



## 31. ACTIONS NON REPRISSES DANS LE PLAN D'ACTION ANNUEL 2021-2022 :

### 31.1. FORMATION POUR LA COORDINATRICE ATL

La nouvelle coordinatrice ATL a déjà suivi toutes les formations de base ATL (lors de son contrat sur Walcourt).

La formation continue étant une obligation, elle a suivi deux journées de formation en 2022 :

- Le 26/04 : Festiv'ATL à Mozet
- Le 21/11 : « C'est dehors que ça se passe » à Namur







Grâce à une équipe de volontaires et à des partenariats avec certains opérateurs (voir ci-dessous), la coordinatrice ATL organise l'école de devoirs sur Nismes les lundi, mercredi et jeudi, hors congés scolaires, et un soutien scolaire sur Verves uniquement le jeudi de 15h10 à 17h.

Des réunions de coordination sont organisées régulièrement avec les animateurs

Cette école de devoirs bénéficie depuis 2006 d'une reconnaissance de l'ONE, mais n'est subventionnée que depuis 2019 grâce à l'ouverture d'un troisième jour, le mercredi. L'argent de cette subvention est utilisé pour les frais de fonctionnement de l'école de devoirs (personnel, collation, projet, ...).

Elle accueille des enfants des deux réseaux d'enseignement du village (libre et communal).

Elle propose des animations aux enfants après la réalisation de leurs devoirs (pas de devoirs réalisés le mercredi).

Elle collabore avec : l'AMO le CIAC pour des animations un jeudi par mois, la ludothèque Poisson d'avril qui propose une animation jeux de société tous les lundis ; la Maison des Jeunes qui met à disposition un animateur en soutien le mercredi après-midi ;

Madame Dolorès Dumont, accueillante extrascolaire pour l'école de Oignies est détachée sur l'école de devoirs pour les 3 temps d'accueil de la semaine. Elle est désignée comme l'animatrice responsable, véritable fil rouge pour les enfants, leurs familles, et les bénévoles. L'équipe présente a donc été un peu bouleversée par l'arrivée d'une nouvelle animatrice et d'une nouvelle coordinatrice.

Malgré cela, de chouettes activités ont été réalisées : sorties piscine, visite du légendaire à Olloy, Accrobranche aux Lacs de l'Eau d'Heure, bricolage, grand jeu dans le parc, fête halloween, fabrication de nichoirs avec le Parc Naturel, ...



Le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur ont été retravaillés.

Le plan d'actions pour l'année 2022-2023 met l'accent sur une redynamisation des activités du mercredi après-midi. Le nom « mercredi des petits » devient « le mercredi réCRAYATif ». Les

groupes des lundis et jeudis ont été rapidement complets. Nous avons encore de la place pour le mercredi → une publicité via facebook et les écoles a été réalisée :

**Les mercredis  
"RéCRAYATifs"** **WOW!**

**TU AS ENTRE 6 ET 12 ANS ET TU ES  
DISPONIBLE LE MERCREDI APRÈS-MIDI?**

**ALORS, VIENS NOUS REJOINDRE AUX  
MERCREDIS RE-CRAYAT-IFS !**

De 13h30  
A 16h30  
A la maison de  
l'enfance de  
Nismes (rue vieille  
église)

Infos et inscriptions  
Céline MATHY  
060/310029  
celine.mathy@viroinval.be

**CULTURE  
THÉÂTRE  
CRÉATIVITÉ  
SPORT  
CINÉMA  
DÉCOUVERTE**

**Viroinval**  
EN COLLABORATION AVEC LA MAISON  
DES JEUNES DE VIROINVAL

LES MERCREDIS RÉ-CRAYAT-IFS SONT  
ORGANISÉS PAR L'ÉCOLE DE DEVOIRS  
DE NISMES DONT L'OBJECTIF EST LE  
SOUTIEN SCOLAIRE (ORGANISE LES  
LUNDIS ET JEUDIS) MAIS AUSSI ET  
SURTOUT L'OUVERTURE DES ENFANTS  
À LA CRÉATIVITÉ, AUX CULTURES ET À  
L'EXPRESSION

Un des grands projets des mercredis réCRAYATifs est le projet intergénérationnel : les enfants de l'école de devoirs vont rencontrer les seniors de la maison de repos de Nismes et entretenir par la suite une correspondance (en parallèle l'EDD de Oignies fera de même avec la maison de repos de Oignies). L'aboutissement du projet sera la réalisation d'un recueil pour la semaine de l'intergénérationnel (avril 2023 – collaboration avec le Légendaire pour la conception).

En plus de l'école de devoirs de Nismes, la Commune bénéficie de deux autres écoles de devoirs dont elle n'est pas le Pouvoir organisateur :

- Une à Olloy dont le PO est le Point Jeune
- Une à Oignies dont le PO est la Maison des Jeunes

Il y a donc une école de devoirs dans chaque village où il y a deux écoles de réseau différent (libre et communal).

Le soutien scolaire a lieu à Vierves car nous avons beaucoup de demandes sur ce village (7 enfants). Ce service est donc proposé dans 4 villages sur les 8 que compte Viroinval.

A l'initiative de l'AMO le CIAC, une réflexion est entamée sur :

- la possibilité d'organiser une rencontre annuelle entre tous les bénévoles des EDD de notre région ainsi que les salariés (Nismes, Olloy, Oignies, Couvin)
- l'éventualité d'organiser des formations communes, de s'échanger des outils et des bonnes pratiques.

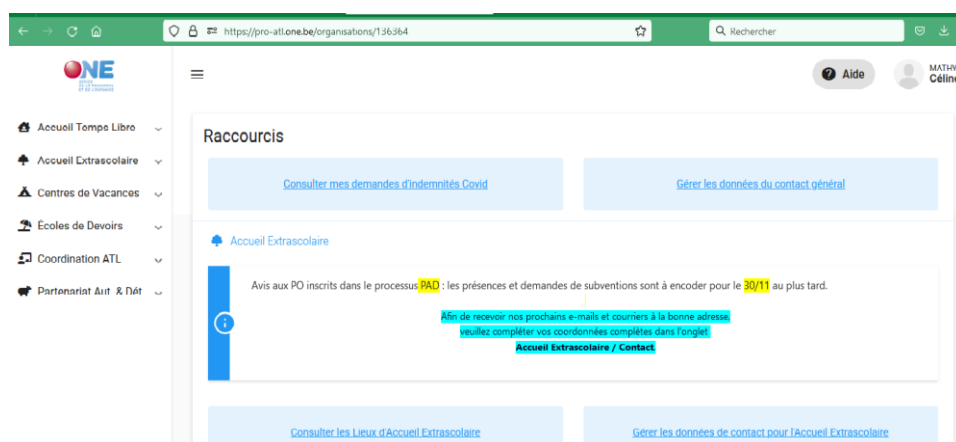
## 31.4. RESPONSABLE DE PROJETS

En tant que responsable de projets des accueils des écoles communales, la coordinatrice ATL a réalisé différentes tâches :

- organisation de réunion des accueillantes ;
- suivi des formations ;
- suivi des petits soucis techniques dans les accueils (collaboration avec le service travaux)
- réflexion sur les horaires des accueillantes qui a mené à la proposition d'engagement d'une accueillante « volante » (horaire fixe dans les différentes implantations + école de devoirs et remplacement en cas d'absence d'une accueillante) ;
- achat matériel de cuisine et de jeux ;
- même si le temps de midi n'est pas repris dans le décret ATL, une enquête de satisfaction sur les repas chauds a été réalisée auprès des enfants et des accueillantes.

## 31.5. PORTAIL PRO ONE

L'ONE a développé un programme informatique reprenant tous les secteurs de l'ATL : accueil temps libre, accueil extrascolaire, centre de vacances, école de devoirs, ...



Tout au long de l'année 2022, différents encodages ont été réalisés : présence des enfants dans les accueils extrascolaires, formations des accueillantes extrascolaires, présence des enfants à l'école de devoirs, formations des encadrants de l'EDD, ...

## 31.6. DEMANDE DE SUBVENTION DE COORDINATION

L'ONE prend en charge la totalité des frais de fonctionnement et le traitement de la coordinatrice ATL à concurrence de 27907€.

Avant fin décembre 2022, la demande de subvention devra être introduite sur le portail ONE.

### 31.7. JOURNEE « PLACE AUX ENFANTS »

Chaque année la Commune participe à l'opération « Place aux enfants » proposée par les Provinces et la COCOF à toutes les Communes francophones. Cette journée est toujours prévue le troisième samedi du mois d'octobre soit, pour 2022, le 15 octobre. Grâce à la collaboration d'indépendants, d'artisans, et autres de la Commune, des enfants de 8 à 12 ans ont pu découvrir le monde des adultes.

La Commune peut l'organiser comme elle le souhaite depuis 2008, et vu la richesse de notre Commune, la coordinatrice réalise une « tournante » dans les villages. Le fait de changer chaque année de village permet aux enfants de découvrir tous les métiers et artisans locaux et aussi de permettre aux enfants n'ayant pas de moyens de locomotion d'y participer au moins une fois. Cela contribue également à éviter que les « hôtes d'un jour » ne s'essouffent, même si certains, comme la Police, reviennent chaque année. Cette journée a connu un véritable succès.

Cette année, nous l'avons organisée sur le village de Oignies.

Une trentaine d'enfants y ont participé encadrés par 2 bénévoles, 2 accueillantes extrascolaires et une animatrice de la Maison des Jeunes.

Les « hôtes d'un jour » étaient :

- La Maison de la Croix-Rouge des Eaux Vives
- La Maison des Jeunes de Viroinval
- Le centre équestre de Oignies
- Le Gascot
- La Police des 3 Vallées







### 31.8. APRES-MIDI « LA RICHESSE DE NOS DIFFERENCES »

A l'initiative du PCS, une après-midi sur la « sensibilisation à toutes les formes de handicap » est organisée en collaboration avec différents partenaires dont l'ATL. Pour l'occasion, l'ONE a mis à disposition les malles pédagogiques qui contiennent des objets permettant d'animer des activités inclusives avec tous les enfants.

## ENSEIGNEMENT

### 32. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Dans l'enseignement subventionné, le Pouvoir Organisateur est l'employeur, et à ce titre, il a de nombreuses obligations, parmi lesquelles la gestion administrative du personnel enseignant

- Etablir à tout membre du personnel qu'il engage :
  - ◆ un acte de désignation (délibération du Collège Communal, ratification par le Conseil Communal...);
  - ◆ une déclaration DIMONA ;
  - ◆ le FOND 12 (document sur lequel se base la paie) ;
  - ◆ établir une fiche signalétique d'immatriculation, entrée en fonction, modification...
- Vérifier que les membres du personnel :
  - ◆ ne sont pas privés de leurs droits civils et politiques ;
  - ◆ possèdent les titres requis ou jugés suffisants ;
  - ◆ ne mettent pas en danger la santé des élèves ;
  - ◆ ont prêté serment ;
  - ◆ ont été recrutés dans le respect de la réglementation en matière de réaffectation ;
  - ◆ notification des mises en disponibilité et déclaration des emplois vacants
  - ◆ établir la répartition des membres du personnel par Pouvoir Organisateur (annexes 35A et 35B)
  - ◆ établir le classement des priorités pour les membres du personnel temporaire
  - ◆ fixer la situation administrative des membres du personnel en conformité avec les dispositions statutaires
  - ◆ gestion des absences (maladie, infirmité, maternité, accident, grève ou autres) des membres du personnel.
  - ◆ préparation des dossiers de nomination, de fin de carrière
  - ◆ ...

Toutes ces formalités administratives sont effectuées en utilisant des applications web :

#### ➤ **Plateforme CREOS :**

CREOS est une application Web à destination des chefs d'établissements et des pouvoirs organisateurs. Elle a pour objectifs de faciliter la gestion d'un grand nombre de documents administratifs, de répondre aux besoins d'outils de contrôle, de statistiques, de classement. Elle permet aux Directions la gestion des dossiers des élèves et des enseignants de l'école. Elle permet également aux pouvoirs organisateurs de gérer le personnel enseignant et d'avoir une visibilité des informations des différents établissements sous sa tutelle.

- Gestion des élèves
  - Fiche signalétique
  - Impression de listes, de documents déjà prêts ou à élaborer pour la Fédération Wallonie-Bruxelles...

- Gestion des enseignants
  - Fiche signalétique
  - Gestion des prestations et des absences
  - Impression de documents officiels (annexes FWB)
- Gestion et centralisation au niveau PO
  - Gestion des intérim
  - Calcul de l'ancienneté
  - Gestion du passage au statut prioritaire, à la nomination définitive...
  - Création des annexes 35A et 35B

L'encodage dans CREOS permet l'envoi des données des élèves vers SIEL (Signalétique Elèves) à la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que les dossiers de population dans l'application PRIMVER.

➤ **Plateforme ETNIC :**

Service Web permettant l'échange de données avec des applications extérieures accessibles à partir d'une plate-forme à point d'entrée unique telles que :

DDRS :	Dimona et Déclaration des Risques sociaux
DRSI :	Déclarations des risques sociaux : Flux Indemnités
FASE :	Fichier des Adresses et des Structures des Etablissements
PILOTAGE :	Plans de pilotage
PUERI :	Gestion des recrutements des puériculteurs
SIEL :	Signalétique et inscription des élèves
SM :	Surveillance de midi
GESP :	Gestion du Personnel (Enseignement)
PLAF :	Places disponibles dans l'enseignement fondamental
PRIMVER :	Gestion des structures et du cadre de l'enseignement fondamental ordinaire
PWEB :	Gestion des disponibilités pour des fonctions dans l'enseignement
SM :	Surveillance de midi

## 33. LE PERSONNEL

### 33.1. EMPLOYEE ADMINISTRATIVE

Une employée, temps-plein : Lisa Dussenne

L'employée est chargée de la gestion administrative du personnel enseignant (direction, enseignants, puéricultrices...) ainsi que de la gestion administrative du service enseignement (rédaction des convocations, PV des différentes réunions, présentation des points au Collège et Conseil Communal, traitement des courriers entrants et sortants...).

### 33.2. DIRECTION :

Madame Valérie LEONARD, Directrice de l'école

### 33.3. LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET ASSISTANTES A L'INSTRUCTRICE MATERNELLE SITUATION AU 01.10.2022

#### ➤ Implantation de Nismes :

- En maternelles : 2 temps-plein  
1 assistante à l'institutrice maternelle
- En primaires : 2 temps-plein

#### ➤ Implantation d'Olloy :

- En maternelles : 1 temps-plein  
1 assistante à l'institutrice maternelle
- En primaires : 2 temps-plein

#### ➤ Implantation de Dourbes :

- En maternelles : 1 temps-plein
- En primaires : 1 temps-plein (classe unique)

#### ➤ Implantation de Vierves :

- En maternelles : 1 temps-plein  
1 assistante à l'institutrice maternelle
- En primaires : 1 temps-plein (classe unique)

#### ➤ Implantation de Treignes :

- En maternelles : 1 temps-plein (4/5 + 1/5)

- En primaire : 1 temps-plein (classe unique)

➤ Implantation de Oignies :

- En maternelles : 1 temps-plein
- En primaire : 1 temps-plein (classe unique)

En plus de ces périodes « titulaires » viennent s'ajouter une série de périodes nous permettant d'engager du personnel supplémentaire :

- 60 périodes d'adaptation ;
- 9 périodes d'encadrement différencié ;
- 15 périodes de Français Langue d'Apprentissage (FLA) ;
- 7 périodes de Français Langue d'Apprentissage (FLA) Primo ;
- 3 périodes de missions collectives (bibliothèque) ;
- 2 périodes de missions collectives (numérique).

### 33.4. D) REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT SITUATION AU 01.10.2022 - MAITRES SPECIAUX :

- 12 périodes de psychomotricité ;
- 16 périodes d'éducation physique ;
- 12 périodes de néerlandais ;
- 6 périodes de morale ;
- 6 périodes de religion catholique ;
- 3 périodes de religion islamique ;
- 6 périodes de Philosophie et citoyenneté commune ;
- 2 périodes de philosophie et citoyenneté dispense.

### 33.5. LA GESTION DES RESERVATIONS DU TEMPS D'ACCUEIL DU MIDI ET DES REPAS CHAUDS

#### 33.5.1. Réserve du temps d'accueil de midi et des repas chauds

Il n'est plus nécessaire de réserver les garderies du matin et du soir, seul le temps d'accueil de midi et les repas chauds doivent faire l'objet d'une réservation.

### 33.5.2. Utilisation du logiciel IAES et mise en place du « Portail Parents »

Auparavant, le service enseignement collectait l'ensemble des formulaires de réservation via un document Forms afin de les encoder dans le programme IAES.

Pour que les données soient automatiquement collectées dans le programme IAES, un « Portail Parents » a été mis en place via l'e-guichet de l'Administration communale.

Le « Portail Parents » est un nouveau système qui permet aux parents d'inscrire ou de désinscrire eux-mêmes leurs enfants aux repas chauds et à l'accueil du midi.

#### Mode d'emploi « Portail Parents » :

➤ Inscription au « Portail Parents »

- 1) surfez sur <https://viroinval.quichet-citoyen.be> ;
- 2) cliquez sur l'onglet « portail parents » ;
- 3) pour la première connexion, inscrivez-vous via « itsme » ou avec votre carte d'identité ;
- 4) remplissez le formulaire d'inscription ;
- 5) retournez sur « portail parents » et cliquez sur « m'inscrire dans le portail parents » ;
- 6) vérifiez que votre numéro de registre national est correct et validez ;
- 7) retournez sur la page « portail parents » ;
- 8) inscrivez vos enfants s'ils apparaissent ou enregistrez les dans le cas contraire.

➤ Enregistrer un enfant

- 1) cliquez sur « enregistrer un enfant » ;
- 2) remplissez la fiche signalétique de l'enfant (1 fiche par enfant) ;
- 3) appuyez sur « suivant » ;
- 4) validez.

➤ Inscription aux repas et temps d'accueil

- 1) retournez à la page « portail parents », vous verrez alors chacun de vos enfants et les possibilités qui se présentent à vous ;
- 2) cliquer sur « repas scolaires » pour inscrire vos enfants aux temps d'accueil du midi ou aux repas chauds ;
- 3) le menu du mois s'affiche et vous pouvez alors sélectionner les jours où vos enfants mangeront aux repas chauds ou restent à l'accueil du midi ;
- 4) validez ;
- 5) vous recevrez un mail de confirmation.

- Désinscription aux repas chauds et temps d'accueil
- 1) retournez à la page « portail parents », vous verrez alors chacun de vos enfants et les possibilités qui se présentent à vous ;
- 2) cliquez sur « désinscription repas scolaires » pour désinscrire votre enfant du temps d'accueil du midi ou des repas chauds ;
- 3) cochez le repas ou le temps d'accueil que vous souhaitez annuler ;
- 4) cliquez sur « suivant » ;
- 5) validez ;
- 6) vous recevrez un mail de confirmation.

### 33.6. PRESTATAIRE LOCAL : LE SUS SCROFA

Dans le cadre de l'instauration d'une alimentation durable et de qualité pour tous, nous collaborons à présent avec le Sus Scrofa, producteur local (DOISCHE), pour la préparation des potages et des repas chauds.

### 33.7. GESTION ET MISE A JOUR DU SITE INTERNET DE L'ECOLE

Le site internet a pour objectif de centraliser toutes les informations relatives à l'école : les courriers diffusés aux parents sont repris dans l'onglet « actualité » ; un agenda permet aux parents de se remémorer les dates des différentes activités ou des journées pédagogiques. On y trouve également des documents tels que le projet d'établissement, le projet pédagogique, le projet éducatif, le règlement d'ordre intérieur mais aussi les informations importantes sur la vie à l'école et dans les implantations : chaque implantation dispose de sa propre page qu'elle est libre d'alimenter au gré de ses envies.



PRÉSENTATION DOCUMENTS UTILES ▾ IMPLANTATIONS ▾ CONTACT



Accueil > Ma commune > Enseignement > Ecole communale

Rentrée scolaire 2022 - Modalités de réservation des accueils et des repas.

[Lire la suite](#)



<https://www.viroinval.be/fr/ma-commune/enseignement/ecole-communale>



### 33.8. CREATION D'UN FLYER

En étroite collaboration avec les équipes éducatives, un flyer a été réalisé et distribué en toutes-boîtes afin de faire connaître notre école. Dans celui-ci, il y a une partie consacrée à chaque implantation sur laquelle on y retrouve des photos des activités réalisées durant l'année et des projets novateurs.

De plus, ce flyer contient des informations relatives à l'organisation de notre école ainsi que les démarches à effectuer pour inscrire son enfant.



### 33.9. CREATION DE PANNEAUX A PLACER DEVANT CHAQUE IMPLANTATION SCOLAIRE

Pour une bonne visibilité de chaque implantation scolaire ainsi que pour les rendre plus attractives, des panneaux vont être placés à l'entrée de celles-ci.

Ils reprendront :

- le logo de l'école ;
- le numéro de téléphone de la direction de l'école ;
- le site internet de l'école ;
- une phrase ; « une école - six implantations ».

### 33.10. ORGANISATION DE DIVERSES REUNIONS

#### 33.10.1. Commission Paritaire Locale (COPALOC) avec les représentants syndicaux.

Ces réunions sont organisées plusieurs fois par an. Il y est question des conditions de travail, de la situation scolaire au niveau des populations et des ressources humaines, de la vérification du respect des classements des temporaires prioritaires, des mutations, des changements d'implantations et de la modification du Règlement d'Ordre Intérieur de la COPALOC.

En outre, la vérification des recours lors des passations des CEB et la prévention et/ou conciliation de tout différend qui menacerait de s'élever entre le Pouvoir Organisateur et l'enseignant.

#### 33.10.2. Conseil de participation

Cette organisation figure dans le décret du 24/07/97 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental.

Celui-ci se réunit minimum deux fois par an, il est constitué de 6 enseignants, 6 membres du Pouvoir Organisateur et de 6 parents d'élèves de chaque implantation.

Le Conseil de participation est chargé :

- de débattre du projet d'établissement ;
- d'évaluer périodiquement sa mise en œuvre ;
- de proposer des adaptations conformément à l'article 68 ;
- de remettre un avis sur le rapport d'activités visé à l'article 72 et de formuler, dans ce cadre, des propositions pour l'adaptation du projet d'établissement ;

- de mener une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année, notamment ceux qui sont liés à des activités culturelles et sportives s'inscrivant dans le projet d'établissement ;
- d'étudier et de proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre les élèves pour le paiement des frais visés au 7° ;
- d'étudier et de proposer les actions de soutien et d'accompagnement à l'attention des élèves inscrits sur base de l'indice socio-économique de leur école fondamentale ou primaire d'origine ;
- de choisir la seconde langue pour l'année scolaire à venir.

### 33.10.3. Concertations des Enseignants

Ces rencontres, étalées sur 60 périodes, sont obligatoires. Elles consistent à réunir les enseignants afin de mettre en commun des pratiques pédagogiques. L'idée est d'insuffler un esprit et une pratique collaborative.

## 33.11. PROJET D'ETABLISSEMENT ET PROJET PEDAGOGIQUE

### 33.11.1. Le Plan de Pilotage

« Le plan de pilotage représente un élément essentiel du renforcement de l'autonomie et de la responsabilisation des établissements préconisé par le Pacte pour un Enseignement d'excellence. Le plan de pilotage contribue à la réalisation des ambitions que se donnent les établissements et le système éducatif. En effet, le plan de pilotage constitue un dispositif de gouvernance locale qui permet à l'équipe éducative de se doter d'un outil stratégique propre à l'établissement, élaboré collectivement, et en phase avec ses réalités. »

### 33.11.2. Les activités culturelles et sportives

Chaque classe organise, au moins une fois par an, une activité extérieure (excursion, visite de musée,) ayant un objectif culturel et/ou lié à l'environnement.

L'entièreté des élèves se rend une fois par an au Centre Culturel « Action Sud » pour assister à des pièces de théâtre adaptées à leur tranche d'âge.

Chaque enseignant éveille ses élèves à une activité musicale, au chant et à la poésie.

En maternelle, des activités psychomotrices sont organisées chaque semaine et « une journée sportive » a lieu une fois par an. Cette dernière est organisée par la psychomotricienne, les institutrices maternelles et les assistantes maternelles. Elles proposent des parcours d'obstacles et d'agilité. Un château gonflable est également présent pour laisser les enfants s'amuser librement.

En primaire, chaque semaine le professeur d'éducation physique établit un programme qui répond aux besoins de chacun, en fonction de leur âge.

Une fois par an, une journée sportive est également organisée. Depuis l'année scolaire 2021-2022, un organisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles vient avec son matériel dans le but de faire découvrir des sports collectifs aux élèves.

Organisation une fois par an :

- d'une journée consacrée à la non-violence, au « mieux vivre ensemble » ;

(Elle est organisée durant la période de Noël. Toutes les implantations se rassemblent à Nismes pour prendre un petit-déjeuner, faire des groupes de parole, jouer à des jeux de coopération, présenter un spectacle, ... C'est une journée récréative qui permet de mélanger tous les élèves.)

- d'une journée propreté ;
- d'une cérémonie pour la remise du CEB aux élèves de 6ème primaire.

**33.12. LE PROJET LAIT, FRUITS ET LEGUMES A L'ECOLE**

Notre Ecole participe au programme européen Lait, Fruits et Légumes à l'école. Ce projet a été mis en place afin de promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine dès le plus jeune âge et d'encourager les enfants à manger plus de fruits, de légumes, de lait et de produits laitiers.

Pour atteindre cet objectif, la Wallonie finance la distribution gratuite de fruits, de légumes, de lait et/ou de produits laitiers dans les écoles maternelles et primaires situées sur le territoire de la Région wallonne. Cette distribution est complétée par des activités éducatives pour permettre aux enfants de découvrir les produits locaux et de faire le lien entre l'alimentation et l'agriculture.





## SERVICE CADRE DE VIE

### 34. ENVIRONNEMENT

#### 34.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT

En 2022, nous avons délivré 32 déclarations d'environnement de classe 3 (citernes à gaz, mazout, unité d'épuration, entretien et/ou réparation de véhicules à moteur, forage et équipements de puits pour des sondes géothermiques, antenne stationnaire d'émission, friterie).

1 permis d'environnement de classe 2 concernant l'exploitation d'un garage carrosserie – Garage carrosserie Hottiaux – octroyé par le Fonctionnaire Technique en date du 28 septembre 2022 – octroyé par le Collège Communal en date du 10 octobre 2022.

#### 34.2. POLLUTIONS ET NUISANCES DIVERSES

Avec ou sans intervention de la Zone de Police des 3 Vallées, nous rencontrons des problèmes de dépôts sauvages, de véhicules et matériels divers soit sur le domaine public ou sur le domaine privé.

Par rapport aux problématiques rencontrées ci-dessus, une sensibilisation et des rappels réguliers du Règlement Général de Police Administrative sont prévus, notamment sur les canaux de communication de l'administration communale : le site internet de la Commune, la page communale « Viroinval Infos » maintenant distribuée par nos soins et la page Facebook dédiée à la Commune de Viroinval.

Pour une détection plus proactive des dépôts clandestins, nous avons renforcé les collaborations avec les Ambassadeurs de propreté actifs sur notre commune.

Une opération « Rivière Propre » a été menée en septembre 2021 dans une portion de l'Eau Noire à Nismes et sera relancée dès 2023 avec l'aide du Contrat Rivière Haute Meuse ASBL sur d'autres portions du Viroin.

##### 34.2.1. Pollutions dues à l'absence de station d'épuration

A Nismes, à la hauteur de la Rue d'Avignon, près de la résurgence de l'Eau Noire, pour les maisons près de la rivière, l'accès direct aux égouts imposé par la zone au plan de secteur n'est pas imaginable. Comme dans pas mal de zones du même type de nos villages, une telle opération imposerait aux habitants des travaux de refonte complète de leur système de canalisations, pire, parfois, le relief ne le permet pas, ou il faudrait imaginer des pompes pour relever les eaux usées. Dans ce cas, les propriétaires sont normalement obligés d'installer un système d'épuration individuel. Plus précisément dans cette zone à Nismes, il y a impossibilité d'installer une station d'épuration, les eaux usées arrivent dès lors directement dans le cours d'eau.

Mazée et les petits villages de notre Commune qui ne sont pas encore épurés, ne sont et ne seront malheureusement pas repris dans le prochain programme prioritaire de la SPGE. La seule solution envisageable est de faire reconnaître cette situation comme point noir. Dans ce cas nous "pourrions" bénéficier d'une aide de la SPGE, mais la majorité du coût serait à notre charge. Le problème c'est que si nous nous lançons dans cette solution, nous allons devoir investir de l'argent tout en sachant

que dans quelques années, l'entièreté du coût sera pris en charge par la SPGE. Mais dans combien de temps ?

### 34.3. GESTION DES DECHETS

#### 34.3.1. Les déchets ménagers

Dès fin 2022, le calendrier de collectes des déchets, édité en collaboration avec le Bureau Economique de la Province, est distribué sur l'entièreté de la commune. Celui-ci détaille les différents moyens pour se débarrasser des déchets de tout type et propose un bon valable pour 20 sacs PMC gratuits par an disponibles à l'Administration communale. Depuis 2 ans maintenant, le nouveau sac « bleu » du BEP peut accueillir de nouveaux déchets recyclables.

##### **Problématique des collectes Rue Roche Madoux :**

Nous avons été sollicités par le BEP afin de trouver une solution pour l'enlèvement des déchets des habitants de la rue Roche-Madoux à Vierves. En effet, vu l'étroitesse de la rue et l'impossibilité de faire demi-tour au bout de la rue, les camions doivent y rentrer en marche arrière et de plus en plus de chauffeurs éprouvent des difficultés. L'intercommunale souhaite trouver une solution pour cette rue afin que les camions ne doivent plus l'emprunter.

Suite à la réunion du 19/12/2019 entre Monsieur Steve Bayet du BEP Environnement, responsable des collectes des déchets, Monsieur Denis BERTRAND, Echevin des Travaux, les responsables des services techniques communaux et les habitants de la rue Roche Madoux à Vierves, le Collège a rendu un avis favorable à la proposition du BEP Environnement, à savoir :

- Les déchets organiques seront collectés en alternance le lundi et le mardi, en fonction des disponibilités du véhicule léger pouvant accéder à la rue ;
- Si les citoyens sortent leurs conteneurs sur la place de Vierves le lundi, ceux-ci seront collectés.

Un planning fourni par le BEP a vu le jour. Cette mesure a été réévaluée continuellement pour mesurer son efficacité. Un calendrier spécifique pour cette rue a vu le jour.

Au-delà de ce cas précis, l'administration continue à encourager les habitants de Viroinval de lui faire part des problèmes liés aux collectes des déchets, favorisant la coordination entre l'administration et le BEP.

##### 34.3.1.1. Gestion des objets encombrants :

Le Collège Communal, en séance le 17 juillet 2017, a décidé de ne plus organiser de collecte des encombrants en porte à porte à partir de 2018, mais d'adhérer au système proposé par la **Ressourcerie Namuroise** (société coopérative à finalité sociale, agréée entreprise d'insertion). L'opération a été maintenue pour l'année 2022.

##### **Son objectif est de :**

- prévenir l'apparition de déchets par la sensibilisation et la revalorisation en donnant la priorité à la réutilisation, et au recyclage de produits ou biens en fin de vie ou usagés ;
- favoriser l'insertion professionnelle et la formation de personnes difficiles à placer sur le marché de l'emploi et créer des activités de valorisation sociale pour personnes handicapées mentales.

**Le système est avantageux à plus d'un titre :**

- Pour les habitants :

Il évite aux habitants de se déplacer vers les parcs à conteneurs et notamment pour les personnes ne disposant pas de véhicule ou à mobilité réduite.

Il fournit une réponse rapide à la demande et permet d'évacuer ses objets en tout temps et entre-autres lors d'un déménagement, d'un décès etc...

Il élargit la liste des objets repris (notamment les électroménagers, la vaisselle...)

Il guide et informe individuellement les habitants dans la manière de gérer et de trier leurs déchets.

- **Pour la Commune :**

Il apporte une solution nouvelle au problème de la collecte et du traitement des encombrants notamment en termes de propreté publique, car les objets sont enlevés au rez-de-chaussée des habitations évitant ainsi leur présence sur les trottoirs.

Il permet la valorisation par le recyclage ou le réemploi à un coût supportable.

Il répond aux nouvelles normes européennes de gestion des déchets.

- **La collecte :**

Les habitants prennent contact directement avec La Ressourcerie, soit par téléphone ou via un formulaire mis en ligne. Sur la base d'une liste des objets ou matières à enlever, une date de rendez-vous est proposée. Chaque citoyen est recontacté la veille de son rendez-vous pour préciser la fourchette d'heure de passage du camion.

Les canaux de communication communaux informent régulièrement de la marche à suivre afin d'accéder aux services de la Ressourcerie Namuroise

**Une réflexion pourrait également voir le jour concernant un système de collectes plus local dans le cadre d'une économie circulaire pouvant bénéficier aux citoyens du sud Sambre et Meuse.**

#### 34.3.1.2. Autres collectes

- Participation annuelle à la campagne de collecte des plastiques agricoles non dangereux et de cordages plastiques du lundi 2 mai au vendredi 20 mai 2022 (payante) ;
- Collecte par le BEP du verre blanc et coloré (bulles) ;
- Collecte communale des poubelles publiques (touristiques). A ce sujet, des poubelles ont été ajoutées sur l'aire de parking proche du Musée ferroviaire à Treignes (CFV3V) suite à la présence régulière de camping-cars à cet endroit
- Ajouts de bulles à verres mobiles supplémentaires durant les mois d'été suite à l'affluence des camps de jeunesse ;
- Maintien de la mise à disposition pour le public, depuis le 16/07/2003, par l'association « Terre » de plusieurs conteneurs « textile » dans les sections de Treignes, Olloy et Nismes. Des containers sont également placés par la société «Curitas» au parc à conteneurs de Vierves. Récolte de vêtements également par le service de la Croix-rouge dans plusieurs villages de l'entité ;

- Les conteneurs textiles de Terre ASBL de Treignes ont été déplacés vers la place de l'Ancienne Gare pour une question de facilité.

#### 34.3.1.3. Dérogation de placement de conteneurs en façade

Les citoyens ont la possibilité de faire une demande au Collège communal pour pouvoir placer leur conteneur de déchets ménagers en façade de leur habitation durant toute l'année si aucune autre solution ne s'offre à eux et que ceci pourrait être problématique du point de vue hygiène (absence de garage, débarras, cour arrière, ...). La décision de Collège est systématiquement transmise à la Zone de Police des 3 Vallées.

#### 34.3.2. Sensibilisation

- Distribution à la population des brochures éditées par le BEP (guide du compostage individuel, guide du réemploi, guide pratique des parcs à conteneurs, guide du tri des emballages, brochure relative au gaspillage alimentaire ainsi qu'aux produits dangereux).
- Régulièrement, l'administration répercute les informations de **sensibilisation issues du BEP Environnement, de « Wallonie Plus Propre »** et des autres associations actives dans ce domaine. Un petit guide de la propreté devrait également bientôt voir le jour.
- **Appel à projets « Acquisition de moyens de vidéosurveillance visant l'amélioration de la propreté publique »** : cet appel à projets vise à soutenir financièrement les communes wallonnes afin qu'elles puissent disposer de matériels de vidéosurveillance qui favorisent la lutte contre la criminalité environnementale et qui permettent, plus particulièrement, d'identifier les auteurs d'incivilités ayant un impact sur la propreté de l'espace public. La commune de Viroinval a été retenue pour un montant subsidié d'un peu moins de 18.000 euros. Une partie du matériel a été acheté en 2022, il reste maintenant à compléter la documentation réglementaire liée au RGPD en collaboration avec la Zone de Police des Trois Vallée, et la surveillance pourra être lancée.



## 34.4. CONSERVATION ET PROTECTION DE LA NATURE

### 34.4.1. Opération « Fauchage tardif »

Maintien de l'opération annuelle par le service Travaux suivant l'application de la convention « Bords des routes » signée dans le cadre de l'AECN 1995 en date du 18/10/1995.

### 34.4.2. Partenariat avec le PNVH et la DGO3-DNF

Une coordination globale et efficace entre la Commune de Viroinval, le PNVH et le SPW-DNF est assurée afin de coordonner toutes les informations et actions à prendre au niveau conservation et protection de la nature sur le territoire de la Commune. La Commune fait régulièrement appel aux entités aussi pour des questions reposant sur l'occupation du domaine public où la protection de la nature est sensible (culture, dépôts de bois, zone de parking, zone de pâturage d'animaux, zone de randonnées autorisées, ...)

### 34.4.3. Problématique des scolytes de l'épicéa

L'invasion de scolytes de l'épicéa dans notre région s'avère catastrophique à plusieurs niveaux :

- destruction du patrimoine forestier ;
- chute drastique des revenus communaux des ventes de bois vu l'inondation du marché.

Face à ce fléau, les solutions ne sont malheureusement pas légions.

En ce qui concerne notre Commune, au-delà du travail important réalisé par nos services techniques et le DNF, une communication appuyée a été réalisée vers les habitants afin qu'ils endiguent également la progression des scolytes. Ils sont amenés à faire appel au DNF pour analyser l'état de leurs épicéas, et s'il s'avère qu'ils sont contaminés, nous les exhortons à rapidement les faire abattre et les débiter.

### 34.4.4. Protection des abeilles

La Commune de Viroinval est très attentive à la protection des abeilles et de leur habitat. Ces actions se matérialisent de plusieurs façons :

- soutien des actions du PCDN, de l'ajout de plantes mellifères ;
- soutien aux habitants qui désirent installer des ruches sur domaine public dans la mesure où toutes les conditions sont remplies et respectées ;
- projet futur à propos de l'Abeille noire.

### 34.4.5. Opération de sauvetage des batraciens 2022

Le PNVH a demandé l'autorisation de poursuivre l'opération de sauvetage des batraciens telle qu'initiiée en 2020 et pour lequel le Collège avait émis un avis favorable pour les 2 années précédentes.

Le bilan de l'opération 2021 :

- 8 sites ont été sécurisés ;
- 24 bénévoles ont été actifs ;

- 59h est le temps passé sur les actions ;
- 1186 animaux ont été sauvés ;
- 9% est le taux de mortalité sur l'ensemble des sites ;

Plan d'action 2022 :

- mise en place des dispositifs de signalisation routière (barrières, lampes, panneaux, déviations, ...) par le service Travaux ;
- mise à disposition du matériel nécessaire ;
- communication autour des différentes mesures via les supports communaux ;
- rédaction des arrêtés de police ;
- aide du service Travaux uniquement pendant les heures normales des ouvriers pour la mise en place des dispositifs anti-traversée commandés dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2021 ;
- investissement d'une barrière permanente dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité sur la route de la Jussière ;
- l'introduction du projet et soirée de ramassage avec les élèves des écoles de l'entité, est à envisager avec Madame Valérie LEONARD car il s'agit d'une activité en dehors des périodes scolaires et les enfants devront absolument être accompagnés d'un parent qui restera responsable de l'enfant durant toute l'activité ;
- installation du Radar pédagogique rue du Moulin.

#### 34.4.6. Appel à projets BIODIVERCITE 2022

Ce projet appelé « BiodiverCité » couvre les actions des subventions PCDN, Semaines de l'arbre et Plan Maya. Le montant maximum de la subvention est limité à 12.000 € par bénéficiaire et par an (10.000 € pour les fiches-actions + 2000 € spécifiquement dédiés à la distribution de la « Semaine de l'arbre » dès 2022). Le remboursement se fait sur la base d'une déclaration de créance. Les actions liées au volet «Sensibilisation» sont plafonnées à 2 500 € (toutes thématiques confondues).

Les thématiques couvertes par le subside sont : Biodiversité et bâti, Cimetières nature, Lutte contre les EEE, Plantations, Pollinisateurs, Protection d'espèces et de sites, Sensibilisation, Sentiers et chemins, Zones humides, mares et cours d'eau.

Pour la seconde année consécutive et depuis le début du lancement de ce nouvel appel à projets, la commune de Viroinval a été sélectionnée via les fiches thématiques proposées par le PNVH. Ces fiches seront mises en œuvre sur une période s'étalant du 01/01/2022 au 01/03/2024

Les 8 fiches-projets présentées par la Commission de gestion du Parc naturel Viroin-Hermeton :

- Fiche projet - n° 1 - Verger de l'Abbé Collard ;
- Fiche projet - n° 2 - Biodiversité dans la Carrière Michelet ;
- Fiche projet - n° 3 - Opérations de sauvetage des batraciens – fermeture de voirie ;
- Fiche projet - n° 4 - Projet Végét'eaux - amélioration écologique de l'Eau Noire - Nismes ;
- Fiche projet - n° 5 - Plantations Le Mesnil ;
- Fiche projet - n° 6 - Fiche PCDN - signalétique des lieux-dits forestiers ;
- Fiche projet - n° 7 - Cellule PCDN Eaux Vives – multiplication de plants de renoncules ;
- Fiche projet - n° 8 - Distribution arbres Viroinval.

Vu la sélection de notre commune pour l'appel 2021, le PNVH a réalisé la distribution des arbustes les 26 et 27 novembre 2022.

## 34.5. GESTION DES COURS D'EAU

Les cours d'eau navigables et ceux de la « catégorie 1 » (Eau Noire, Blanche, Viroin) sont de gestion SPW, ceux de la « catégorie 2 » sont de gestion Service Technique Provincial, ceux de la « catégorie 3 » sont de gestion communale et les cours d'eau non-définis sont de gestion communale et des habitants.

Toutefois, la Commune de Viroinval est liée depuis 2017 par convention avec la Province concernant la sous-traitance des travaux menés sur les cours d'eau de catégorie 3. Cette convention a été reconduite et mise à jour suite à l'évolution du Code de l'Eau en 2020. Suite aux différents projets énoncés ci-dessous, une liste d'actions prioritaires a été dégagée jusqu'à 2021. Une réunion entre le STP et nos services techniques a eu lieu début 2021 pour sélectionner les travaux qu'ils pourront opérer dans cette liste et les planifier.

### 34.5.1. Le Projet P.A.R.I.S. et P.G.R.I.

À l'heure où la préservation de nos espaces naturels est au cœur de toutes les préoccupations, le Service Public de Wallonie met à notre disposition un nouvel outil de gestion des cours d'eau : les P.A.R.I.S.

P.A.R.I.S. pour «Programme d'Actions sur les Rivières par une Approche Intégrée et Sectorisée». Les P.A.R.I.S. nous aideront à gérer les cours d'eau de manière proactive, concertée et durable via, notamment, la mise à disposition d'une cartographie interactive de l'ensemble des cours d'eau wallons. Ces données nous aideront à identifier et à hiérarchiser au mieux nos enjeux : **inondation, biodiversité, économie, socio-culturel**.

Les matières concernées sont (attention, on ne parle absolument pas d'assainissement ni de pollution ici) :

- **Gestion de la biodiversité** : hydromorphologie globale (forme de la rivière, correction de berge et du lit, ...), préservation de la biodiversité incluant Natura 2000 et la circulation des poissons, contrôle des espèces envahissantes, gestion de l'information et visites.
- **Gestion des inondations** : Optimiser l'écoulement de l'eau dans le lit mineur, l'échange entre lit mineur et majeur, réduction du ruissellement au sein du bassin versant, gestion de l'information et visites.
- **Gestion économique** : Intégrer les enjeux économiques liés à la présence directe du cours d'eau, gestion de l'information et visites.
- **Gestion socio-culturelle** : Intégrer l'aspect socio-récréatif, tourisme, loisirs, paysage, patrimonial, gestion de l'information et visites.

Il est également important de savoir qu'il est de la responsabilité du DNF de fournir un diagnostic et donner des autorisations quant aux mesures prises sur les cours d'eau de Catégorie 3 en zone Natura 2000 (ça concerne pratiquement tous nos catégorie 3, entièrement ou partiellement). Il est dès lors évident qu'une collaboration active entre les différents acteurs de terrain agissant sur la Commune sera nécessaire (Services Techniques communaux, DNF, PNVA, agent communal en charge de l'environnement, Province STP, Contrat de Rivière de Haute Meuse...).

Conjointement a eu lieu la révision des P.G.R.I. (plans de gestion des risques d'inondation) qui concernent les P.A.R.I.S. pour les cours d'eau de catégorie 3 mais aussi les autres cours d'eau.

Une priorité a été donnée au projet de bassin d'orage en amont du village d'Olloy. L'étude de ce projet est actuellement confiée au STP. Une réunion le 23 août 2021 avait pour but de relancer le projet initié en 2013, bloqué jusqu'ici par un besoin d'acquiescer la parcelle privée où se trouvera l'ouvrage d'art et l'avis défavorable du DEMNA de l'époque à propos de l'impact environnemental. Suite aux inondations de juillet 2021, le Gouvernement de Wallonie a approuvé le 3 décembre dernier, le

paiement d'une aide pour chacune des 262 communes wallonnes. En date du 21/12/2021, nous avons reçu l'arrêté ministériel octroyant la subvention d'un montant de 137 409,88€ pour que notre commune puisse mettre en place ou renforcer des actions concrètes pour protéger les citoyens des risques liés aux inondations. La commune de Viroinval est tenue de pré-valider les travaux qui seront effectués avec cet argent.

Sachant qu'une liste de fiches a déjà été validée par le Conseil lors de la dernière vague de PGRI/PARIS (2022-2027), que ce subside est conditionné à la réalisation des fiches prioritaires validées et liées aux inondations, qu'aucune nouvelle fiche sur le sujet n'est en cours de création pour Viroinval, le Collège a décidé de consacrer l'entièreté de ce subside au projet de bassin d'orage en amont du village d'Olloy comme discuté avec les personnes concernées lors d'une réunion du 11/05/22. Le projet est encore à l'étude fin 2022.

### 34.5.2. Prolongation de la proposition d'offre de services "Contrat Rivière - Haute Meuse ASBL" pour une période de trois ans à partir du 1er janvier 2023

Le 24 octobre 2022, suite à la présentation de Monsieur Frédéric Mouchet, Coordinateur du "Contrat de Rivière - Haute Meuse ASBL" devant mener à la prolongation de l'offre de services à l'attention de la Commune de Viroinval, le Conseil a remis un avis favorable pour une prolongation de trois années. Depuis 3 ans nous travaillons en collaboration avec le Contrat de Rivière Haute-Meuse (CRHM) qui propose diverses missions visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin.

Renouvellement de notre collaboration pour la période 2023-2025 et la proposition d'actions pour le Protocole d'Accord 2023-2025 :

**Le Contrat de Rivière** : <http://www.crhm.be/>

Le Contrat de rivière est un protocole d'accord entre un ensemble aussi large que possible d'acteurs publics et privés sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin. Un Contrat de rivière regroupe donc tous les acteurs de l'eau (pouvoirs et administrations publiques, associations, citoyens) autour d'un même programme pluriannuel d'actions, le protocole d'accord. Les signataires de ce programme s'engagent moralement et volontairement à atteindre des objectifs déterminés dans des délais raisonnables et en assurer l'exécution dans le sous-bassin hydrographique concerné.

#### **Missions proposées :**

Les missions d'un Contrat de rivière sont multiples : réaliser un inventaire des atteintes aux cours d'eau, promouvoir et contribuer à une gestion globale et intégrée du cycle de l'eau, informer et sensibiliser les acteurs locaux et la population, contribuer à la mise en place des plans de gestion de l'eau par district hydrographique, collaborer à des initiatives régionales (tels le plan PLUIES, les PCDN ou encore les CRIE) et élaborer les différents protocoles d'accord.

#### **Avantages supplémentaires :**

- localisation et description précise des "points noirs" éventuels de pollution permettant plus facilement de monter les dossiers de reconnaissance pour traitement et assainissement en collaboration avec l'INASEP et la SPGE ;
- mise à disposition de la cartographie "Fulcrum" permettant un diagnostic en temps réel des problèmes présents ;
- aide au diagnostic du réseau de cours d'eau de catégorie 3 présents sur Viroinval pour compléter les enjeux/objectifs/actions nécessaires au projet P.A.R.I.S. (gestion intégrée et équilibrée des cours d'eau, en concertation avec l'ensemble des gestionnaires, dans une vision durable et dans le respect des écosystèmes aquatiques) ;

- aide à l'organisation d'événements liés au nettoyage des rivières (voir récent événement organisé par la ville de Couvin pour le nettoyage de l'Eau Noire en collaboration avec le tissu associatif et les habitants) ;
- accès à des primes ponctuelles (exemple : bassin d'orage à Olloy afin d'éviter de graves inondations comme en juillet 2021)

#### **Actions dont Viroinval est maître d'œuvre : (avec accord)**

- réalisation d'une "Opération Rivière Propre" : organiser un ramassage des déchets le long des berges et dans le lit de la rivière (en sachant que les délais sont courts et que l'identité de l'agent administratif est incertain) ;
- autoriser le Contrat de Rivière à effectuer sa mission d'inventaire de terrain sur les cours d'eau dont il (Commune, Province, SPW) a la gestion durant la période du PA ;
- engagement moral de la Commune de Viroinval de financer le CRHM pour la durée du Protocole d'Accord 2023-2025, dans le respect de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 novembre 2008 relatif aux Contrats de rivière : financement communal annuel pour mener à bien toutes les missions de la Cellule de coordination du CRHM. Il s'élève à 3180 € en 2022 pour la Commune de Viroinval et sera indexé annuellement. Cette indexation est calculée sur base de l'indice santé (prévision du Bureau Fédéral du Plan au moment de la constitution du budget communal). Pour rappel, le subside versé par chaque Commune est versé à un peu plus du double par le SPW.

### **34.5.3. Sociétés de pêche à Viroinval – Gestion des berges communales**

Actuellement, chaque société de pêche obtient le droit de pêche sur le territoire de Viroinval via une convention propre datant parfois de nombreuses années. En 2019, le Collège a pris connaissance de la note rédigée par l'administration quant aux droits de pêche et à la gestion des berges communales, et a décidé de conclure une convention avec la société de pêche de Vierves "La Truite Viervoise" afin de lui concéder le droit de pêche sur les rives communales au lieu-dit "La Chaule" qui était un sujet de discordance avec la société de pêche de Treignes. Afin de pouvoir établir une redevance juste et équitable par rapport aux autres sociétés de pêche et de garantir la pratique de cette activité au plus grand nombre en la rendant accessible financièrement à tous, l'administration a établi un comparatif des loyers versés par les différentes sociétés de pêche à Viroinval en mentionnant, à titre de comparaison, le nombre de kilomètres de berges loués et le ré-empoissonnement autorisé tel que fixé par le PCDN il y a quelques années. Ces données ont été croisées avec celles de la Fédération halieutique et piscicole du sous-bassin Meuse Amont ASBL, qui chapeaute les différentes sociétés de pêche présentes sur notre commune. Le Conseil a dès lors validé une nouvelle convention liant la société de pêche de Vierves et la commune de Viroinval.

Les sociétés de pêche présentes sur le territoire de Viroinval :

#### **Les Fervents de la Gaule Dourbes - ASBL - Dourbes**

- Cours d'eau : le Viroin sur 4 kms.
- Poissons pêchés : truites, ombres, brochets, blancs.
- Techniques de pêche : mouche, lancer, flotteur, coup, toc.
- Localité traversée : Dourbes

#### **Les Pêcheurs Nismois - ASBL - Nismes**

- Cours d'eau : Eau Noire, Eau Blanche sur 10 km
- Poissons pêchés : truites, ombres, brochets, blancs
- Techniques de pêche : mouche, lancer, flotteur, coup, toc.
- Localité traversée : Nismes

**Les Pêcheurs du Viroin ASBL - Olloy-sur-Viroin**

- Cours d'eau : Le Viroin sur 5,5 km
- Poissons pêchés : truites, ombres, brochets, blancs
- Techniques de pêche : mouche (no kill), lancer, flotteur, coup, toc.
- Localité traversée : Olloy-sur-Viroin

**La Treignoise - Treignes**

- Cours d'eau : Le Viroin et le Ry de Matignolles sur 5 kms
- Poissons pêchés : truites, ombres, brochets, blancs.
- Techniques de pêche : mouche, lancer, flotteur.
- Localité traversée : Treignes

En mai 2021, une réunion s'est tenue avec l'administration, les élus, le responsable de la Treignoise et les nouveaux membres potentiels du CA dans le cadre de la mise à disposition des berges communales.

Conclusion de la réunion :

Les berges communales seront mises à disposition sur (Mazée et) Treignes à conditions :

- que de nouveaux membres locaux intègrent le CA ;
- que le type de pêche autorisée soit modifié dans le règlement ;
- de refaire le point après 1 an de cohabitation avec les nouveaux membres.

S'il est positif, ce rapport sera soumis au Conseil en 2023 pour réalisation d'une convention avec la nouvelle ASBL « La Treignoise Mazéenne ».

**La Truite Viervoise - Vierves-sur-Viroin**

- Cours d'eau : le Viroin sur 1,6 km
- Poissons pêchés : truites, ombres, brochets, blancs
- Techniques de pêche : flotteur, coup, toc.
- Localité traversée : Vierves

**Les Pêcheurs Réunis de Oignies-En-Thiérache - Oignies**

- Cours d'eau : Etangs
- Localité traversée : Oignies-en-Thiérache
- Etablie depuis 2005 – Cède la gestion des étangs à la société

## 34.6. AGRICULTURE

### 34.6.1. Reconnaissance des calamités agricoles

La Commission Communale de Constat des Dégâts aux Cultures continue à venir en aide aux agriculteurs victimes des intempéries imprévisibles leur causant des pertes, en les soutenant dans leurs déclarations et le suivi des procédures.

La Commission Agricole s'est rassemblée le 5 octobre 2022, une trentaine d'agriculteurs y étaient présents et ont rendu un procès-verbal de constat afin d'obtenir une indemnité suite aux calamités de cette année.

## 35. BIEN-ETRE ANIMAL

### 35.1. STERILISATION DES CHATS ERRANTS

L'administration répond annuellement à l'appel à projet de la Ministre TELLIER et charge le service « Cadre de Vie » d'instruire la demande suivant les modalités requises, de prendre contact avec le Refuge du Beaussart afin de renouveler la convention de stérilisation des chats errants en collaboration avec la vétérinaire, Madame Saskia JAMAR. Depuis 2022, le refuge ne prend plus en charge la capture des chats. La convention est directement établie entre la commune de Viroinval et le Dr Jamar.

La stérilisation est lancée dès réception de l'acceptation ministérielle pour un budget limité à 4.000€, 2.000€ de subside répartis en 1.000€ pour la stérilisation + 1.000€ pour la communication, et 2.000€ sur fonds propres communaux. La période de fonctionnement s'étalant du 31 mars au 31 mars de l'année suivante

Ce budget communal, en complément du budget régional permet chaque année la stérilisation de plus de 50 chats errants.

### 35.2. Hérissons

Application de l'adoption d'un règlement par le conseil communal interdisant l'usage des tondeuses automatiques durant la nuit pour éviter les blessures parfois critiques causées aux hérissons, dont les populations ne cessent de diminuer.

### 35.3. FAUNE PRESENTE DANS LE PARC DE NISMES

L'Administration communale reste attentive à l'évolution de la population d'animaux présents dans le parc de Nismes. Pour ceci, elle collabore avec le DNF, les associations et les instances régionales afin de réguler au mieux la présence d'espèces invasives telles la Bernache du Canada, les oies domestiques, les ragondins et tout autre espèce, et ce, dans le respect maximum des animaux.

### 35.4. SEPARATION PISCICOLE ENTRE L'ETANG DU PARC ET L'EAU NOIRE

La gestion piscicole des étangs du parc communal de Nismes a été cédée à l'APN (Association des Pêcheurs Nismois), représentée par Monsieur Michel Castin, via la convention qui cède également la gestion des berges communales de l'Eau Noire sur le territoire de Nismes.

Le 29 novembre 2021, Baudouin SCHELLEN, Bourgmestre également en charge de l'Environnement, et François Mathy, Echevin des Forêts et rivières, ont reçu Monsieur Michel CASTIN, Président de l'APN (Association des Pêcheurs Nismois). Monsieur Castin réclamait la possibilité de fermer l'accès aux poissons entre les étangs du parc de Nismes et l'Eau Noire. Cette demande a pour principale raison le transfert de poissons des étangs vers la rivière qui provoquerait un déséquilibre écologique, dû à l'invasion de carnassiers du type brochets ou perches, décimant les frayères des autres espèces de la rivière.

- **Objet :** fermeture aux poissons des accès Eau Noire/étang pour éviter la prolifération, principalement, des brochets et des perches dans le bassin de l'Eau Noire, Blanche et Viroin, qui bouleversent l'écosystème.

- Accord de principe de la commune nécessaire.
- Accord de principe à obtenir du SPW (Division Eau, Pêche, Fédération de la pêche, via messieurs Petiaux, Cavalera, Dumonçeau et Renard)
- Réalisation physique : grilles (amovibles ?) avec une attention spéciale lors des inondations.
- Budget : Possibilité de donner de l'aide physique des ouvriers, mais pas des matières premières. Financements complémentaires à étudier au SPW et à la Province, via une aide du PNVH pour le dossier (prochain BiodiverCité ?)
- Quid de la gestion de l'étang une fois la séparation actée ? Gestion piscicole via l'APN (via la convention déjà avalisée) et curages réguliers via la commune (ou pas) ?

Le 27 juin 2022, le Collège a marqué un accord de principe à cette demande. Une réunion avec les différents partenaires sur place et une demande d'avis de la Région Wallonne sur ce projet sont actuellement à l'étude

### 35.5. ELEVAGES INTENSIFS D'ANIMAUX

A chaque sollicitation, notre commune cherche des solutions pour pouvoir replacer des animaux issus de l'élevage intensif de communes voisines (aucun élevage de ce type n'est présent sur Viroinval), principalement des poules pondeuses. Dans la mesure du possible, nous répercutons l'information afin de trouver de nouvelles destinations saines pour les animaux, et nous travaillons en collaboration avec le Refuge du Beaussart suivant les espèces concernées.

## 36. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 36.1. FORMATION PERMANENTE : CPDT 2021 - CONFERENCE PERMANENTE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dans le cadre du subside octroyé par le SPW Territoire pour couvrir les frais d'engagement d'un CATU, la Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme de l'Administration communale de Viroinval (Cathy ROOSEN) doit suivre un cycle de formations obligatoires chaque année.

Suite à l'absence de la Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme, ces formations n'ont pu être suivies pour l'année 2022. Une partie des subventions devra être remboursée.

### 36.2. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Le Service Cadre de Vie reçoit, en moyenne, une cinquantaine de mails par semaine de citoyens désireux de connaître les prescriptions urbanistiques de parcelles cadastrales en vue d'y faire construire de nouvelles constructions ou de réaliser des travaux de transformation.

Une dizaine de rendez-vous par semaine sont également organisés au Service Cadre de Vie pour renseigner les citoyens, les architectes, les promoteurs immobiliers ou les agents immobiliers

Les citoyens ont également contacté le Service Cadre de vie par téléphone pour obtenir ce type de renseignements.



On peut dire que ces informations représentent la moitié du temps de travail de l'employé en charge des matières de l'Urbanisme.

### 36.3. PERMIS D'URBANISME

En 2019 (situation au 31/12/2019), **59** permis d'urbanisme ont été introduits.

En 2020 (situation au 31/12/2020), **61** permis d'urbanisme ont été introduits (dont 1 permis d'urbanisation)

En 2021 (situation au 31/12/2021), **78** permis d'urbanisme ont été introduits.

En 2022 (situation au 25/11/2022), **55** permis d'urbanisme ont été introduits.

### 36.4. RENSEIGNEMENTS NOTARIAUX

En 2019 (situation au 31/12/2019), **235** demandes de renseignements notariaux ont été traitées au Service Cadre de Vie.

En 2020 (situation au 31/12/2020), **223** demandes de renseignements notariaux ont été traitées au Service Cadre de Vie.

En 2021 (situation au 24/11/2021), **260** demandes de renseignements notariaux ont été traitées au Service Cadre de Vie.

En 2022 (situation au 25/11/2022), **248** demandes de renseignements notariaux ont été traitées au Service Cadre de Vie.

### 36.5. INFRACTIONS URBANISTIQUES

La commune de Viroinval ne dispose pas d'agent constatateur pour rechercher et constater, par procès-verbal, les infractions urbanistiques (Article D.VII.3 du CoDT).

Seuls les officiers de police judiciaire et les agents DNF ont la qualité d'agent constatateur sur le territoire communal.

Une dizaine d'avertissements préalables et plusieurs infractions urbanistiques ont été identifiés sur le territoire de la commune en 2022.

Les démarches administratives consistent à faire le relais entre le contrevenant, le Collège communal, les services de Police, le Parquet du Procureur du Roi, le Service Public de Wallonie (service du contentieux) et le Fonctionnaire Délégué.

### 36.6. CONTROLE DES IMPLANTATIONS

Conformément au CoDT (Article D.IV.72), il est rappelé – via l'octroi des permis et bien souvent par téléphone / emails - aux maîtres d'ouvrage que les travaux de constructions nouvelles ou d'extension de constructions existantes ne peuvent débuter qu'après la vérification, sur le terrain, de l'implantation effective des constructions (telles qu'elles ont été prévues au niveau des permis d'urbanisme délivrés).

A partir du plan d'implantation coté reprenant le levé topographique, il est donc vérifié et mesuré l'implantation des différentes constructions. Ce travail de contrôle a permis de vérifier 17 implantations sur l'année 2022 et ce, à la date de la rédaction du présent rapport. Le plan d'implantation, bien que dressé et signé par l'architecte, est également contresigné par le demandeur, le maître d'ouvrage et l'entreprise qui exécute les travaux.

### 36.7. DECLARATION D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Le CoDT précise à l'article D.IV.73 : « *Selon les dispositions que peut arrêter le Gouvernement, dans le délai de soixante jours à dater de la requête que le titulaire du permis ou le propriétaire du bien adresse au collège communal dans le cas où la demande relevait en première instance du collège communal ou au fonctionnaire délégué dans le cas où la demande relevait du fonctionnaire délégué ou du Gouvernement, il est dressé une déclaration certifiant que :*

*1° les travaux sont ou ne sont pas achevés dans le délai endéans lequel ils devaient, le cas échéant, être achevés ;*

*2° les travaux ont ou n'ont pas été exécutés en conformité avec le permis délivré.*

*Si les travaux ne sont pas achevés dans le délai ou ne sont pas conformes au permis délivré, la déclaration, selon le cas, contient la liste des travaux qui n'ont pas été exécutés ou indique en quoi le permis n'a pas été respecté ».*

Le Service Cadre de Vie ne dispose pas actuellement des moyens « humains » pour respecter l'article D.IV.73.

Aucune déclaration d'achèvement des travaux n'a été établie depuis l'entrée en vigueur du CoDT.

Un point a été mis à la séance du Collège du 16/11/2020 afin d'envisager l'adoption d'une procédure et d'une ligne de conduite pour procéder à la mise en place d'une procédure de vérification de travaux en fin de chantier et à la délivrance d'une attestation d'achèvement de travaux.

Avec la surcharge de travail en cette période Covid, cette procédure n'a pas pu être mise en place.

### 36.8. INDICATEUR EXPERT – PROCES-VERBAUX – D'EXPERTISE DU CADASTRE

Chaque trimestre, nous recevons de l'Administration de la Documentation Patrimoniale (SPF - Finances : Cadastre) les procès-verbaux d'expertises pour chaque village de notre entité communale.

L'employé en charge de l'urbanisme doit, en tant qu'indicateur expert délégué par le Bourgmestre, vérifier et analyser la situation urbanistique et cadastrale pour chaque bien renseigné.

Le rôle de l'Indicateur-Expert est de communiquer à l'Administration de la Documentation patrimoniale (cadastre) toutes modifications apportées aux différents biens situés dans une commune.

Il est, en ce sens, le relais entre ces administrations et le garant de la bonne tenue des données permettant la fixation du revenu cadastral servant de base au calcul du précompte immobilier, recette non négligeable pour les communes.

L'importance de ce relais est aussi amplifiée par l'absence d'une péréquation générale. Reportée depuis 1990, une distorsion s'est installée entre la réalité du parc immobilier et la base taxable censée la refléter, accentuant également une certaine iniquité fiscale.

Sans dresser un schéma exhaustif, les missions principales abordées par les Indicateurs-Experts sont, par ordre de priorité, les suivantes :

- l'encodage des permis d'urbanisme octroyés dans l'application URBAIN et le transfert des plans à l'antenne du cadastre correspondante ;
- l'analyse du statut des permis d'urbanisme octroyés ces dernières années afin de déceler les éventuelles déclarations de fin de travaux non transmises au cadastre ;
- l'analyse des biens divisés en appartements et non déclarés au niveau fiscal et urbanistique ;
- l'analyse des biens repris à la matrice cadastrale et ne renseignant pas d'éléments de confort.

Même si le précompte immobilier est aujourd'hui un impôt régional, au sens où les Régions sont compétentes pour en fixer la base imposable, le taux et les exonérations, la fixation du revenu cadastral est, quant à elle, de compétence fédérale.

À l'heure actuelle, le revenu cadastral sert toujours de base de calcul du précompte immobilier, ce qui est bien sûr important pour les Régions, qui y appliquent un taux de base, mais surtout pour les Provinces et Communes qui ajoutent des centimes additionnels au taux de base régional.

L'article 475 du Code des impôts sur les revenus dispose que :

« L'administration du cadastre peut exiger :

1<sup>o</sup> du contribuable ainsi que des locataires éventuels, la production, dans la forme et le délai qu'elle fixe, de tous renseignements utiles à la détermination du revenu cadastral, ainsi que la communication, sans déplacement, des livres et documents susceptibles de permettre de vérifier l'exactitude des renseignements fournis ;

2<sup>o</sup> des services, établissements et organismes publics visés à l'article 327, §1<sup>er</sup>, ainsi que des géomètres-experts dans l'exercice légal de leurs activités protégées, la production sans frais d'une copie complète des plans et documents y annexés dont ils disposent et qui peuvent être utiles pour la tenue à jour des plans cadastraux. ».

L'article 476 dispose quant à lui que :

« À la condition d'être munis de leur commission, les agents de l'administration du cadastre, seuls ou accompagnés soit du personnel qui les seconde dans leurs opérations, soit du délégué désigné par le bourgmestre, ont le droit de pénétrer, entre 8 et 18 heures, dans les bâtiments et immeubles quelconques, aux fins d'y exécuter les opérations de mesurage, de reconnaissance de limites et d'estimation.

Si l'accès des lieux leur est refusé, ils ne peuvent y pénétrer qu'avec l'assistance du bourgmestre, du commissaire de police, du commandant de brigade de gendarmerie ou de leur délégué. ».

Par ailleurs, l'article 2, §1<sup>er</sup>, de l'arrêté royal du 10 octobre 1979, modifié par l'arrêté royal du 30 janvier 1980, impose que : « Dans chaque commune, le bourgmestre désigne, selon les nécessités, un ou plusieurs indicateurs-experts qui participent, de concert avec le représentant de l'administration du cadastre, à la recherche des parcelles à retenir comme références et aux expertises à effectuer. ».

Un point a été mis à la séance du Collège du 9 mai 2022 afin d'envisager l'adoption d'une procédure et d'une ligne de conduite pour assurer les missions demandées à un indicateur-expert.

La procédure suivante a été proposée :

- encodage des permis d'urbanisme octroyés dans l'application URBAIN et le transfert des plans à l'antenne du cadastre correspondante (c'est déjà fait actuellement) ;
- appliquer l'article D.IV.73 du CODT en dressant des "Déclarations d'achèvement des travaux" après l'octroi des permis d'urbanisme (c'est obligatoire mais nous ne le faisons pas) - Il faut voir si on applique une redevance pour cette charge de travail ;

- envoyer les formulaires 43B à compléter aux demandeurs de permis et les transmettre au Cadastre (en même temps que la déclaration de fin de travaux) ;
- envoyer les formulaires 43 B aux propriétaires des biens pour lesquels on constate une information erronée au Cadastre (pas de chauffage, pas de salle de bain ou d'autres éléments de confort, etc.) ;
- envoyer un courrier de demande de régularisation pour les divisions de biens (plusieurs logements dans une habitation unifamiliale, grange cadastrée comme telle alors qu'il s'agit d'un logement, garages non cadastrés, habitations de loisirs non déclarées au Cadastre, etc., bref tous les biens non déclarés au niveau fiscal et urbanistique.

La procédure fera l'objet d'une réunion ultérieure avec le service Cadre de Vie, l'Echevin de l'Urbanisme et la Directrice Générale.

### 36.9. LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITE (CCATM)

La Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Mobilité (CCATM) existe dans notre commune depuis le 11 juin 2004.

Suite aux élections communales de 2018, celle-ci a été renouvelée dans le courant de l'année 2019 (septembre 2019) Le Ministre a institué la nouvelle CCATM par Arrêté du 20 juin 2020.

Changement de la composition en septembre 2019, la composition actuelle est la suivante :

<b>Effectifs</b>	<b>Suppléants</b>
Madame Martine DARDENNE- Présidente	Monsieur Grégory DUJARDIN.
Monsieur Jean-Claude MACORS	Madame Viviane BONINSEGNA-LARDINOIS
Monsieur Alain BOUVY	Monsieur Gaëtan BERNARD
Monsieur Maximilien DELACRE	Monsieur René SIMON
Monsieur Alain LEPORCQ – Vice-président	Madame Françoise JOYE (DEMISSION EN NOVEMBRE 2022)
Madame Arielle GUILLAUME, pour le PNVH	Monsieur José LOUIS
Monsieur Quentin HUBERT	Monsieur Jean-Noël FONTAINE
Monsieur Charlye DANIS	Madame Marie-Eve DIMIDSCHSTEIN
Madame Sandrine WAUTERS	Madame Marie-Claire PETERS, pour l'association Les 3T's

La CCATM s'est réunie 6 fois valablement en 2022 (15 février, 29 mars, 26 avril, 31 mai, 13 septembre, 22 novembre). L'animation et le secrétariat des réunions sont assurés par le Service du Cadre de Vie.

Au vu de la situation écologique et économique actuelle, les habitations légères sont désormais considérées comme une alternative.

Afin que ce type de logement puisse s'intégrer à nos villages, et à notre cadre bâti environnant, la commission s'est réunie les mardis du mois de mai (3 – 10 – 17 – 24 – 31).

Lors de ces réunions, divers ateliers ont été mis en place afin d'évaluer les différents critères / conditions pour l'octroi de ce type d'habitation. Une charte devrait être rédigée.

### 36.10. L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (O.D.R) – PROJET COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA COMMUNE DE VIROINVAL (PCDR)

- 26/11/2019 : Réunion de la nouvelle CLDR
- 10/12/2019 : Transmission de la Convention-Faisabilité
- 04/03/2020 : Monsieur Edgar Gabriel nous informe que le dossier relatif à la demande de convention-faisabilité pour le projet de la salle de l'Ardoisière a été transmis au Cabinet Tellier dès décembre 2019 mais aucun dossier n'a été traité, à ce jour, par le nouveau Cabinet.
- 02/06/2020 : Révision du mécanisme de subventionnement du développement rural et publication d'une circulaire explicative à l'automne 2020.
- 01/07/2020 : Motion du Conseil communal sur la mise en œuvre du développement rural.
- 28/10/2020 : Réception de la nouvelle convention adaptée suite à la signature de la nouvelle circulaire 2020 par Madame la Ministre Céline TELLIER.
- 18/11/2020 : Approbation de la nouvelle convention-faisabilité par le Conseil communal.
- 19/11/2020 : Transmission à Monsieur Edgar GABRIEL de la nouvelle convention-faisabilité, la fiche-projet adaptée et la délibération du Conseil communal du 18/11/2020.
- 04/03/2021 et 11/05/2021 : Réunion – Projet de la future salle de L'Ardoisière – Présentation de deux options par l'INASEP.
- En réunion, il est indiqué qu'en termes de budgets, les représentants de l'INASEP avaient évoqué des coûts semblables pour ces 2 options. La charge financière pour la Commune serait similaire quelle que soit l'option retenue.
- En définitive, c'est l'option 1 qui est retenue par les membres de la CLDR. L'information a été transmise au bureau d'étude, l'INASEP.
- 04/03/2021 – Proposition de prévision de la définition de la prochaine demande de Convention-Faisabilité suite à une réflexion collective des membres de la CLDR. Projections de diapositives pour présenter les 3 projets à considérer avec estimations financières et charges communales supposées.

#### Salle Dothorpa à Dourbes :

- La faible charge communale envisagée est mise en avant.
- La nécessité d'assurer une réelle sécurité et un minimum de confort pour les utilisateurs de l'infrastructure est grandement souhaitée.
- L'acquisition du bâtiment étant effective, l'opportunité de finaliser le projet est exprimée.

#### Foyer socio-culturel à Olloy :

- L'impact sur les finances communales est souligné

- La nécessité de recourir aux subsides DR pour la reconstruction de cette salle est jugée indéniable.
  - o Faute d'aménagement du Foyer, la difficulté de gestion de l'utilisation de la salle Patria est rappelée (calendrier chargé).
- La vie associative et sportive importante à Olloy, 2<sup>ème</sup> village viroinvalois en termes de taille de population, est clairement établie. La demande d'infrastructure digne de ce nom n'est pas discutée.
  - o Concernant les activités pouvant se dérouler une fois le foyer reconstruit, la liste des futurs utilisateurs ne peut être arrêtée pour le moment.
- Des améliorations pourraient être apportées à la salle Patria indépendamment du devenir du Foyer socio-culturel.

#### Centre du village de Nismes :

- Le centre de Nismes étant la porte d'entrée pour tout visiteur/touriste venant à Viroinval, le bien-fondé de ce projet est rappelé.
- L'ambition du projet est soulignée : la somme est substantielle si on additionne les 4 périmètres étudiés.
- Il pourrait être envisagé d'étudier d'autres perspectives en parallèle du PCDR pour le cœur historique (vieille église) du village dans un premier temps.
- Le séquençage des interventions semble être plus que nécessaire. Il y a effectivement lieu de traduire ces investissements dans les budgets communaux en limitant les charges pour la Commune.

Vu les mécanismes de subventionnements en vigueur, il est signalé que pour des bâtiments communaux, le PCDR est la seule perspective d'obtention de subsides à un taux relativement intéressant, contrairement aux voiries (qui peuvent être financées par ailleurs).

Ces échanges très constructifs permettent d'établir que la CLDR souhaite que la Commune sollicite une nouvelle demande de Convention-Faisabilité pour l'aménagement de la salle Dothorpa en maison rurale à Dourbes.

La Convention-Faisabilité a été signée par la Ministre TELLIER.

10/09/2021 – Arrêté Ministériel relatif à l'octroi de subvention par voie de convention pour la réalisation des projets inscrits dans des programmes communaux de développement rural (PCDR) / Circulaire Ministérielle relative à la mise en œuvre des programmes communaux de développement rural (PCDR).

20/04/2022 - Une réunion du Comité d'accompagnement a été organisée avec comme sujet principal le dossier de l'Ardoisière à Oignies.

Ce dossier était à l'étape de la demande de permis d'urbanisme mais les montants présumés du chantier dépassaient de plus de 30% l'enveloppe de départ. Initialement, la Commune avait obtenu un subside de 680.000 € pour un montant de travaux de 898.250 € TVAc. L'estimation du projet présenté était de 1.161.914 € TVAc + 10% honoraire, soit une augmentation de 42 %.

Il a été décidé de revoir le projet pour rentrer dans l'enveloppe budgétaire. Une nouvelle proposition devait être présentée par l'Inasep pour mi-octobre mais malgré trois rappels, au moment d'écrire ces lignes, le nouveau projet n'a pas encore été rendu.

Durant cette année, le Bourgmestre a rédigé la fiche projet pour la salle Dotherpa de Dourbes.

Elle devait être finalisée par l'agent en charge du PCDR mais suite à son absence prolongée, ce dossier est resté en l'état.

### 36.11. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Suite aux demandes multiples, la Commune autorise l'occupation temporaire du domaine public sous condition de respect du RGPA. Ainsi, en 2022, 4 terrasses de commerces ont été autorisées (1 à Vierves, 3 à Nismes).

## 37. SECURITE

### 37.1. LOGEMENTS INSALUBRES

#### Logements privés mis en location et résidences principales

« Vivre dans un logement décent en tant que lieu de vie, d'émancipation et d'épanouissement des individus et des familles, tel est l'objectif poursuivi par le Code Wallon du Logement qui traduit l'intention d'offrir à chacun le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine » ...

Nouvelles dispositions relatives à l'évaluation de la salubrité des logements dans les communes :

Les situations d'insalubrité constatées par le service compétent du Service Public Wallon conduisent systématiquement à l'interpellation de propriétaires en défaut afin de trouver des solutions satisfaisantes pour toutes les parties concernées.

Dans la plupart des cas, les situations se régularisent mais il peut apparaître qu'un arrêté d'insalubrité doive être pris par le Bourgmestre.

Depuis septembre 2017, le service Cadre de Vie a été modifié, cette matière a été transférée au Plan de Cohésion Sociale. Toutefois, si la gestion des personnes est transférée au PCS, la gestion administrative est restée au service Cadre de Vie.

### 37.2. CENTRALE NUCLEAIRE DE CHOOZ

Une nouvelle convention proposée le 26 juillet 2018 a été ratifiée entre Electrabel et Viroinval dans le cadre des communes voisines de l'implantation des installations nucléaires de CHOOZ, pour une période de 5 ans (2019 à 2023) entrant en vigueur après l'approbation par le Conseil communal en date du 3 septembre 2018.

Le montant à verser par Electrabel au moment de la reconduction sera réparti par zone concernée et par tranche en fonction de la situation géographique des communes suivant l'annexe de cette convention. Ce montant sera adapté annuellement suivant la formule énoncée à l'article 9 de la convention.

### 37.3. SERVICE MEDICAL D'URGENCE REGIONAL ET LE SERVICE D'URGENCE SPECIALISE (SUS ET SMUR)

La Commune de Viroinval considère qu'il y a lieu de maintenir, pour la population concernée, le Service Médical d'Urgence Régional et le Service d'Urgence Spécialisé (SUS et SMUR). Pour cette raison, Viroinval accorde à l'Association Intercommunale Hospitalière du sud Hainaut et du Sud Namurois de Chimay représentée par Monsieur BOXUS Thierry, Directeur général, une subvention annuelle proportionnelle au nombre d'habitants sur notre commune et après analyse de leur rapport d'activités et bilan annuels.

## 38. ENERGIE

### 38.1. CONVENTION DES MAIRES - PAED

La Commune de Viroinval a décidé d'adhérer à la Convention des Maires.

Pour ce faire, une étude approfondie de l'entité a été réalisée et a abouti à l'élaboration d'un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable (PAED). Celui-ci a été approuvé par le Conseil communal en date du 28 mai 2014 et par le bureau de la convention en date du 24 juillet 2015.

Pour rappel : les objectifs fixés par la Convention des Maires sont les suivants :

- - 20% d'émissions de CO<sup>2</sup>
- - 20% de consommation énergétique
- + 20% de production d'énergie par des sources d'énergies renouvelables

Plusieurs projets ont été réalisés au cours de l'année 2018, ceux-ci sont toujours suivis durant toute l'année 2022 (délivrance des informations relatives à la thermographie aérienne principalement) :

- installation de panneaux photovoltaïques au Centre Administratif à Nismes ;
- étude thermographique de l'entité.

### 38.2. INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU CENTRE ADMINISTRATIF

Depuis novembre 2015 les services administratifs de la Commune ainsi que le CPAS sont installés dans le Centre Administratif à l'entrée du Parc de Nismes.

Ce bâtiment basse-énergie a été conçu pour optimiser les solutions d'énergies renouvelables telles que les panneaux photovoltaïques ou encore le raccordement à une chaufferie-bois.

Le Collège communal, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017 a approuvé l'installation des panneaux photovoltaïques sur le Centre Administratif.

L'installation s'est terminée fin juin 2018, ce qui a permis d'obtenir la prime QUALIWATT d'un montant de 404€ /an sur 5 ans.



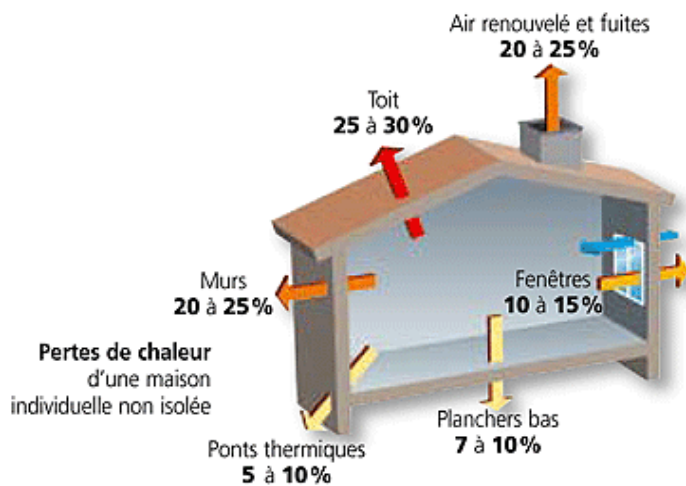
La production des panneaux depuis juillet 2018 est de 34,512MWh ce qui équivaut à une diminution de 7,5 tonnes de CO<sup>2</sup>.

### 38.3. ETUDE THERMOGRAPHIQUE DE L'ENTITE

Un des grands projets pour la Commune et les citoyens de Viroinval est la réalisation d'une étude de thermographie aérienne de l'entité.

#### 38.3.1. Pourquoi ?

- Inciter les citoyens à isoler leurs habitations.
- Bénéfice pour eux : diminution des consommations énergétiques
- Bénéfice pour tous : diminution des émissions de CO<sup>2</sup>



### 38.4. CONDITIONS METEOROLOGIQUES

La thermographie ne peut être effectuée qu'avec des conditions météorologiques bien particulières. Le nombre de jours réunissant les conditions optimales sont assez rares (temps dégagé, température extérieure assez froide (< 5°), pas de neige, vent faible, humidité faible, ...). Cela peut donc prendre plusieurs mois.

### 38.5. CAMPAGNES PUBLICITAIRES

Deux campagnes publicitaires ont été effectuées.

La première a eu pour objectif d'expliquer le déroulement et la seconde de communiquer les résultats globaux de la thermographie ainsi que la procédure pour l'obtention des résultats personnels.

## 38.6. PERMANENCES POUR LES CITOYENS

Des permanences sont organisées, en collaboration avec le Guichet Energie de Philippeville-Dinant, pour expliquer, d'où provient la perte de chaleur de la toiture en répondant à quelques questions précises telles que :

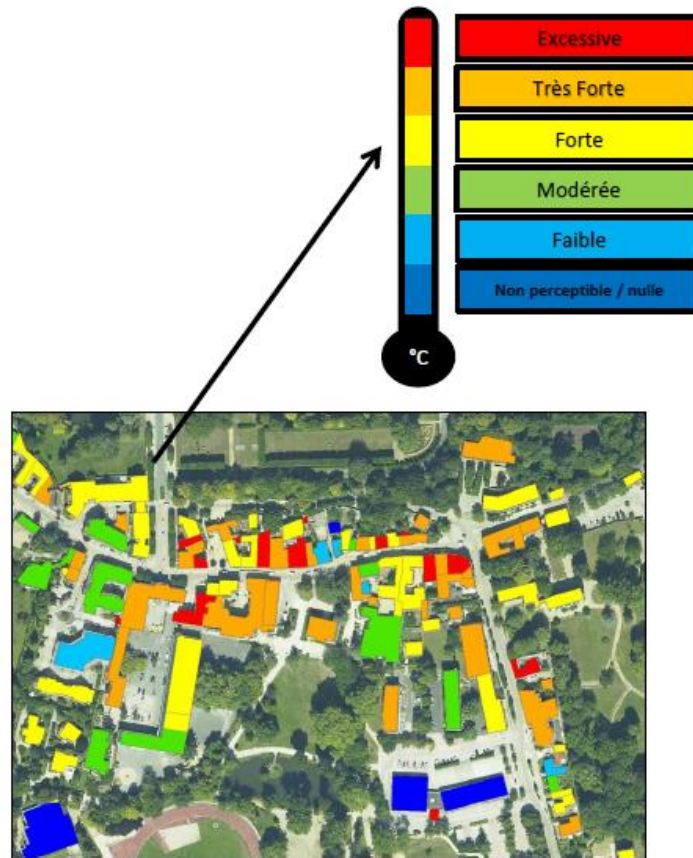
- Quelle était la chaleur intérieure lors du survol ?
- Comment est isolé le grenier (par le toit ou le plancher, pas du tout, ) ?
- Le grenier est-il utilisé et chauffé ?
- Etc....

Suite aux réponses, la photo est interprétée de manière précise afin de détecter :

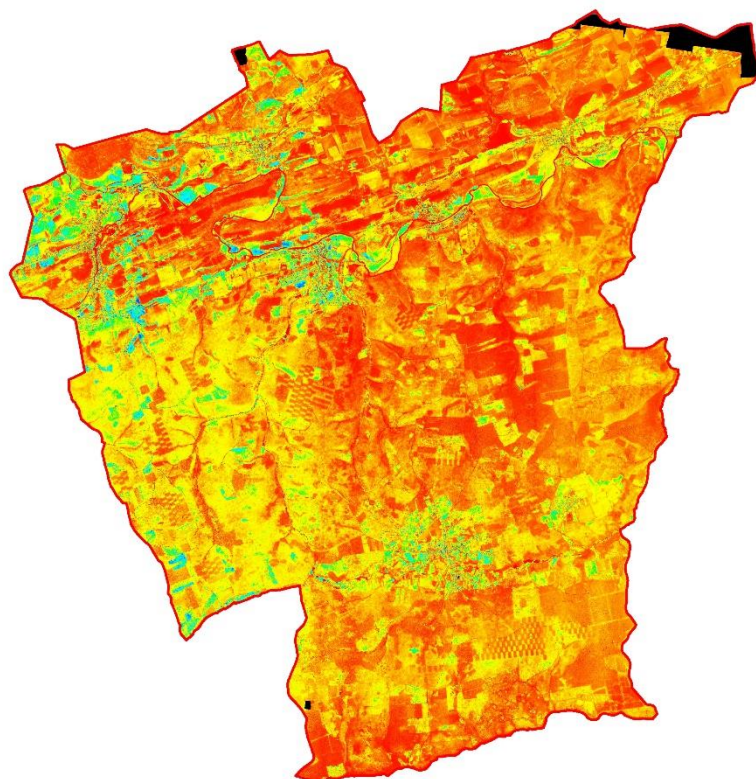
- le manque d'isolation ;
- les anomalies d'isolation ;
- les déperditions par les baies, cheminées, etc...

Il est proposé au citoyen une ou plusieurs solutions afin de diminuer ces pertes (isolation, remplacement de la toiture, etc...).

L'avantage principal de la thermographie aérienne est une cartographie complète de l'entité. En effet, après les différents vols (2 à 3 pour la commune), les photographies sont regroupées et une cartographie est créée.



*Exemple de cartographie thermique sur orthophotoplan*



*La carte « thermographique » de Viroinval en 256 couleurs*

Actuellement, quelques 250 fiches de restitution ont été délivrées avec des pistes d'amélioration (primes RW, rendez-vous avec le Guichet Energie pour les travaux techniques, etc...)

A ce jour, une permanence est organisée, sur rendez-vous, les mercredis après-midi, auprès du Conseiller en Energie de la commune.

### **38.7. INSTALLATION D'UNE ROUE A AUBES ALIMENTANT LE CENTRE CULTUREL REGIONAL ACTION-SUD**

Dans le cadre de notre Plan d'Actions en Faveur de l'Energie Durable plusieurs fiches-projets ont été mises en avant. L'une de celles-ci étant l'installation d'une roue à aubes au moulin de Nismes afin de produire de l'électricité par une source renouvelable. En plus de l'attrait économique et environnemental qu'une telle source d'énergie apporte, celle-ci a également un but historique et pédagogique.

En effet, la roue à aubes installée a été placée à l'endroit où, jadis, était installée une roue à aubes qui produisait de l'électricité pour le village de Nismes mais servait également à produire de la farine.

C'est donc avec de multiples objectifs que le Collège communal a choisi ce projet parmi tous ceux qui ont été proposés. Le Parc naturel Viroin-Hermeton a été désigné par le Collège pour gérer la partie pédagogique du projet. En 2018 ont débuté les visites guidées du moulin afin d'expliquer aux enfants mais également aux plus grands comment la force de l'eau peut être utilisée afin de produire de l'électricité et rappeler aux personnes intéressées l'histoire de ce patrimoine qu'est l'ancien moulin de Nismes et sa roue à aubes.

En 2020, un nouveau contrat d'entretien a été attribué à la société SONCK.

La production totale de la roue, en date du 25 novembre 2020, était de 41.253 kWh. En date du 2 décembre 2021, celle-ci a produit 56.869 kWh. Celle-ci a produit moins que prévu (+/- 75.000 kWh normalement) vu les conditions météorologiques compliquées ces 4 dernières années. En effet, nous connaissons de très longues périodes de sécheresse depuis l'installation de la roue.



### 38.8. REMPLACEMENT DE PLUSIEURS CHAUDIERES AU MAZOUT PAR UNE CHAUFFERIE BOIS ET UN RESEAU DE CHALEUR RELIANT LE CHATEAU COMMUNAL, L'ECOLE COMMUNALE, LA CHAPELLE, LA SALLE POLYVALENTE AINSI QUE LE CENTRE ADMINISTRATIF DE NISMES.

Depuis plusieurs années, nous réfléchissons aux moyens de diminuer les consommations énergétiques des bâtiments communaux. La commune a déjà mis en place de nombreuses actions dont notamment des travaux dits UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments).

Un des projets qui est en cours de réflexion depuis plusieurs années est l'installation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois à Nismes permettant de relier le Centre Administratif, l'Ecole communale, la chapelle, la salle polyvalente ainsi que le château.

En 2012 le PAED a été réalisé et déjà à l'époque (voir page 44 et 55 du PAED consultable sur le site internet communal) il semblait pertinent de faire réaliser un réseau de chaleur pour ces bâtiments pouvant être considérés comme "de gros consommateurs".



Ce projet est également repris dans le Plan Communal de Développement Rural en lot 2 (voir Fiche-projet 2.2 consultable sur le site internet communal).

Plusieurs réunions ont vu le jour avec COOPEOS, une coopérative qui travaille actuellement avec le Parc naturel Viroin-Hermeton. En effet, ce dernier est en cours de création d'une filière « bois-énergie ». Ce projet permettra, à terme, d'organiser l'alimentation en bois local déchiqueté des chaudières de l'Entre Sambre et Meuse.

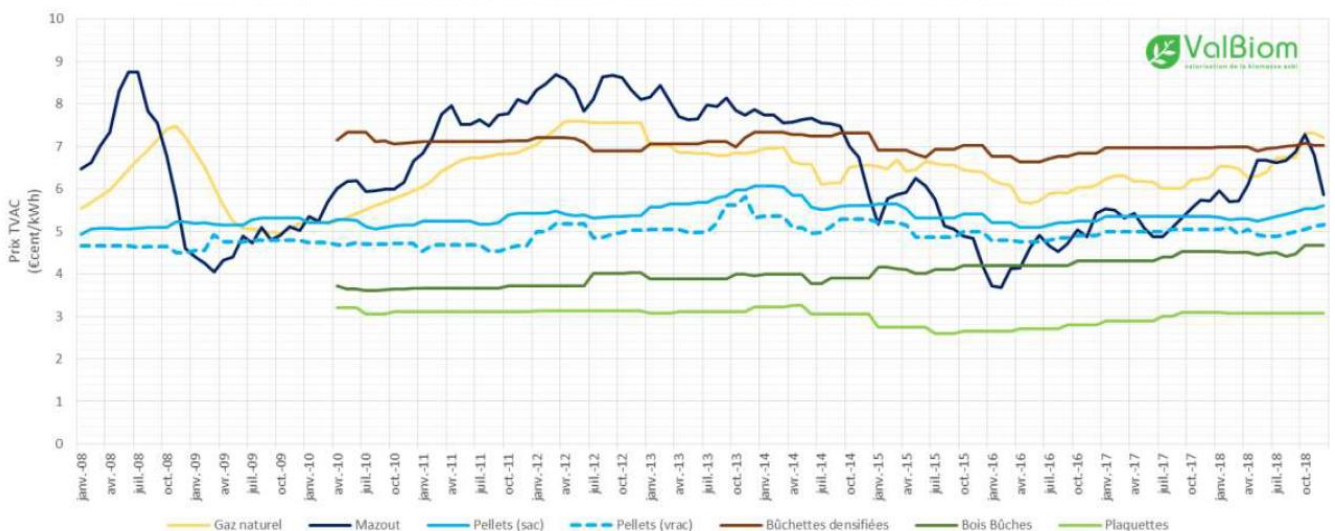
Une demande de subvention a également été introduite auprès du service de la Convention des Maires à la Région Wallonne dans le cadre de l'appel à candidature POLLEC 2020.

Si le projet voit le jour, ce ne sont pas moins de 5 chaudières au mazout qui seront remplacées par une chaudière au bois. Il est à noter que les émissions de CO<sup>2</sup> du bois en comparaison avec le mazout sont 10x moins importantes. En effet, d'après les études effectuées un kWh produit par du mazout revient à 466g de CO<sup>2</sup> produit alors que le bois ne produit que 40g de CO<sup>2</sup> par kWh produit.

Ci-dessous quelques illustrations venant de l'analyse effectuée par COOPEOS :

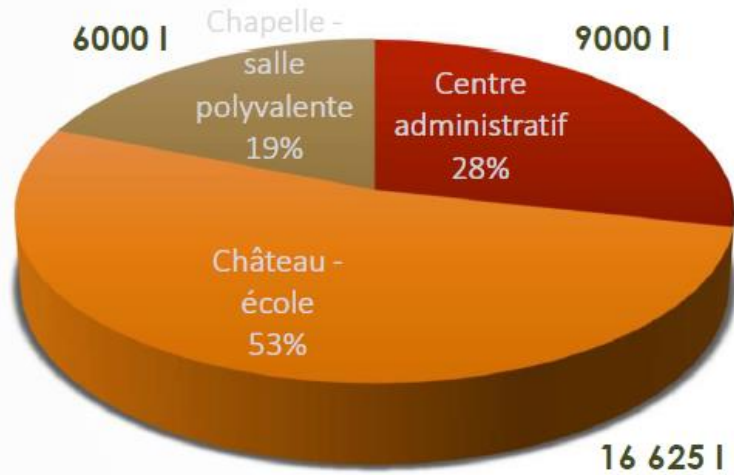
## Prix faible et stable

Évolution du prix des combustibles bois par rapport au gaz naturel et au mazout de chauffage en Wallonie



# Analyse des consommations

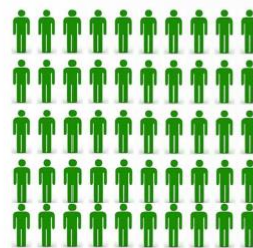
Répartition des consommations



Consommation de référence : 31 625 l/an

## Réduction de vos émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 90%

100 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées /an



Emissions annuelles de 50 habitants



Emissions d'une voiture standard parcourant 385.000 km

Actuellement, les chaudières au mazout génèrent quelques 156,819 tonnes de CO<sub>2</sub> annuellement.

Le calcul a été effectué en se basant sur la production d'un litre de mazout qui équivaut à 10,641kWh donc :

$$31.625 * 10,641 = 336.521,625 \text{ kWh produit}$$

Et un kWh produit équivaut à 466g de CO<sup>2</sup> donc :

$$336.521,625 * 466 = 156.819.077,25 \text{ g de CO}^2 \text{ produit.}$$

La même quantité d'énergie produite par du bois pourrait donc se calculer de la façon suivante :

$$336.521,625 * 40 = 13.460.865 \text{ de CO}^2 \text{ produit.}$$

Les bénéfices pour un tel projet sont donc multiples :

1. Création d'emplois
2. Réduction des émissions de CO<sup>2</sup>
3. Réduction de la facture finale (voir graphique du prix des combustibles le mazout est repris en bleu foncé et le bois en vert)
4. Respect des obligations au niveau de la Convention des Maires
5. Utilisation d'une énergie renouvelable
6. Valorisation du bois produit localement

## 39. MOBILITE

Afin de renforcer cet axe déterminant dans les actions menées par l'administration au service de ses citoyens, un agent du service Cadre de Vie a suivi la formation de Conseiller en Mobilité prodiguée par le SPW à Namur de novembre 2018 à septembre 2019. Ce dernier s'efforce, au-delà des tâches qu'implique la mobilité en général, de renforcer le lien entre les citoyens et leurs besoins, la législation en vigueur et ce qu'elle impose, et les instances référentielles provinciales, régionales et fédérales.

### 39.1. LA MOBILITE AU QUOTIDIEN

#### 39.1.1. Plan communal de mobilité

Le dernier plan communal de mobilité validé pour la commune de Viroinval concernait la période 2007 à 2017 (validité de 10 ans) et un plan commun avec la commune de Couvin. Actuellement, Viroinval ne dispose plus de plan communal de mobilité actif sur sa commune.

Réunion le 16 janvier 2019 rassemblant Madame Christiane Chermanne, Service public de Wallonie - Mobilité voies hydrauliques - Direction de la Planification de la Mobilité, responsable de la coordination des plans communaux de mobilité dans notre région, Monsieur François Mathy, Echevin de la Mobilité, Monsieur Michel Meuter, MobilESEM, et le Conseiller en Mobilité de Viroinval, Monsieur Chabot Laurent. Lors de cette réunion, Madame Chermanne a expliqué la procédure complète de réalisation d'un plan communal de mobilité en collaboration avec un bureau d'étude rémunéré.

Le 02/03/2020, le Collège a reçu Monsieur Laurent CHABOT, Conseiller en Mobilité. Le Collège a pris connaissance de l'argumentaire lié au besoin ou non d'une relance d'un Plan Communal de Mobilité pour la Commune de Viroinval et a décidé de choisir une gestion alternative au plan communal de mobilité via les propositions faites par le Conseiller en Mobilité ainsi que l'Echevin de la Mobilité pour une période de 2 ans, de 2020 à 2022.



**Celle-ci implique :**

- la création d'un comité technique d'élaboration (en collaboration avec les différents services communaux concernés, la Zone de Police, l'OTV, le TEC, la SNCB, le SPW, le GRACQ, ATINGO, la CCATM, MobilESEM ...) et la réalisation d'un pré-diagnostic ;
- l'organisation de réunions citoyennes dans chaque village ;
- la collaboration du SPW pour établir un diagnostic sur toute la commune.

Si cette gestion s'avère peu concluante une fois ce délai expiré, le Collège reverra la possibilité de réalisation d'un Plan Communal de Mobilité via la procédure ad hoc.

**PLANNING GENERAL** (ce planning a été, comme tous les plannings de cette année, complètement bousculé par la crise sanitaire de la Covid-19)

De mi-novembre 2021 à fin février 2022 : **Des réunions citoyennes** dans chaque village avec comme thème la mobilité, collecte des demandes, réalisation d'un formulaire papier et en ligne via FORMS ;

- Mardi 12/10/2021 – 19H30 – Vierves : Grand auditorium du CNB
- Mardi 26/10/2021 – 19H30 – Treignes : Salle Union Fraternelle
- Mercredi 10/11/2021 – 19H30 – Olloy : Salle PATRIA
- Mardi 23/11/2021 – 19H30 – Oignies : Ecole communale de Oignies
- Mardi 07/12/2021 – 19H30 – Nismes + Regniessart : Maison Laïcité
- Mardi 21/12/2021 – 19H30 – Mazée + Najauge : Salle Arthur Masson
- Mardi 11/01/2022 – 19H30 – Le Mesnil : Salle communale
- Mardi 25/01/2022 – 19H30 – Dourbes : Maison de village

Déroulement de ces réunions :

La présentation a été réalisée par François Mathy, Echevin de la Mobilité

- Intro : On réalise un équivalent du Plan communal de Mobilité (PCM) moins coûteux pour le contribuable.
- La réunion est scindée en 2 : Les aménagements dans les villages concernant la mobilité des véhicules + modes actifs, et les transports en commun (covoiturage, voitures partagées, possibilités intermodales, TEC, SNCB, Transport à la demande, flexiTEC, ...)
- Procédure d'aménagements :
  - Réunion de terrain avec la Tutelle (Routes communales, après avec les Régionales). La planning a été réalisé en parallèle avec les réunions citoyennes
  - Réunions citoyennes -> ajouts
  - CCATM + ZP + DINAPHI -> ajouts
  - Analyses de terrain suivant demandes supplémentaires + avis tutelle
  - Budget
  - Collège - Priorités
  - Conseil
  - Règlements complémentaires pour ce qui est nécessaire
  - Aménagements physiques échelonnés dans le temps suivant la capacité budgétaire communale et les priorités

Actuellement, le Collège a donné son avis sur les mesures des villages de Vierves, Dourbes, Oignies. Les autres villages vont suivre.

## 39.2. SENTIERS

La commune de Viroinval est parcourue par de nombreux sentiers balisés ou non. Certains sentiers non balisés ont été historiquement fermés par des habitants, des agriculteurs, des chasseurs... et chaque cas est alors étudié afin de savoir si le sentier est inscrit à l'atlas des voiries vicinales ou non et si le sentier a une utilité et peut -être classé comme innommable. De nombreux cas ont été étudiés en 2021 et 2022, lorsque cela s'avère nécessaire, des réunions de concertation sont organisées avec les différents intervenants afin de trouver une solution pour la réouverture de celui-ci.

Suite à quelques frictions entre les différents utilisateurs des sentiers forestiers (promeneurs, vététistes, cavaliers) une rencontre a été organisée, en présence du DNF local afin de refaire le point sur les règles en vigueur en termes de mobilité en forêt et d'y d'étudier les pistes d'évolution des règlements en faveur de la mixité de l'utilisation des sentiers dans le respect de chacun. Cette réunion a débouché sur une motion en faveur d'une mixité des utilisateurs sur les sentiers forestiers envoyée aux autorités compétentes.

Les sentiers de Grande Randonnée asbl ont modifié les tracés pédestres traversant la commune en 2021 et 2022 (GR12 et 125), les demandes de modification et les différentes possibilités ont donc été étudiées avec eux pour pouvoir trouver le meilleur compromis possible en fonction des sentiers existants.

La Grande traversée de la Forêt du Pays de CHIMAY traverse la commune de Viroinval avec ces itinéraires pédestres, cyclables et équestres. L'itinéraire pédestre est équipé de deux aires de bivouac en forêt qui n'étaient pas placées aux endroits les plus opportuns. Les aires de Nismes et de Mazée ont donc été déplacées afin de permettre d'accueillir les randonneurs dans les meilleures conditions possibles tout en réduisant les éventuelles nuisances aux autres usagers de la forêt. Le déplacement des zones de bivouac à des endroits moins facilement accessibles en véhicule permet en outre de réduire la fréquentation "festive" de celles-ci.

L'étude pour le réseau « point-nœuds pédestre » lié à la grande traversée de la forêt du pays de Chimay a été réalisée par TraceTPI en 2021. Plusieurs réunions ont été organisées avec le DNF, l'Office du tourisme, l'asbl Icare, la Maison du Tourisme... pour définir les meilleurs tracés pour ces itinéraires.

## 39.3. TRANSPORTS EN COMMUNS

Participation aux Organes de Consultation des Bassins de Mobilité : les OCBM regroupent le TEC (OTW), la SCNB, la Région Wallonne et un représentant de chaque commune du bassin de mobilité concerné. Viroinval est représenté dans le bassin de Mobilité de Namur. C'est dans cet OCBM que sont étudiés les redéploiements des lignes TEC, ainsi que la cohérence du réseau local avec le réseau structurant. 2 réunions ont été organisées en 2021. Il a été décidé que le réseau de transport en commun du Sud de l'Entre Sambre et Meuse serait réétudié en profondeur en 2022.

Dans l'optique d'améliorer l'efficacité de la ligne express E86, le TEC a procédé au remplacement d'une partie des bus équipant la ligne. Ceux-ci sont dorénavant plus longs (15m) et il a donc fallu trouver des solutions pour permettre la traversée de Nismes. Du marquage au sol a été réalisé afin d'éviter le parking dans certains carrefours et permettre aux bus de pouvoir prendre les virages.

Viroinval est une commune pilote pour le Transport à la demande (projet Flexitec). Celui-ci est organisé au départ de la centrale d'appel de MobilESEM afin de trouver des solutions de mobilité étant donné le peu de possibilités de transport public existant dans la commune. Les chiffres pour 2021 et 2022 sont en nette augmentation, et le plafond du nombre de kilomètres remboursés par les TEC va être dépassé. A ce sujet, nous avons sollicité MobilESEM pour qu'une négociation soit entamée avec les TEC afin de relever ce plafond suite au succès du projet.

## 39.4. VITESSE

La vitesse excessive dans les rues de nos villages est un point régulièrement soulevé par les habitants. Afin de pouvoir objectiver le problème, un analyseur de trafic a été déplacé dans plusieurs rues (sur une période de 15 jours à chaque fois) pour pouvoir constater la proportion d'automobilistes en excès de vitesse et la répartition de ces vitesses. Ceux-ci ont permis de révéler un problème de vitesse dans la Rue Ainseveau qui fut alors équipée de deux coussins berlinois

En 2022, l'administration a fait l'acquisition de son propre analyseur de trafic qui sera régulièrement utilisé pour objectiver les vitesses reprochées.

En ce qui concerne les aménagements physiques :

- NISMES : Réfection de la Rue Albert Grégoire dans le cadre du PICC, aménagement de chicanes avec effet porte, d'un cheminement piéton en site propre avec trottoirs surélevés et d'un cheminement vélo suggéré.
- VIERVES : Réfection de la Rue des Lavandières dans le cadre du PICC, aménagement d'un effet porte à l'entrée de l'agglomération et d'un cheminement piéton en site propre avec trottoirs surélevés
- TREIGNES : Réfection de la Rue Toine Culot dans le cadre du PICC, aménagement d'une zone de rencontre 20Km/H qui apaise également la vitesse
- DOORBES : Aménagement de chicanes aux entrées de l'agglomération venant de Nismes et de Matagne-La-Grande (en cours)
- OIGNIES : Aménagement de chicanes aux entrées de l'agglomération venant de Olloy, Le Mesnil et la France (en cours). Comme ces chantiers sont sur la N990 et le N998, l'accord du SPW est en cours.

## 39.5. SIGNALISATION

Lorsque la signalisation n'est pas adéquate avec la situation en place, la situation est étudiée afin de pouvoir mettre en place des solutions. De nombreux panneaux de signalisation ont ainsi été placés en 2022 (nécessitant ou non un règlement complémentaire approuvé par le conseil communal). Il peut s'agir d'indication de voies sans issues (villa gallo-romaine) de rue à circulation locale (C3 excepté circulation locale à Olloy, rue de la Croisette), de panneau C3 aux entrées des chemins forestiers, de stationnement réservé aux personnes handicapées, ...

En outre, l'entièreté des zones d'agglomération a été revue en 2021 avec la tutelle et la Région Wallonne. En effet, le bâti s'étant étendu, celles-ci n'étaient plus toujours en adéquation avec la situation réelle. Après validation par le conseil communal, la signalisation a été déplacée afin de bien délimiter les agglomérations de notre entité aussi en 2022.

### 39.5.1. Règlements complémentaires ayant mené à des modifications de la signalisation :

- Nismes - Place Châtillon - création d'un stationnement réservé aux taxis - rcpcr-nismes-2022-004 : cette demande est préalable à une demande de création d'une nouvelle société de taxi sur notre commune. La demande est actuellement en cours.
- Nismes - Rue des Cinq Français - liaison Nismes-Couvin - chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes et cavaliers - rcpcr-nismes-2022-003 : cette demande a été initiée par la commune de Couvin et acceptée par le Conseil de Viroinval.
- Nismes - Demande de création d'une place de stationnement pour personne handicapée devant le 38 rue Ainseveau - rcpcr-nismes-2022-002

- Nismes - Rue Albert Grégoire – Aménagements prévus dans le plan d'investissement communal – réfection de la voirie, aménagement de 3 zones de rétrécissement en chicane, passages piétons, nouveaux trottoirs - rcpcr-nismes-2022-001
- Réfection et aménagement de la Rue Toine Culot à Treignes - réfection de voirie, aménagement du stationnement, création d'une zone de rencontre, sens unique autorisé de la N99 à la N963 + sans unique limite (sul) - rcpcr-treignes-2022-001

### 39.6. PERSONNE A MOBILITE REDUITE -

Lorsque la situation le justifie (personne avec handicap faisant la demande ou attraction culturelle nécessitant un aménagement), la délimitation de place "handicapé" est étudiée avec la zone de police et la tutelle. En 2022 le Conseil a émis un avis favorable pour une nouvelle place de stationnement réservé aux personnes handicapées à Nismes, Rue Ainseveau, devant les N°38 suite à une demande citoyenne.

#### 39.6.1. MobilESEM

Depuis 2013 notre Commune a adhéré à la charte pour la mobilité dans le Sud de l'Entre Sambre et Meuse initiée par l'ASBL MOBILESEM. Le Collège communal a décidé de reconduire cette charte pour l'année 2020. Toutefois, suite à l'investissement de l'association dans la création d'un centre de mobilité régionale, le Collège reste attentif à ce que la proposition de service reste en accord avec les promesses du départ. Pour ceci, le Collège rencontre régulièrement les responsables de l'association.

Les actions suivantes ont déjà été initiées :

- mise en place de la Centrale de Mobilité (via le numéro gratuit 0800 15 230) ;
- développement de la formation au permis théorique pour renforcer la mobilité des publics plus faibles ;
- soutien et accompagnement dans la rédaction du projet FLEXITEC et suivi du projet au quotidien en collaboration avec l'IDESS . Depuis 2021, le projet FLEXITEC est en plein essor et devra faire l'objet de nouvelles négociations dans le cadre des moyens mis à disposition pour cette alternative aux TEC ;
- actions vélos avec les écoles communale et libre de Nismes en septembre 2019 ;
- groupe de travail associant l'administration communale, MOBILESEM, Sentier.be et l'ASBL Chemin du Rail ; l'objectif étant d'établir un plan de travail des réseaux mobilité douce connectant Viroinval avec les réseaux Ravel et voies vertes avec un échéancier de financement dans le temps (2015-2016) ;
- promotion des vélos électriques avec l'Office du Tourisme de Viroinval dès Pâques 2015 ;
- développement de l'écomobilité : covoiturage, voitures partagées, Ravel etc... ;
- projet de convention de partenariat Vélo-Ecoles associant les écoles et MOBILESEM ;
- solliciter la SNCB afin de développer une B-Excursion proposant le trajet en train Ligne 132 et l'entrée au Musée CFV3V à Treignes ;
- mise à disposition d'un parc de vélos auprès des associations ou commerces locaux afin de promouvoir un tourisme durable ;

- faire connaître davantage le numéro 0800/15.230 et développer le site internet ;
- proposition de l'offre Mobil'Actif :
  - Mobil'Actifs a pour vocation de favoriser la pratique du vélo et de la micro-mobilité pour les déplacements quotidiens.
  - Mobil'actifs s'adresse à un large public (enfants, jeunes, adultes et aînés) via des associations ; des administrations communales ; des entreprises ; des centres de formations ; des établissements scolaires ; ...
  - Mobil'actifs se déplace partout sur le territoire de Charleroi Métropole pour proposer ses services :
    - Initiations et expérimentations (tests vélos à assistance électrique, vélos cargo et long tails, vélos pliables, trottinettes, ...)
    - Formation à la pratique du vélo
    - Evénements et conseils
    - Formations en mécanique vélo
    - Contrôles et réglages de vélos
  - Les vélos en test
  - 1 vélo cargo, 1 vélo long tail long porte bagage, 2 trot électriques, 2 vae, 1 vae pliable, 1 vélo pliable musculaire, 2 trot musculaires

La démarche qui guide le fonctionnement de MOBILESEM est la complémentarité, la non-concurrence et le respect de l'autonomie des acteurs locaux (et par là, de l'autonomie communale également). Ainsi, très concrètement, les rencontres des acteurs locaux ont permis d'identifier deux conditions préalables pour répondre le plus efficacement possible aux futurs appelants de la centrale :

- hiérarchiser les différents types d'offres, de manière à maximiser les déplacements existants pour, dans un second temps, compléter celles-ci par une offre plus personnalisée (comme un système de navettes à la demande, par exemple) ;
- identifier le degré d'urgence de chaque demande pour inciter les usagers à programmer leurs déplacements à l'avance (si possible 48h à l'avance).

Le 29 septembre 2022, le Conseil a émis un avis favorable à un avenant à la convention pour 2022 dans le cadre de la prolongation du projet FlexiTEC.

### 39.6.2. Le projet « FlexiTEC »

TEC = opérateur pour le compte de la Région wallonne (cf. Contrat de Service Public)



Mais aussi :



**Offre en lignes classiques** : bien en heures de pointe et dans les zones denses mais sinon ?

- Lignes classiques avec des bus : peu de voyageurs → non pertinent (coût, pollution, ...)
- Telbus (bus à la demande) : bien mais quelques personnes par véhicule au maximum, et inoccupation des conducteurs s'il n'y a pas de demande ! → coût par personne très élevé



Il existe déjà des **services locaux** très divers de **transport à la demande**, mais peu structurés, réservés à certaines catégories de personnes, pas toujours rationnels d'un point de vue global, demandeurs de soutien. Exemples : certains taxis sociaux. Ils sont régis par un décret wallon de 2007 relatif notamment aux services de transport d'intérêt général (STIG).

→ **Création de FlexiTEC** = la combinaison du TEC & des services locaux

4



**LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE**  
infotec.be / terreencommun.be

#### Les points forts de FlexiTEC :

- Concrétisation du TEC manager de la mobilité
- Volonté marquée du TEC Namur-Luxembourg pour la mobilité dans les zones rurales
- Solution flexible pouvant s'intégrer dans les dynamiques locales



#### Les principes FlexiTEC :

- répondre aux besoins de déplacements diffus des personnes en **milieu rural** (service d'information mobilité + transport à la demande si besoin)
- être **complémentaire** à l'offre des lignes TEC classiques
- permettre l'**autonomie** des opérateurs de transport

**FlexiTEC en pratique :**


**1. J'appelle** (au moins 24h à l'avance)  
 - L'opérateur recherche la meilleure solution de déplacement  
 - Le cas échéant et si possible, la course FlexiTEC est réservée



**2. Je voyage**  
 - Je suis embarqué à l'adresse de mon choix  
 - Je fais éventuellement de petits détours pour embarquer d'autres clients



**3. J'arrive à destination**  
 - Je suis déposé à un arrêt TEC  
 - je continue éventuellement en bus ou train

**Tarif classique TEC :**

<b>Distance</b> ↓	1 parcours
<b>Next</b> 1 ou 2 zones	60 1,90
<b>Horizon</b> Tout le réseau hors lignes Express	90 3,00

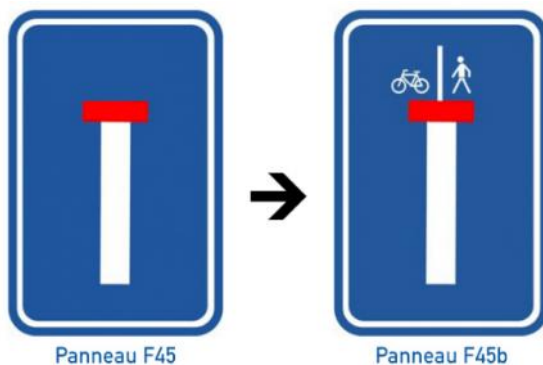
**LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE**  
 infotec.be / terreencommun.be

Nous avons reçu un courrier des TEC confirmant que l'OTW prolongera son soutien financier au projet FlexiTEC pour l'année 2022.

L'ensemble des statistiques concernant notre commune peuvent être consultées via le rapport annuel de la centrale de mobilité « MobilESEM ».

**39.6.3. Déplacements doux - Libérer nos impasses**

Projet à moyen terme : la possibilité non coûteuse de modifier notre signalisation de certaines voies sans issue grâce à un simple auto-collant ajouté sur le panneau. Cela permet de signaler des passages pour les usagers doux là où ils auraient rebroussé chemin. Ce qui prendra du temps, c'est le recensement sur Viroinval. Nous pourrions faire participer la population en amont de nos futures réunions « mobilité » par village. Toutes les infos dans le lien ci-dessous :



<https://www.tousapied.be/nos-projets/liberez-vos-impasses/>

### 39.7. INTERDICTION DU TRANSIT DES POIDS-LOURDS SUR VIROINVAL

La traversée de plus en plus fréquente des villages de Treignes et de Mazée par des poids lourds causait de nombreux désagréments (infrastructures abimées, embouteillages, accrochages...) vu l'étroitesse des rues concernées (Rue des casernes et Rue du Ternia). Après concertation avec la Région Wallonne, la zone de police et le TEC, les deux rues sont à présent interdites aux véhicules de plus de 13 tonnes afin de régler ce problème. Pour éviter que des véhicules ne s'engagent dans Najauge ou Vaucelles et ne se retrouvent coincés, la signalisation a été installée en concertation avec nos voisins français (Vireux) et de Doische pour indiquer l'interdiction dès le carrefour précédent.

### 39.8. MODIFICATIONS DE VOIRIE

L'administration communale est régulièrement amenée à instruire des procédures de création/modification/suppression de voirie. En 2022, elles ont été nombreuses, sachant que cette procédure est très chronophage suite aux multiples enquêtes publiques qu'elle génère.

Dossiers suivis en 2022 :

- Oignies - Rue d'Olloy - aliénation du chemin vicinal n°88 en faveur du demandeur pour une contenance totale de 1 a 66 ca
- Olloy - Rue Saint-Eloi et Cheraivoie - aliénation de deux parties du domaine public en faveur du demandeur pour une superficie totale de 98 ca
- Olloy - aliénation d'un excédent de voirie (entre le chemin des Nuees et la Rue Pré des Velus) en faveur du demandeur pour une contenance de 1 a 5 ca - rétrécissement du chemin n°47
- Oignies - Suppression d'un tronçon du sentier n°90
- Nismes - Aliénation du domaine public - N939 - Rue Saint Joseph

### 39.9. USAGE DU VELO

En 2022, vu le montant représentant les investissements proposés par la commission « Vélo » et le montant que représenterait l'audit d'un bureau d'étude obligatoire suite à l'appel "Wallonie Cyclable" lancé par la Région Wallonne, vu la volonté du Collège et du Conseil de continuer le développement des moyens mis à la disposition des cyclistes de Viroinval à court, moyen et long terme, le Collège a décidé de retirer la candidature de la commune de Viroinval dans le cadre de l'appel à projets "Wallonie Cyclable 2020

Dans le cadre de cet appel à Projet WaCy, une commission vélo avait été créée avec différents usagers du vélo (représentants de Mobilesem, du GRACQ, des clubs de vélo et de VTT de la commune ainsi que de tout citoyen qui désire y participer). Cette commission a pour vocation de se réunir quatre fois par an afin de définir les grands axes de la politique cyclable de la commune ainsi que de réfléchir à l'utilisation la plus pertinente du subside Wallonie Cyclable.

Plusieurs propositions d'aménagements, éligibles ou non, ont été faites. Toutes ne sont pas encore budgétisées. Le Collège a décidé de prévoir un budget annuel sur fond propre.

Pour 2022, il est prévu l'achat de nouveaux stationnements pour vélo dans tous les villages de la commune, matérialisés par des « U » métalliques, ainsi qu'une station de réparation des vélos située à Nismes proche de l'Office du Tourisme.



## 39.10. GRANDE TRAVERSEE EQUESTRE

Le tracé de la grande traversée équestre, réalisé par la Forêt du Pays de Chimay et la Maison du Tourisme a été étudié lors de plusieurs entrevues en 2021 afin de définir un tracé permettant aux cavaliers de traverser la commune en toute sécurité. Après définition du tracé, celui-ci a été avalisé par le collège et mis en place effectivement en 2022.

## 40. PATRIMOINE

### 40.1. GESTION D'UNE PAGE FACEBOOK – LES AMIS DU PATRIMOINE DE VIROINVAL

<https://www.facebook.com/pppwviroinval>

Une page Facebook a été créée en juin 2019 afin d'informer et de sensibiliser les habitants de Viroinval et les amoureux de notre Territoire aux éléments de notre Patrimoine.

**719** personnes sont abonnées actuellement à notre page Facebook.

Des informations sont régulièrement partagées sur cette page comme par exemple :

- le suivi de l'inventaire des éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon en cours sur Viroinval
- le partage de cartes postales anciennes, de documents historiques, de documentaires ou reportages vidéo, des articles de presse, etc
- la promotion d'évènements culturels comme les expositions dans nos musées, les journées du Patrimoine, les visites guidées « Paysages et Patrimoine » organisées par le PNVH, etc.
- la publication d'ouvrages sur le Patrimoine de notre commune
- la restauration des éléments de notre Patrimoine (info travaux comme l'Eglise de Treignes, le projet de rénovation du Pont de Treignes, etc)

Cette page est également un « lieu » où les citoyens peuvent partager du contenu en lien avec notre Patrimoine (ex. André Masson qui a publié une série de documents sur le Patrimoine de Mazée, etc).

### 40.2. JOURNEE DU PATRIMOINE

La 34<sup>ème</sup> édition des journées européennes du patrimoine en Wallonie a eu lieu le week-end des 10 et 11 septembre 2022.

Cette édition a réuni les différents acteurs culturels et touristiques présents sur notre territoire pour élaborer un programme d'activités sur la thématique « **Patrimoine & Innovation** ».



Le programme fut le suivant :

✓ Mazée

👉 Circuits guidés

« L'Art Nouveau à Viroinval, le cas des sgrafites de Cauchie à Najauge »

✓ Treignes

👉 Écomusée du Viroin

« La terre est mon métier. Agricultrices d'hier et d'aujourd'hui »

✓ Oignies-en-Thiérache

Asbl Gascot

« Les Ardoisières de Oignies-en-Thiérache »

### 40.3. LES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE

Le Conseil communal du 27/04/1995 a décidé d'introduire la candidature de la Commune, en tant que membre de l'asbl « Les Plus Beaux villages de Wallonie », et d'adhérer, par ce fait, à cette Asbl pour le village de Vierves-sur-Viroin.

Pour cette adhésion, l'asbl « Les Plus Beaux villages de Wallonie » réclame chaque année aux administrations communales concernées, une participation annuelle, calculée sur base d'un montant fixe, majoré d'un montant par habitant. Cette cotisation a été honorée pour l'année 2022, ce qui permet au Village de Vierves de jouir d'une mise en valeur par l'ASBL et une expertise minutieuse en cas de demande d'implantation de nouveaux projets urbanistiques sur son territoire.

L'Administration communale de Viroinval a été approchée par Aurélie DUCROZE et Mark Rossignol de la **Maison de l'Urbanisme des Plus Beaux Villages de Wallonie en date du 25/11/2021** dans le cadre de la préservation du cadre bâti de Vierves-sur-Viroin.

La *Maison de l'Urbanisme des Plus Beaux Villages de Wallonie* souhaiterait réfléchir aux opportunités de **valorisation et de réemploi des matériaux issus de la démolition/rénovation**.

Ce projet consisterait à organiser un groupe de réflexion sur la **valorisation et la récupération des matériaux de construction dans le village de Vierves-sur-Viroin** constitué par exemple de représentants et agents communaux, membres de la CCATM, citoyens, Parc Naturel VH...

La préservation du patrimoine traditionnel de Vierves-sur-Viroin, conjuguée aux impératifs de développement durable auxquels les domaines de la construction et de la rénovation doivent faire face, sont une opportunité pour le maintien du cadre bâti qualitatif du village.

Ce projet a suscité l'intérêt auprès de la commune de Viroinval et de son service Patrimoine, Urbanisme et Aménagement du Territoire.

Le Collège communal en séance du 29/11/2021 a pris acte du souhait de créer un groupe de réflexion sur la valorisation et la récupération des matériaux de construction dans le village de Vierves-sur-Viroin constitué entre autres de représentants d'agents communaux, membres de la CCATM, citoyens, Parc Naturel Viroin Hermeton ayant pour but de réfléchir aux opportunités de valorisation et de réemploi des matériaux issus de la démolition/rénovation.

Un atelier de réflexion sera mis en place courant 2023, en partenariat avec le parc naturel Viroin-Hermeton.

### 40.4. TRAVAUX DE RENOVATION DU PONT DE TREIGNES - PERMIS ET SUBSIDES OCTROYES

Sous l'impulsion de la ministre du patrimoine Valérie De Bue, le gouvernement wallon a décidé d'octroyer une subvention de 258.000 euros pour la restauration du pont de Treignes. Construit au 18e siècle en pierre bleue typique de la région et classé comme monument historique, ce pont avait été fortement endommagé lors des inondations de juillet 2021.

Parallèlement à la procédure de demande de subventions auprès de l'AWAP, un permis d'urbanisme a été instruit et octroyé par le Fonctionnaire Délégué en date du 29 septembre 2020.

Les travaux ont débuté en fin septembre 2022. Un tiers de ceux-ci sera réalisé d'ici la fin de l'année en cours.

L'entrepreneur en charge de ces rénovations a décidé de scinder le chantier en deux parties. Cela permettra de ne pas enclaver les riverains, et de débloquer l'accès de la route pendant la période hivernale et les congés du bâtiment.

La reprise des travaux sera effective selon l'évolution météorologique.

#### 40.5. TRAVAUX DE RENOVATION DES VITRAUX DE L'EGLISE SAINT -SERVAIS DE DOORBES

Etant donné que l'Eglise Saint-Servais de Doorbes est un monument classé, une procédure de demande de subvention a été introduite auprès de l'AWAP.

La deuxième réunion de patrimoine s'est tenue le 8 octobre 2021.

Les clauses techniques du cahier des charges ont été passées en revue.

En fonction de l'estimatif, un budget de 61.000,00 € est prévu au budget extraordinaire de l'exercice 2022 à l'article 790/723-54 (n° de projet20210043).

S'agissant d'un bien communal, un permis d'urbanisme D.IV.22 est nécessaire pour le placement de vitrage de protection devant les quatre vitraux du chœur.

Ce dossier de demande de permis d'urbanisme a été envoyé auprès du Fonctionnaire Délégué de Namur le 26 juillet, celui-ci a été octroyé le 30 novembre 2022.

#### 40.6. NISMES – REAMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE PISCINES – APPEL A PROJETS « CŒUR DE VILLAGE » 2022 – DOSSIER COMMUNAL ET BUDGET PREVISIONNEL

Le 30 août 2022, le Conseil a décidé d'émettre un avis favorable au dépôt d'un dossier relatif à l'appel à projets "Cœur de village 2022", dans le cadre du réaménagement du site de l'ancienne piscine à 5670 NISMES, situé sur la parcelle section "A" N°391W" appartenant à la commune de Viroinval, en une zone récréative comportant un espace de skatepark, une zone multi-sports et un espace pique-nique avec WC, et au choix, dans un premier temps, d'une option sans accès aux véhicules sur le site, pour un budget prévisionnel de 847.110 euros TTC.

La décision concernant la sélection ou non d'un subside accordé par la Région sera obtenue avant la fin de l'année 2022.

# PLAN DE COHESION SOCIALE

## 41. RECHERCHE D'EMPLOI

### 41.1. ATELIER DE RECHERCHE EMPLOI

- Accompagnement individuel et adapté aux personnes rencontrant des difficultés avec l'outil informatique.
- Accompagnement collectif.
- Inscription sur des sites internet de recherche d'emploi, mise en ligne du Curriculum Vitae.
- Coaching, préparation à l'entretien d'embauche, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation.
- Tous les vendredis de 08h30 à 12h00 sur rendez-vous avec une animatrice.
- En moyenne 12 personnes par semaine.

### 41.2. ECRIVAIN PUBLIC

Grâce à une bénévole ayant suivi la formation d'écrivain public, nous avons pu mettre en place des permanences. Cependant après 5 mois de test, nous avons décidé d'abandonner les permanences et de fonctionner sur la base de rendez-vous.

Plusieurs viroinois ont pu avoir une aide pour la rédaction de CV, lettres de motivation et courriers administratifs.

Partenariat avec le PAC Dinant-Philippeville pour le défraiement des frais de transport de la personne bénévole.



### 41.3. ETE SOLIDAIRE :

Engagement de 8 jeunes pour l'action « été solidaire 2022 ».

Les objectifs :

- permettre aux jeunes de développer leur sens de la citoyenneté en les impliquant dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement ;

- promouvoir ou renforcer auprès des jeunes la solidarité vis-à-vis des personnes fragilisées ou en difficulté et créer des liens intergénérationnels ;
- valoriser ou renforcer l'image des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes et des populations qui bénéficieront de leur travail ;
- permettre aux jeunes d'effectuer ou de découvrir un travail valorisant.

Concrètement, cette année, les jeunes engagés au sein du PCS ont embelli des espaces publics dans les différents villages de la commune. Exceptionnellement, ils ont été encadrés par deux accueillantes coachées par un membre du PCS.

Ils ont effectué les travaux suivants :

- remise en peinture de salle communale, du couloir du Château, de barrières, etc...
- ramassage de déchets dans les différents villages de Viroinval.
- collaboration avec la Maison de Repos de Nismes afin de faire des activités avec les personnes âgées.



#### 41.4. SESSION PERMIS DE CONDUIRE THEORIQUE

Ce projet est organisé en partenariat avec l'ALE de Viroinval et l'ASBL Mobilisem, dans le but de permettre à des demandeurs d'emploi de suivre 10 demi-journées de cours de permis théorique à prix abordable.

Nous accompagnons ensuite les personnes jusque Mariembourg, où ils peuvent passer leur examen.

En 2022, 15 personnes ont pu suivre cette formation et passer l'examen et 8 d'entre-elles ont réussi.



## 42. LOGEMENT

### 42.1. ATELIER QUESTION LOGEMENT :

Atelier réalisé en partenariat avec Vie Féminine et Les Equipes Populaires.

Chaque atelier aborde une thématique spécifique. Des intervenants sont invités afin de partager leur expertise dans différents domaines qui touchent au logement et les participants peuvent ensuite poser des questions.

L'atelier est gratuit et ouvert à tous (professionnels et bénéficiaires). Il a lieu une fois tous les deux mois dans le Château Communal de Nismes.

Cette année, nous réalisons des ateliers avec les thématiques suivantes :

- un toit, un droit ! Venez découvrir une APL ;
- le crédit social ;
- les procédures d'expulsions ;
- de la recherche à la sortie du logement ;
- la domiciliation ;
- les Adel (aide au déménagement et au loyer).

Une quinzaine de personnes sont présentes à chaque atelier.

Parallèlement, nous avons un groupe Facebook destiné au logement, sur lequel se trouve des annonces de logements disponibles et des « fiches » explicatives (bail, assurance incendie, les charges...).

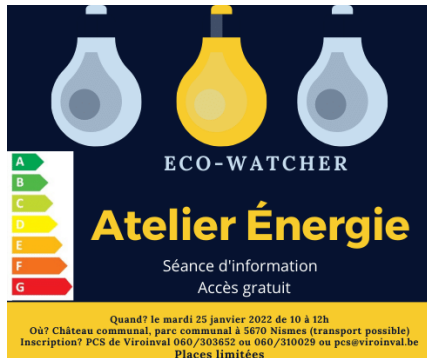
Actuellement, nous avons 950 membres adhérents. Ce groupe est géré quotidiennement.



## 42.2. GROUPE ECO-WATCHER :

C'est un projet qui est organisé localement avec les acteurs de terrain (Communes, Cpas, Pcs,...). Les groupes sont un lieu d'échanges et de soutien visant à lutter contre la précarité énergétique auprès de bénéficiaires.

L'ASBL Empreinte a obtenu le subside pour pouvoir proposer ce projet à deux communes gratuitement. De ce fait, nous avons pu mettre en place 10 séances (humidité, isolation, comprendre une facture, ...) pour diminuer notre consommation d'énergie avec des citoyens de Viroinval. Douze personnes ont suivi la formation et ont pu bénéficier d'un audit énergétique de leur logement gratuitement.



## 42.3. DEFIS LOGEMENT

Partenariat avec les PCS de Philippeville, Florennes, Hastière, Walcourt et Doische, avec les CLPS de la province de Namur et du Hainaut.

Pour l'année 2022, seules des réunions de préparation pour le salon 2023 ont été réalisées.

Les membres de ce groupe, dont nous faisons partie, coordonnent également les différents sous-groupes de travail énumérés ci-après :

### Participation au groupe de travail sur l'habitat permanent :

Ses objectifs sont de clarifier les différences entre domiciliation provisoire et installation – lois 1991 et 2015.

Pérenniser et sécuriser l'habitat permanent en prenant en compte l'adaptation du plan de secteur, la reconnaissance d'autres habitats et d'autres solutions.

Donner une autre image de l'habitat permanent.

### Participation au groupe de travail sur l'accessibilité (au logement et au maintien à la propriété) et la communication :

Affiner et clarifier les questions d'accessibilité et de maintien au logement à partir des situations des habitants.

Communiquer les informations correctes.

### Participation au groupe de travail sur les logements alternatifs :

Identifier et lister des pistes de logements alternatifs (logement collectif, ...).



Promouvoir des logements alternatifs.

Identifier les cadres légaux concernés dont celui de l'auto-construction.



#### 42.4. CREATION D'UNE « ASSOCIATION DE PROMOTION DU LOGEMENT » :

Les APL sont des ASBL agréées par le GW qui déploient leur dispositif sur un territoire communal de minimum 50.000 habitants ou d'au moins 5 communes. Les Associations de Promotion du Logement s'adressent principalement aux ménages en état de précarité et elles agissent pour l'intégration sociale par le logement.

Afin d'échanger sur la crédibilité du projet et sur les procédures à suivre vers la reconnaissance d'une APL, le groupe a rencontré le coordinateur du « rappel » et le « Fonds du logement » qui analyse les dossiers et finance les APL.

Il ressort de ces rencontres que les ateliers logements déjà existants dans les PCS de Florennes, Philippeville et Viroinval pourront être la base du projet. Si l'APL est agréée, elle pourrait obtenir, après un an de fonctionnement, un subside de 50.000€ par année pendant 10 ans. Les statuts de l'ASBL sont rédigés, signés et envoyés.

Un travailleur social du PCS de Florennes est mis à disposition provisoirement afin de coordonner cette APL. Celle-ci s'appelle « Questions logements ».

En mars 2023, nous allons demander un agrément afin de pouvoir engager une personne pour coordonner cette APL.

#### 42.5. GROUPE DE TRAVAIL LOGEMENT/POLITIQUE :

Ce groupe de travail a été réalisé à la demande de notre présidente afin de pouvoir élaborer une stratégie concernant le logement sur Viroinval.

C'est un groupe de travail avec le PCS mais aussi des membres du Conseil Communal et de l'Action Sociale.

Il n'y a pas eu de réunions organisées pour l'année 2022.



#### 42.6. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

Le PCS accompagne son public :

- dans la recherche de logement ;
- dans la rédaction des formulaires pour obtenir un logement social ;
- dans la lecture du bail ;
- dans la réalisation de l'état des lieux ;
- dans tout ce qui concerne l'énergie, eau, télé, ...
- ....

C'est un suivi personnalisé en fonction de la demande.

De janvier à fin novembre, nous avons eu plus de 180 rendez-vous.

Cette année, nous avons donné une aide aux citoyens de Viroinval afin qu'ils obtiennent la prime du SPF de 225€. Un peu plus de 100 personnes ont pu bénéficier de cette aide.



#### 42.7. GESTION DE L'ASPECT « SOCIAL » DES DOSSIERS DE LOGEMENTS INSALUBRES ET DES EXPULSIONS :

Partenariat avec le service Cadre de Vie et le CPAS de Viroinval lors d'expulsions. Un courrier est envoyé par le CPAS à chaque personne expulsée afin qu'elle soit informée de l'existence du service logement du PCS et des aides que celui-ci peut apporter.

Aide à la rédaction du dossier destiné à la Région Wallonne, recherche d'un nouveau logement, aide dans les différentes démarches liées à la situation.

Prise de contact avec le propriétaire afin de tenter de rétablir le dialogue entre les parties.

#### 42.8. GESTION DE L'ASPECT « SOCIAL » DES DOMICILIATIONS PROVISOIRES :

Visites à domicile lors des demandes de domiciliation dans les différents domaines de l'entité.

Réalisation d'un rapport pour le service population.

Ensuite, le PCS peut, si la personne le souhaite, l'accompagner dans une recherche d'un autre logement.



### 43. MEDIATION CITOYENNE

#### 43.1. MEDIATION (DE QUARTIER, INTERCULTURELLE...) ET RESOLUTION DE CONFLIT :

- une médiatrice généraliste agréée en médiation familiale par la commission fédérale de médiation depuis 2008 et formée à la médiation de quartier ;
- une assistante sociale formée à la médiation de base à l'UMONS en 2019-2020 ;
- adhésion à la fédération des médiateurs de quartiers francophones ;
- recherche de partenariat.

Pour l'année 2022, nous avons eu 7 demandes de médiation entre voisins. La majorité des dossiers étaient induits par une mauvaise gestion de l'entretien des surfaces extérieures du bien, ou par des nuisances sonores. Cinq d'entre elles ont pu aboutir à un accord.

#### 43.2. MEDIATION ENTRE LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES :

- une médiatrice généraliste agréée en médiation familiale par la commission fédérale de médiation depuis 2008 et formée à la médiation de quartier ;

- une assistante sociale formée à la médiation de base à l'UMONS en 2019-2020 ;
- recherche de partenariat.

Pour l'année 2022, nous avons eu 5 demandes. Malheureusement, seules deux ont pu aboutir à un accord.



## 44. ASSUETUDES

### 44.1. REDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF (RDR) :

Comité de pilotage Philippeville-Florennes-Viroinval, le Répit, Réseau Assuétudes des Fagnes ;

Participation aux réunions concernant l'organisation de la saison 2022 ;

Participation à la course de trottinettes à Olloy ;

Organisation d'une formation de deux jours pour les jobistes.

Un nouveau partenariat avec le Centre de Santé des Fagnes dans le cadre de son service « milieux de vie » qui reprend entre autres la gestion du trajet de soins alcool au CSF appelé « L'alcool, parlons-en ! », et qui a pour objectif de suivre la personne avant et après son admission à l'hôpital.

Le groupe de travail du RDR envisagerait d'être porteur de l'organisation de formations visant à sensibiliser les équipes des services intéressés pour se questionner soi-même sur ses propres représentations aux dépenses, addictions, assuétudes, pour adapter les réponses aux réalités des services.





## 45. SANTE (GUICHET INFORMATION...)

### 45.1. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

Accompagnement au premier rendez-vous (avocat, médecin, juge, syndicat, mutuelle,).

Accompagnement individualisé en fonction de la demande.

Aide à la rédaction de documents, formulaire, etc...

Aide à la compréhension de documents, jugements, contrats, ...

De janvier à fin novembre, plus de 90 entretiens.

### 45.2. GROUPE DE TRAVAIL POUR LA CREATION D'UN DISPOSITIF « FAMILY JUSTICE CENTER » APPELE « ESPACE VIF » SUR DINANT ET SUR NAMUR.

Concertation multidisciplinaire pour la création d'un dispositif de type « Family Justice Center » sur Dinant et Namur. Cette concertation a été initiée par la Région Wallonne, Madame la Ministre Alda GREOLI et les parquets de Dinant et Namur.

Elaboration d'une charte commune sur la manière de communiquer entre services, la manière d'évaluer la dangerosité et de la communiquer. Cette charte est maintenant disponible et toutes les communes peuvent y adhérer.

Elaboration d'un protocole de transfert d'informations d'un service à l'autre, langage commun, ne communiquer que les informations nécessaires, comment éviter les incohérences/ télescopages ; ...

Elaboration d'une grille d'évaluation du niveau de dangerosité.

Elaboration d'un protocole d'intervention en fonction du niveau de dangerosité/ de la localisation des personnes/ amélioration de la prise en charge/ sécurité/ ....

- ⇒ Lors de nos entretiens sociaux, nous rencontrons de plus en plus situations de violences intrafamiliales. C'est pourquoi le PCS se forme pour répondre au mieux aux besoins de ses bénéficiaires.



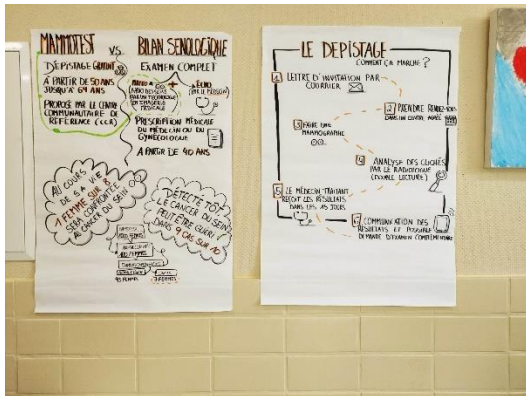
### 45.3. SENSIBILISATION CANCER DU SEIN :

En partenariat avec Soralia (anciennement les Femmes Prévoyantes Socialistes), nous avons mis en place des petits déjeuners santé dans chaque village de Viroinval.

Les objectifs de ce projet sont :

- une rencontre entre femmes du village dont le thème est une sensibilisation au cancer du sein ;
- la mammographie étant gratuite pour la tranche d'âge de 50 à 69, les inviter à se faire dépister gratuitement en organisant également le transport.

Pour octobre rose 2023, nous souhaitons customiser les différents villages de l'entité en réalisant avec les différents groupes de couture, des gros rubans roses.



### 45.4. PRÉVENTION AU DIABÈTE

En partenariat avec la Mutualité chrétienne, les PSE des deux implantations scolaires du village de Oignies, la Maison de repos la Fontaine, la Maison des jeunes, le centre Croix-Rouge Chantecler et le GASCOT, nous avons comme projet de sensibiliser la population du village de Oignies au diabète et à l'alimentation saine.

Notre premier atelier animé par Lady Marmelade se déroulera le 7 décembre au centre Chantecler pour la réalisation d'un goûter sain avec les différents bénéficiaires des services précités. La finalité de cet atelier sera d'une part, la réalisation d'une recette facile à reproduire chez soi et à moindre

coût, d'autre part obtenir un retour des participants onégiens sur les autres ateliers que nous pourrions proposer pouvant intéresser toute la population onégienne.

Par la suite, nous collaborerons avec la diététicienne de la mutualité Solidaris pour également réaliser des ateliers culinaires sans sucres en supplément des ateliers suggérés par le groupe.

## 46. SANTE MENTALE

### 46.1. SENSIBILISATION AUX DIFFERENTES FORMES D'HANDICAPS

Dans le cadre de la journée internationale des personnes handicapées, nous avons organisé, le mercredi 30 novembre, une après-midi de sensibilisation à toutes les formes de handicap au Centre culturel Action -Sud.

Plusieurs partenaires étaient présents : SPF sécurité sociale, l'AVIQ, Aidants Proches, Esenca (ancien ASPH), Altéo, ESEM, Maison des jeunes, AMO le CIAC, Projets Brasier- SAJA et SRA Les Goélands, la Pep's et la coordinatrice ATL de l'ONE, le Centre culturel Action-Sud et la bibliothèque de Couvin.

Une centaine de personnes ont pu participer à cette journée.



### 46.2. FORMATION « MY HANDICAP » :

Afin d'y voir un peu plus clair dans toutes les aides proposées et ayant de plus en plus de demandes, nous avons organisé le 28 juin 2022, une journée de formation ouverte aux professionnels avec, comme intervenant, le SPF sécurité sociale.

Il est venu expliquer leurs missions et la manière d'exploiter leur site internet.

Lors de cette formation, 15 travailleurs sociaux ont pu être formés.

## MY HANDICAP

FORMATION DU SPF SECURITE SOCIALE

Nous vous invitons une journée de formation, à titre gratuit, en collaboration avec le SPF Sécurité Sociale sur la thématique du handicap. Cette formation est à destination des professionnels.

Monsieur Jean-François MAGOTTEAUX expert du SPF sécurité sociale sera présent pour présenter « My Handicap » dans sa globalité et répondre à nos différentes questions.

**Contenus :**

- Calcul des indemnités ;
- Introduire la reconnaissance d'handicap ;
- Guide de l'autonomie ;
- Allocations supplémentaires ;
- ...

**Quand? :**  
Le mardi 28 juin de 9h15 à 16h

**Où? :**  
Au Château Communal de Nismes, salle du Conseil

**INFORMATIONS / INSCRIPTIONS** Au 060/30.36.52 ou par mail pcs@viroinval.be  
**ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES!**

### 46.3. MISE EN PLACE DE PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE :

Nous avons fait un partenariat avec Psynam. En effet, nous n'avons aucun psychologue conventionné sur notre Commune.

De ce fait, les citoyens de Viroinval peuvent bénéficier d'une psychologue conventionnée à raison de 8h00 par semaine. Le prix est de 4€ pour les personnes ayant un statut BIM et 11€ pour les autres.



### 46.4. MISE EN PLACE DE PERMANENCE « AVIQ » :

Depuis octobre, nous avons un partenariat avec l'AVIQ. Une conseillère vient tous les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois pour répondre aux différentes questions des citoyens.



### 46.5. HANDICONTACT :

Le PCS est le point Handicontact. Nous accompagnons les citoyens pour leurs demandes de reconnaissance d'handicap, de cartes de stationnement, etc....Nous avons de plus en plus de demandes.



## 46.6. HANDYCITY

La Commune est labélisée Handycity, c'est-à-dire qu'elle met des choses en place pour faciliter l'inclusion des personnes en situation d'handicap. C'est le PCS qui a repris la gestion de cette labélisation et qui réalise des projets tels que les projets précités.



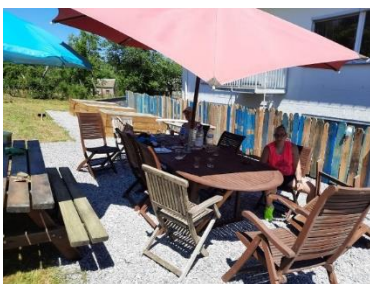
## 46.7. CLUB THERAPEUTIQUE :

Partenariat avec le Service de Santé Mentale de Couvin dans l'animation du club thérapeutique.

C'est un lieu ouvert à toute personne adulte éprouvant des difficultés concernant la santé mentale. Les objectifs principaux sont l'insertion sociale de la personne et la création d'un réseau.

Tous les lundis de 9h30 à 15h30.

- Journée transfrontalière avec le Club Thérapeutique de l'hôpital de Béclair (tournoi de pétanque) ;
- Réalisation de diverses activités tout au long de l'année (poterie, pâte à sel, potager, décoration, ...)
- Participe de manière active à notre donnerie annuelle ;
- Création d'un potager derrière le Club ;
- Aménagement du jardin derrière le Club (gravier, meubles de jardins, etc. ...)
- Actuellement nous accueillons 25 personnes (dont 13 de Viroinval).



## 46.8. JOURNEE DE LA SANTE MENTALE :

Le 10 octobre de chaque année, la « Journée mondiale de la santé mentale » donne l'occasion de rappeler à la population qu'il est important de prendre soin de sa santé mentale et que des ressources existent en cas de difficultés.

Pour ce faire, le Service de Santé Mentale de Couvin organise chaque année « la journée de la santé mentale » dans la maison du Mieux-être.

Lors de cette journée, beaucoup de partenaires sont présents « ONE, AMO, PMS, Ciac, ... ».

Chaque service propose une activité à destination des enfants et des parents.

Cela permet, de rencontrer de manière informelle des parents susceptibles de venir au PCS pour un accompagnement/ une info/ une aide.

Cette année, le thème était « Viens voyager avec moi ». Chaque partenaire a proposé une activité en lien avec un pays ou thème de voyage. Pour le PCS, nous avons réalisé un atelier culinaire avec les familles.



## 47. ACTIVITES REGULIERES D'INTEGRATION COLLECTIVE AU SEIN DU QUARTIER ET RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE

### 47.1. QUARTIER SOLIDAIRE « DANS MON COIN, ON MANGE SAIN POUR PAS CHER » :

Au travers d'ateliers "alimentation saine et pas cher", nous travaillons la cohésion d'un village.

Au départ de chaque atelier, des professionnels présentent une thématique qui stimule des échanges de bonnes pratiques entre les participants

Partenariat avec la Province de Namur via une diététicienne, avec la maison de repos « La Fontaine », le Centre Chantecler et les citoyens de Viroinval.

Chaque mois environ 15 à 20 personnes participent à ces ateliers.

L'objectif du projet est :

- retisser des liens sociaux entre les citoyens du village, la maison de repos et le centre Chantecler ;
- sensibiliser les citoyens aux bienfaits d'une alimentation saine accessible à tous ;
- sensibiliser au potentiel et à l'intérêt de posséder une maison communautaire dans le village.

## 47.2. DONNERIE :

La « donnerie » a un objectif multiple : environnemental, économique et social.

=> Ce qui ne nous sert plus peut servir à d'autres ! Notre voisin se débarrasse peut-être de quelque chose qui nous intéresse ! ...

Comment ça fonctionne ? Quelques mois avant la « donnerie », nous récoltons des vêtements, chaussures, manteaux, bonnets, sacs, écharpes, ... pour adultes et enfants de tous âges. Les citoyens peuvent déposer des vêtements du lundi au vendredi au sein de notre PCS, à l'Administration Communale de Viroinval et au Service de Santé Mentale de Couvin.

Ensuite, les vêtements, chaussures, etc... sont triés par taille et genre. Depuis 2018, le Service de Santé Mentale de Couvin via son Club à vocation Thérapeutique participe de manière active à ce projet. En effet, le Club assure la communication pour la récolte des vêtements mais aussi pour la journée de la « donnerie ».

Pour l'année 2022, plus de 300 personnes sont venue le jour J.

Nous souhaitons, pour l'année 2023, mettre en place une donnerie permanente au sein de la Maison de l'Enfance et de la Famille.



## 47.3. JOURNEE SOCIO-CULTURELLE :

Partenariat avec la Maison des Jeunes, le Relais Verlaine, le CPAS et Article 27 dans l'organisation de journées socio-culturelles pour les citoyens de Viroinval.

Chaque partenaire organise une journée, il y aura donc 4 journées proposées par an. L'asbl Article 27 n'organise pas de journée mais fournit des « chèques » afin de pouvoir bénéficier de tarifs réduits auprès des musées que nous allons visiter.

Ces journées ont pour but de permettre aux familles plus précarisées de profiter d'une journée culturelle et ludique à moindre coût (20€ par famille de maximum 5 personnes vivant sous le même toit, ou 7€ par personne).

Trois journées ont déjà été organisées, la première pour Pâques en avril, la deuxième à la mer en juillet et la troisième à Namur en octobre. La prochaine est prévue en fin décembre.



#### 47.4. SEMAINE DE L'INTERGENERATION :

Coordonnée par « Entr'âges » et en partenariat avec les provinces wallonnes, la Semaine de l'intergénération est née du projet « Carrefours des Générations ». Durant 10 ans, des communes bruxelloises et wallonnes ont mis en place sur leur territoire des initiatives favorisant les solidarités intergénérationnelles.

Pour l'année 2022, des réunions se sont organisées afin de préparer l'édition 2023.

### 48. ESPACE TEMPS PARENTALITE

#### 48.1. MEDIATION FAMILIALE :

Entretiens de médiation (demande émanant du CPAS, du Service d'Aide à la Jeunesse, du Codef, des Maison des jeunes, du Clos du Chemin Vert, ...)

Une médiatrice a été formée à la médiation familiale en 2020-2021 à l'UMons.





## 48.2. PARENTS AND CO'M :

Ce sont des ateliers de communication pour parents séparés. C'est un module de 3 ateliers par année. Les animateurs prodiguent des conseils, astuces, ... pour réapprendre à communiquer avec l'autre et éviter les escalades de conflits. Par exemple, lorsqu'un parent doit changer un jour d'hébergement, annoncer à l'autre qu'il sera en retard pour reconduire l'enfant chez lui, s'arranger pour les vacances, ...



## 48.3. PARENT'RAIDE :

En collaboration avec l'Amo le CIAC et la Pep's de l'ONE de Viroinval, nous avons mis en place un groupe de paroles entre parents. Ce dernier a pour objectif d'échanger et de partager leurs vécus et expériences en tant que parents, mais également de se transmettre des trucs et astuces.

En 2022, nous avons réalisé une capsule vidéo ludique promotrice du projet.

Depuis octobre, le groupe, composé actuellement de 6 parents, se réunit 1 fois par mois autour d'un thème choisi par les participants.

Actuellement, nous avons déjà travaillé « la communication non-violente » et « les repères et les limites ».

Nous avons également créé un groupe Messenger privé pour ce groupe afin de pouvoir communiquer avec eux en attendant la prochaine séance.



## 48.4. COORDINATION DE LA MAISON DE L'ENFANCE :

Depuis janvier 2022, le Plan de Cohésion Sociale coordonne la maison de l'enfance et de la famille.

Nous avons remis à jour des conventions avec tous les occupants de cette Maison, et veillons à que tout s'y passe au mieux.

#### 48.5. LA SOURIS VERTE :

La souris verte vient d'un projet de la Coordination des Travailleurs Sociaux. C'est un lieu d'accueil anonyme pour les enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte bien connu de l'enfant, ainsi que pour les futures mamans.

Le projet à plusieurs objectifs :

- soutenir la relation entre l'enfant et ses parents ;
- favoriser la socialisation précoce de l'enfant et l'aider à mieux se préparer à l'entrer en classe maternelle ;
- favoriser le développement global de l'enfant ;
- permettre un temps de rencontre et de paroles entre parents.

La souris verte est ouverte le mardi et le jeudi de 08h45 à 11h45. Elle est fermée pendant les congés scolaires et du 15 juillet au 15 août). Elle pourrait être ouverte un ou deux samedis par mois.

Les partenaires du projet sont l'AMO, le PMS, le SSM et l'ONE.

La souris verte est venue s'installer en septembre 2021 dans la maison de l'enfance à Nismes. Elle a lieu tous les jeudis de 8h45 à 11h45.



#### 48.6. TCHIC ET TCHAC :

Un mercredi tous les deux mois, un après-midi jeux en famille est organisé dans les locaux du Centre Culturel.

Ce projet s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans accompagné d'un proche.

Objectifs spécifiques :

- rompre l'isolement des familles précarisées : permettre aux familles de ressentir le plaisir de jouer et d'être ensemble ;
- trouver des pistes éducatives nouvelles ;
- être en contact avec des services qu'ils n'auraient pas pu rencontrer ;
- créer du lien ;
- faire émerger des demandes d'aides ;

- ....

Partenariat avec l'AMO le Ciac, le SSM, le PMS/PSE. Depuis peu, la souris verte s'est également installée aussi sur la Commune de Doische.



## 49. SENSIBILISATION DES PERSONNES A RISQUES (VICTIMES POTENTIELLES) : FEMMES, ENFANTS, PERSONNES AGEES,...

### 49.1. ARTICLE 20 :

Subvention de 7115,13€ octroyée à Vie Féminine dans le cadre de l'Article 20.

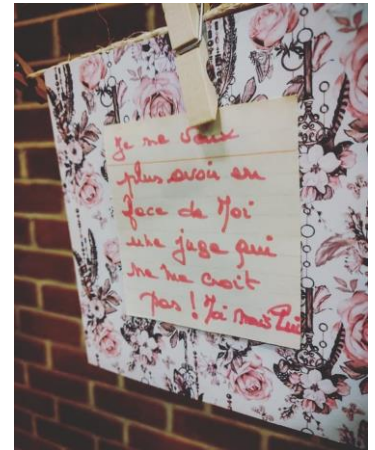
Cette action vise à sensibiliser et outiller les femmes pour qu'elles forment un réseau de soutien, d'informations et qu'elles soient un relais entre les femmes et les espaces mis en place dans le cadre de l'action.

Pour ce faire :

- mise en place de modules de renforcement individuel et collectif des femmes ;
- des espaces d'animations ; de réflexions autour des violences conjugales ;
- des espaces de créativité collective ;
- des espaces collectifs d'informations sur les droits

Pour l'année 2022 :

- action de sensibilisation dans le cadre de la journée de la grève des femmes ;
- reprise des ateliers créatifs « femmes et ruralité » ;
- création d'un outils vidéo « le trajet d'une plainte » ;
- organisation d'un ciné débat sur le film réalisé ;
- cours de défense pour femmes et d'estime de soi ;
- ....



## 50.1. GERONTOPOLE :

### Objectifs :

Partager l'information : rendre accessible, échanger et évaluer des informations, des bonnes pratiques, des initiatives concluantes, ...

Décloisonner : favoriser les réflexions interdisciplinaires. Faire se connaître les gens. Rendre visible les acteurs et personnes de la communauté et leurs actions, initiatives, ...

Favoriser la reprise d'initiatives et leurs adaptations.

Sensibiliser : démystifier le vieillissement, faire évoluer les mentalités, favoriser une culture inclusive.

Anticiper/innover : réaliser une analyse des besoins, une veille de changement. Favoriser le développement d'alternatives, faire émerger des solutions au travers de partages d'expériences, d'initiation de projets.

Nous avons participé à plusieurs groupes de travail pour l'année 2022. Cependant, nous avons décidé de ne plus nous investir dans ce projet car toutes les activités se déroulaient à Namur, et nos seniors ne se déplaçaient pas jusque-là.





## 50.2. VADA (VILLE AMIE DES AINES) :

Au départ la Commune de Viroinval a obtenu un « Partenariat Province-Commune : appel à projet 2017-2019 » de 70 429€.

En décembre 2019, la Commune de Viroinval a choisi d'affecter le solde d'un montant de 13 447,75€ à la mise en œuvre du projet Fiche 45 « Ville amie des aînés ».

La démarche VADA est une démarche participative qui consiste à collaborer avec la Province de Namur « pour, par et avec » nos aînés.

Elle vise 5 objectifs :

- lutter contre l'âgisme ;
- adapter politique, services et structures ;
- concerter l'ensemble de la population ;
- agir de façon globale et intégrée ;
- favoriser la participation des aînés.

Comporte 7 étapes :

- adhésion des élus ;
- comité de pilotage ;
- diagnostic participatif ;
- plan d'actions ;
- mise en œuvre ;
- communication ;
- évaluation.

Plusieurs réunions ont été organisées avec la Province de Namur, nos différents partenaires et nos aînés. Nous souhaitons mettre en place un Conseil Consultatif des Aînés.

## 50.3. CENTRE DES SENIORS :

En 2019, la coordination du Centre des Séniors de Viroinval a été reprise par le PCS. D'emblée, l'identité visuelle du Centre des Séniors de Viroinval a été renforcée via la création d'une page Facebook et d'un logo.

Le comité du Centre des Séniors est composé de représentants des différents villages et des différentes associations séniors de l'entité : 3x20 de Treignes, Tamalou d'Olloy et Séniors Crayats de Nismes. Il se réunit trimestriellement afin de planifier l'organisation de l'année : clubs séniors, différents voyages (amusement, culturel), excursions (sortie intergénérationnelle, ...). Chaque année, un calendrier reprenant l'ensemble des activités organisées par les différents comités séniors est établi et présenté lors de l'assemblée générale annuelle ouverte à tous les séniors de Viroinval.

Pour l'année 2022, plusieurs activités ont été organisées :

- un goûter dansant ;
- une journée aux Florales Gantoises ;
- une journée à l'Euro Space Center ;
- un voyage de 6 jours au Tyrol ;
- un dîner spectacle ;
- le dîner Beaujolais.

#### 50.4. PROJET INTERREG-SSL :

Ce projet « Smart Socialized Living » (SSL) vise à lutter contre l'isolement social et numérique des seniors avec le développement de l'expérimentation par 50 volontaires (des Ardennes et de l'arrondissement de Philippeville) d'une application sur tablette facilitant l'accès aux services et activités disponibles à proximité.

En 2022, nous avons participé à plusieurs groupes de travail.

Adhésion d'un de nos agents pour apporter une aide numérique sur le terrain aux volontaires utilisateurs de la tablette dans notre commune.

Le projet s'est clôturé en novembre 2022.

#### 50.5. SENIOR FOCUS :

Senior Focus est un dispositif très simple qui consiste, pour les communes adhérentes au projet, à fournir une boîte en plastique à placer dans la porte du frigo des personnes âgées, isolées, ou de toute autre personne qui en fait la demande.

Le kit se compose d'une boîte en plastique de couleur jaune, d'une fiche de renseignements (à compléter avec les personnes) et d'un autocollant à placer sur la porte intérieure du domicile.

En cas d'urgence, grâce à l'autocollant, les services de secours sont avertis en un coup d'œil de la présence du Kit Senior Focus dans le frigo. Le kit contient toutes les informations médicales nécessaires.

La province de Namur coordonne ce projet pour 18 communes.

## 51. EPN (SPACE PUBLIC NUMERIQUE)

### 51.1. PERMANENCE DE L'EPN :

Mise en place de permanences :

- Le lundi de 08h30 à 13h00
- Le mardi de 08h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h00
- Le vendredi de 08h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h00

Les autres périodes sont sur rendez-vous.

En 2022, une centaine de personnes sont venues utiliser nos ordinateurs de manière autonome, et une trentaine avec l'aide de notre animatrice.



### 51.2. STAGE DECOUVERTE DE L'IMPRIMANTE 3D :

Le PCS a organisé un stage d'une semaine de découverte de l'imprimante 3D.

Les objectifs de ce stage sont :

- mettre enfin notre imprimante 3D en fonction à l'EPN ;
- attirer la curiosité du public ;
- proposer des solutions pour lutter contre la surconsommation ;
- éveiller la créativité du public ;
- aider le service travaux pour remplacer des pièces ( plaquettes d'identification pour plaine de jeux,...)

6 personnes ont pu participer à ce stage.

### 51.3. COURS D'INFORMATIQUE POUR SENIORS DEBUTANTS :

Après plusieurs recherches pour trouver la bonne méthode d'enseignement, nous avons trouvé un partenariat avec l'EPN d'Abay qui réalise des cours d'informatique à destination des seniors depuis plusieurs années.

Les cours ont débuté fin novembre 2021 pour 12 personnes dans la salle du Conseil communal.

Une nouvelle session est prévue pour janvier 2023.



#### 51.4. PARTENARIAT AVEC LE RELAIS VERLAINE DANS LE CADRE D'UN PROJET INTERGENERATIONNEL :

Le Relais Verlainne va former des jeunes aux outils numériques tels que les applications bancaires et le PC Banking et ceux-ci formeront nos aînés. L'EPN ainsi que son matériel seront mis à disposition pour ce projet.

#### 51.5. IMPRESSION DE DIFFERENTS DOCUMENTS :

Afin de pouvoir soulager le Service Population, l'animatrice de l'EPN, peut, imprimer certains documents :

- les documents relatifs à une recherche d'emploi ;
- une composition de ménage ;
- un certificat de résidence principale ;
- un certificat de résidence principale avec historique ;
- un certificat de nationalité belge ;
- un certificat de vie ;
- un certificat de cohabitation légale ;
- un certificat de résidence en vue d'un mariage ;
- un certificat de mode de sépulture et/ou rites ;
- un certificat d'un électeur belge ;
- un extrait des registres ;
- le Covid Safe Ticket.



#### 51.6. APPEL A PROJET « E-INCLUSIVE » :

Nous avons rempli un appel à projet avec le CPAS de Philippeville et de Viroinval.

Cet appel à projet est financé par l'Union européenne (relayé chez nous par la ministre de l'intégration via une nouvelle équipe nommée "Digilab") et part de trois constats :

- les personnes n'ont pas toujours accès aux technologies numériques et à internet (fracture numérique du premier degré);

- les inégalités en termes de compétences numériques ou de culture numérique sont de plus en plus nombreuses (fracture numérique du deuxième degré);
- une inégalité manifeste dans l'utilisation des services numériques essentiels, comme les applications bancaires à titre d'exemple (fracture numérique du troisième degré).

Le projet proposait de former les travailleurs sociaux dans ce domaine et de directement soutenir les groupes cibles vulnérables sur le plan numérique.

Malheureusement, nous n'avons pas obtenu l'appel.

## 51.7. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :

L'EPN a obtenu un appel à manifestation d'intérêt lancé par le SPW Wallonie. Nous avons obtenu un subside de 15000€ qui sera octroyé pour deux projets :

- dans l'axe citoyenneté et service en ligne : réalisation d'un outil pédagogique sous forme de carnet papier et capsules/tutoriels en ligne pour permettre à tous l'accès aux services en ligne et aux différentes plateformes pour viser l'autonomie des utilisateurs ;
- dans l'axe autonomie des seniors : continuer les cours d'informatique aux seniors mais aussi créer une session supplémentaire pour l'utilisation des tablettes et des smartphones. Un syllabus sera créé et distribué en fin de chaque session pour chaque matière.

## 52. AUTRES PROJETS

### 52.1. APPEL A PROJET « LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME » :

Par manque de temps au niveau de l'enseignement, ce projet n'a pu être réalisé.



### 52.2. FEMMES ENTRE ELLES

En collaboration avec Vie féminine et le Centre Croix-Rouge Chantecler, nous avons comme projet de créer un groupe de parole entre les femmes du centre et celles de Vie féminine afin qu'elles puissent échanger et partager leurs expériences.

Elles se réuniraient une fois par mois afin de créer du lien.

Des ateliers seront également réalisés à la demande du groupe

Nous souhaiterions mettre en place un système de « marrainage », où les femmes pourraient communiquer entre elles entre les réunions.



### 53. COORDINATION LOCALE POUR LES PERSONNES UKRAINIENNES

Le PCS a coordonné l'accueil des personnes ukrainienne sur la commune :

- réalisation d'un registre avec tous les logements disponibles ;
- réunion de coordination ;
- création d'une charte avec les hébergeurs et les personnes ukrainiennes ;
- accompagnements sociaux pour les personnes ukrainiennes ;
- gestion de la plateforme des logements pour Fédasil ;
- garde téléphonique 24h/24 pendant 2 mois ;
- visite des logements ;
- .....

### 54. PARTICIPATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES :

- De la Maison des Jeunes de Viroinval.
- De l'ASBL « CCAJ ».
- De l'ASBL « Association pour la Médiation Familiale ».
- De l'ASBL « Le Répit »
- Du C.A.I
- De l'AMO le Ciac ;

## 55. AIDES DIVERSES :

### 55.1. AIDE AU NIVEAU INFORMATIQUE

Avec le départ de l'informaticien, une personne du PCS a repris la gestion de l'informatique au niveau de l'administration communale et du CPAS.

### 55.2. AIDE POUR LA GESTION DES REPAS SCOLAIRE

Suite à une absence d'un agent communal, une personne du PCS a coordonné les repas des élèves des écoles communales. Une formation a été donnée à toutes les accueillantes pour l'utilisation des tablettes dans la réservation des repas.

## 56. PARTICIPATIONS :

- réunions « Coordination des Travailleurs Sociaux » ;
- commission « Violences intrafamiliales » ;
- plate-forme « Violences entre partenaires » de Dinant, Namur et Philippeville ;
- groupe de travail « Accessibilité et santé mentale »
- label « Handy City »
- réunions « CADI »
- différentes plateformes (santé, logement, isp).

## 57. PARTICIPATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES :

- de la Maison des Jeunes de Viroinval ;
- de l'ASBL « CCAJ » ;
- de l'ASBL « Association pour la Médiation Familiale » ;
- de l'ASBL « Le Répit » ;
- du C.A.I ;
- de l'AMO le Ciac ;
- de l'ASBL Questions Logeme



## SERVICE DES TRAVAUX

Ce rapport présente une liste non exhaustive des travaux réalisés par les ouvriers communaux sur le territoire de Viroinval pendant l'année 2022. Nous avons repris les travaux les plus importants et nous les avons illustrés par des photos.



Le Service des Travaux à Vierves



## 58. VOIRIE

### 58.1. TRAVAUX A L'ORDINAIRE ET A L'EXTRAORDINAIRE

- ◆ Terrassement bulles à verres à Najauge
- ◆ Mise en place des coussins Berlinois rue Ainseveau à Nismes
- ◆ Terrassement en vue de la plantation d'une haie le long du Ravel à Oignies
- ◆ Mise en place de caveaux dans le cimetière de Nismes – Ainseveau
- ◆ Réparation d'un égouttage rue de la Gendarmerie à Vierves
- ◆ Aménagement pour la mise en place de conteneurs au hall technique à Vierves
- ◆ Réfection des accès au hall technique à Vierves
- ◆ Assainissement du site de l'ancienne piscine à Nismes
- ◆ Mise en place d'un drain au hall technique à Vierves
- ◆ Travaux d'abattage dans le parc de Nismes
- ◆ Réfection de l'ilot rue Arthur Masson à Mazée
- ◆ Travaux de voirie rue de Vaucelles à Mazée
- ◆ Mise en place de filets d'eau rue de Fays à Dourbes
- ◆ Réfection de la rue Petite à Oignies
- ◆ Stabilisation des accotements de la rue du Centre Physique à Dourbes
- ◆ Changement d'un avaloir rue de Bruyère à Treignes
- ◆ Cimentage et asphaltage des bords de voirie rue du Pont à Vierves
- ◆ Mise en place des sculptures au Parc de Nismes
- ◆ Aide à la réfection du pont surplombant le Viroin rue de Fays à Dourbes
- ◆ Branchement à l'égouttage de la MJ rue Longue à Nismes
- ◆ Création d'une tête d'aqueduc rue Albert Grégoire à Nismes
- ◆ Branchement à l'égouttage des containers « école » place Chatillon à Nismes
- ◆ Réfection asphalte du parvis de l'église de Nismes
- ◆ Stabilisation taque d'égout + asphalte à l'entrée du parc de Nismes

- ◆ Aménagement du parking de la Maison de Repos à Nismes
- ◆ Arasement des accotements rue de Givet à Douibes
- ◆ ...



Terrassement bulles à verres à Najauge



Mise en place des coussins Berlinois rue Ainseveau à Nismes





Terrassement en vue de la plantation d'une haie le long du Ravel à Oignies



Mise en place de caveaux dans le cimetière de Nismes – Ainseveau





Réparation d'un égouttage rue de la Gendarmerie à Vierves



Aménagement pour la mise en place de conteneurs au hall technique à Vierves





Aménagement pour la mise en place de conteneurs au hall technique à Vervies



Aménagement pour la mise en place de conteneurs au hall technique à Vervies





Réfection des accès au hall technique à Vierves







Assainissement du site de l'ancienne piscine à Nismes





Mise en place d'un drain au hall technique à Vierves



Travaux d'abattage dans le parc de Nismes





Réfection de l'îlot rue Arthur Masson à Mazée



Travaux de voirie rue de Vaucelles à Mazée





Mise en place de filets d'eau rue de Fays à Douibes



Réfection rue Petite à Oignies





Réfection rue Petite à Oignies



Réfection rue Petite à Oignies





Stabilisation des accotements rue du Centre Physique à Dourbes



Cimentage et asphaltage des bords de voirie rue du Pont à Vierves





Mise en place des sculptures dans le Parc de Nismes



Aide à la réfection du pont surplombant le Viroin rue de Fays à Douibes





Branchement à l'égouttage de la MJ rue Longue à Nismes



Création d'une tête d'aqueduc rue Albert Grégoire à Nismes





Branchement à l'égouttage des containers « école » place Châtillon à Nismes



Réfection asphalte du parvis de l'église de Nismes



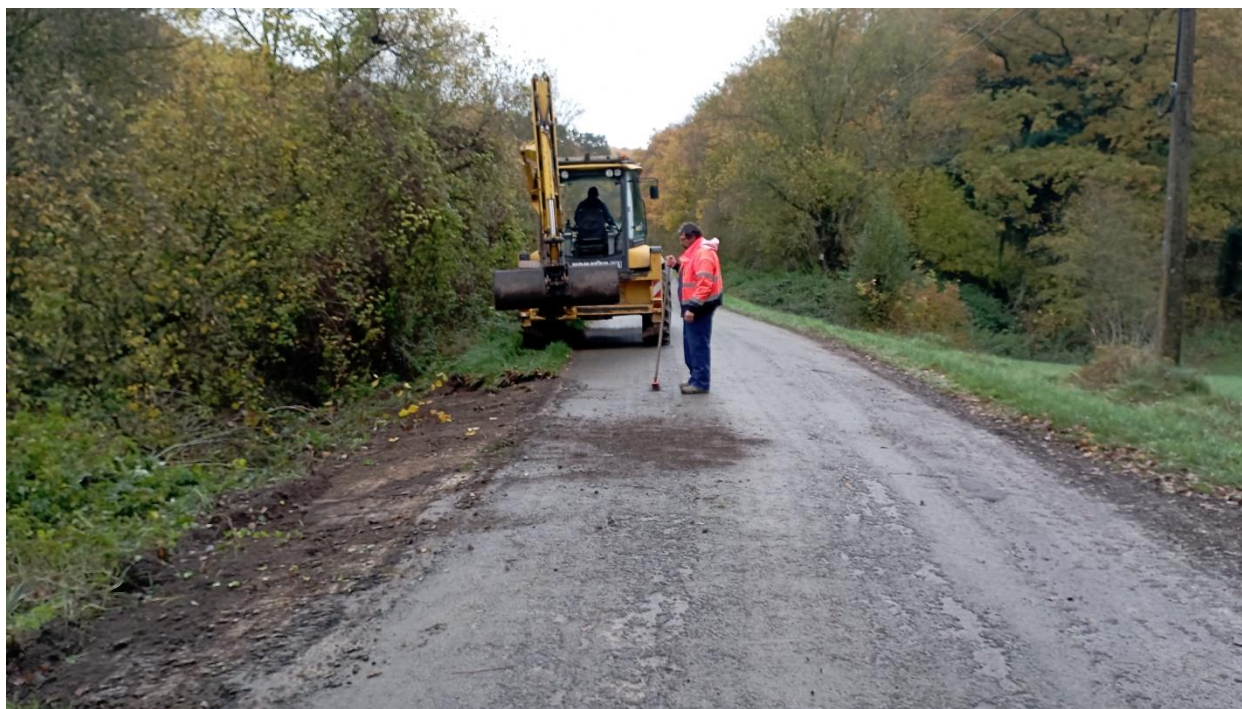


Stabilisation taque d'égout + asphalte à l'entrée du parc de Nismes



Aménagement du parking de la Maison de Repos à Nismes





Arasement des accotements rue de Givet à Douibes



Evacuation d'un arbre tombé dans l'Eau Noire à Nismes

## 59. ENTRETIEN

### 59.1. TRAVAUX A L'ORDINAIRE ET A L'EXTRAORDINAIRE.

- ◆ Plantation d'une haie rue du Fir le long du Ravel à Oignies
- ◆ Plantation d'une haie le long de la clôture du mini-golf dans le parc de Nismes.
- ◆ Elagage des cerisiers du Japon dans la rue Jean Chot à Olloy
- ◆ Aménagement de parterres dans Mazée et Nismes
- ◆ Végétalisation des abords de l'église et de la salle à Le Mesnil
- ◆ Gravillonner les allées centrales des cimetières Nismes parc et Mazée nouveau.
- ◆ Pose de dolomie au mini-golf du Parc de Nismes
- ◆ Elagage et évacuation d'un arbre mort dans la rue du Calvaire à Nismes
- ◆ Placement de 8 pupitres et 2 moutons en bois + 2 bancs dans le cadre du projet « Randocroquis » du PNVH
- ◆ Assainissement des carrés potagers dans le Parc de Nismes.
- ◆ Elagage d'un arbre dangereux dans le Parc de Vierves
- ◆ Entretien des monuments de l'entité pour le 11 novembre.
- ◆ Nettoyage et aménagement de l'ancien emplacement bulle Terre derrière l'église de Treignes.
- ◆ Préparation de stères de bois à l'ancienne carrière de Vierves.
- ◆ Diverses plantations au château communal de Nismes
- ◆ Pavage des columbariums au cimetière Ainseveau.
- ◆ Plantation de bulbes dans les cimetières de l'entité.
- ◆ Rejointoyage des murs du cimetière à Treignes
- ◆ Démontage d'un arbre mort à Le Mesnil
- ◆ Amélioration du système de vidange containers au hall technique à Vierves
- ◆ Végétalisation du cimetière du Parc à Nismes
- ◆ ...





Plantation d'une haie rue du Fir le long du Ravel à Oignies



Plantation d'une haie le long de la clôture du mini-golf dans le Parc de Nismes



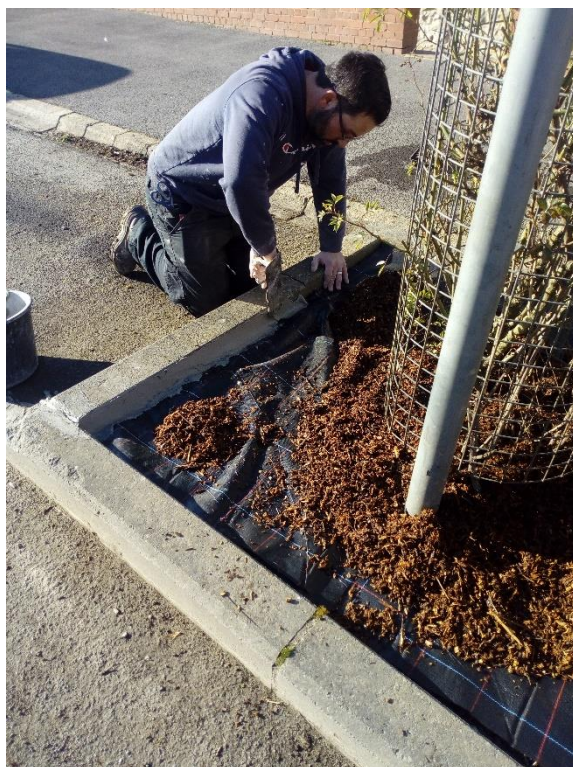


Elagage des cerisiers du Japon dans la rue Jean Chot à Olloy



Elagage des cerisiers du Japon dans la rue Jean Chot à Olloy

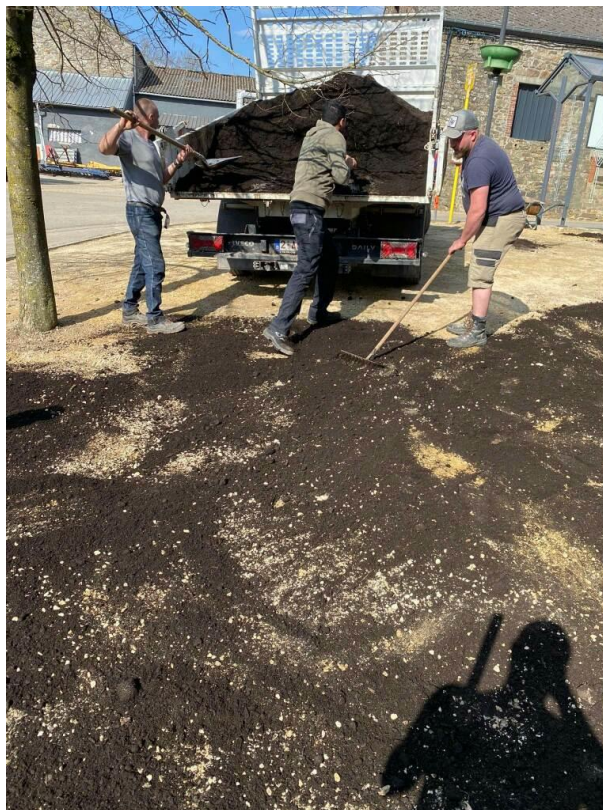




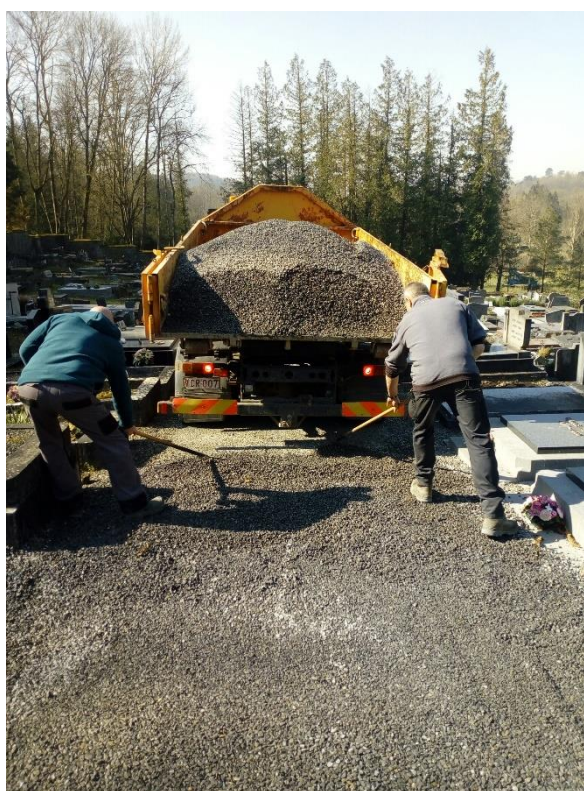
Aménagement de parterres à Nismes



Aménagement de parterres à Nismes



Végétalisation des abords de l'église et de la salle à Le Mesnil



Gravillonner les allées des cimetières de Nismes Parc et Mazée Nouveau





Pose de dolomie au mini-golf du parc de Nismes



Elagage et évacuation d'un arbre mort dans la rue du Calvaire à Nismes





Placement de pupitres et autres dans le cadre d'un projet « Randocroquis » du PNVH



Assainissement des carrés potager dans le Parc de Nismes





Elagage d'un arbre dangereux dans le parc de Vierves



Entretien des monuments aux morts



Assainissement de l'ancien site des bulles « Terre à l'église de Treignes



Préparation de stères de bois à l'ancienne carrière de Vierres





Diverses plantations autour du château de Nismes



Pavage des colombariums dans le cimetière Ainseveau



Plantations de bulbes « fleurs à couper » dans les cimetières



Plantations de bulbes « fleurs à couper » dans les cimetières





Rejointoyage des murs du cimetière de Treignes



Démontage d'un arbre mort à Le Mesnil





Amélioration du système de vidange containers au hall technique à Vervies



Végétalisation du cimetière du Parc à Nismes

## 59.2. TRAVAUX RECURRENTS

- ◆ Transports festivités (barrières, panneaux, signaux, conteneurs etc ...);
- ◆ Transports suite arrêtés de police ;
- ◆ Transports poubelles (livraison des conteneurs) ;
- ◆ Changement des puces aux poubelles ;
- ◆ Livraison des sacs P.M.C. ;
- ◆ Semaine de propreté ;
- ◆ Désherbage mécanique des villages;
- ◆ Aides aux écoles (déménagements, ramassage papiers ...);
- ◆ Aides P.C.S. (déménagements, transports ...);
- ◆ Ouverture sentiers laissés à l'abandon ;
- ◆ Elagage routes et sentiers (sécateur tracteur);
- ◆ Transport métaux de récupération pour revente (Vireux) ;
- ◆ Remplissage terreau (pompes, bacs en bois, effets de portes ...);
- ◆ Nettoyage des abribus ;
- ◆ Nettoyage des urinoirs ( Nismes ) ;
- ◆ Abattage d'arbres dangereux (Parc, terrains communaux) ;
- ◆ Façonnage du bois et stockage ;
- ◆ Nettoyage locaux communaux vendus (Oignies gare, Olloy ...);
- ◆ Transport archives vers Vierves (Bernard NAIN) ;
- ◆ Déplacer mobilier château lors des festivités, réunions, mariages etc ... ;
- ◆ Tondre terrains de football ;
- ◆ Vidange de poubelles publiques (2 fois par semaine) ;
- ◆ Ramassage papiers au centre des villages chaque semaine (lundi) ;
- ◆ Ramassage des papiers à l'extérieur des villages toutes les 3 semaines ;
- ◆ Entretien des cours d'écoles chaque mercredi après-midi ;
- ◆ Aide DNF;
- ◆ Déneigement manuel des écoles, abribus, églises, château ... ;

- 
- ◆ Déneiger après longue période de gel (avaloirs, bornes incendie) ;
  - ◆ Aides aux expulsions (déménagement) ;
  - ◆ Désherbage à la main de chaque village ;
  - ◆ Entretien ordinaire des cimetières ;
  - ◆ Demandes du service des affaires civiles (exhumations, états des monuments, affichage);
  - ◆ Rénovations monuments (patrimoine communal) ;
  - ◆ Ramassage fleurs fanées dans les cimetières ;
  - ◆ Evacuation des dépotoirs (toutes les deux semaines) ;
  - ◆ Plantation de sapins de Noël;
  - ◆ ...

## 60. BATIMENTS

### 60.1. TRAVAUX A L'EXTRAORDINAIRE ET A L'ORDINAIRE

Concernant les travaux à l'ordinaire, la liste ci-dessous est non exhaustive, elle ne rassemble qu'une partie de nos interventions. Nous intervenons régulièrement au niveau de toutes les propriétés communales : Ecoles, Centre Administratif, Château Communal, Maison des Baillis, Centre Culturel, Salles communales, Espace Arthur Masson, Infrastructures sportives.... Les travaux sont financés par les différents articles inscrits au budget ordinaire et extraordinaire.

- ◆ Rénovation et remise en place des barrières autour de la plaine de jeux de Dourbes
- ◆ Remplacement de la toiture du bar + peinture à la salle Dotherpa à Dourbes
- ◆ Rénovation de la porte d'entrée de l'église de Dourbes
- ◆ Stabilisation du pont surplombant le Viroin rue de Fays à Dourbes
- ◆ Réparation d'une partie du mur du cimetière de Le Mesnil
- ◆ Aménagement de la sortie de secours du Centre Culturel à Nismes
- ◆ Nettoyage des châssis du musée du Petit Format à Nismes
- ◆ Remplacement de l'éclairage du musée du Petit Format à Nismes
- ◆ Travaux de menuiserie à l'église de Nismes (plancher, escalier, ...)
- ◆ Remplacement de l'éclairage de l'église de Nismes
- ◆ Remplacement de l'éclairage des terrains de pétanque de Nismes
- ◆ Placement du panneau « Viroinval » au Centre Administratif de Nismes
- ◆ Rénovation d'une partie des murs du cimetière de Nismes - Ainseveau
- ◆ Réparation d'un pont au Parc de Nismes
- ◆ Rejointoyage d'un pignon du château communal de Nismes
- ◆ Aide au remplacement de l'éclairage extérieur + traitement des châssis du Cinéma Chaplin à Nismes
- ◆ Traitement des châssis de l'ancien Presbytère de Nismes
- ◆ Rénovation d'une partie des murs du cimetière de Oignies
- ◆ Remplacement du revêtement de sol de la salle Communautaire de Oignies
- ◆ Travaux de peinture dans le couloir de la salle Patria à Olloy
- ◆ Création et remplacement de la barrière de la cour d'école d'Olloy



- 
- ◆ Nettoyage de la verrière de la Gare d'Olloy
  - ◆ Rénovation d'une partie des murs du cimetière d'Olloy
  - ◆ Rénovation des vestiaires + buvette du football d'Olloy (peinture, carrelage, châssis, ...)
  - ◆ Rénovation du BBQ de la baraque du Bon Dieu Rouge à Nismes
  - ◆ Mise en conformité électrique de la cafétaria de l'EAM à Treignes
  - ◆ Réparation borne mobilhome à Treignes
  - ◆ Rejointoyage d'une partie du couvre mur de la rue Roche Madou à Vierves
  - ◆ Travaux de peinture à l'école de Vierves
  - ◆ Rénovation de la porte + peinture de la Chapelle à coté du Relais Verlaine à Vierves
  - ◆ Sécurisation des modules en bois dans les écoles
  - ◆ Rafraichissement des marquages routiers
  - ◆ Organisation des travaux étudiants
  - ◆ Placement panneaux touristiques à Vierves
  - ◆ Divers travaux de mécanique, carrosserie, réparation, ferronnerie au garage du hall technique à Vierves



Rénovation et remise en place des barrières autour de la plaine de jeux de Dourbes



Remplacement de la toiture du bar + peinture à la salle Dothorpa à Dourbes





Remplacement de la toiture du bar + peinture à la salle Dotherpa à Douibes



Rénovation de la porte d'entrée de l'église de Douibes





Stabilisation du pont surplombant le Viroin rue de Fays à Dourbes



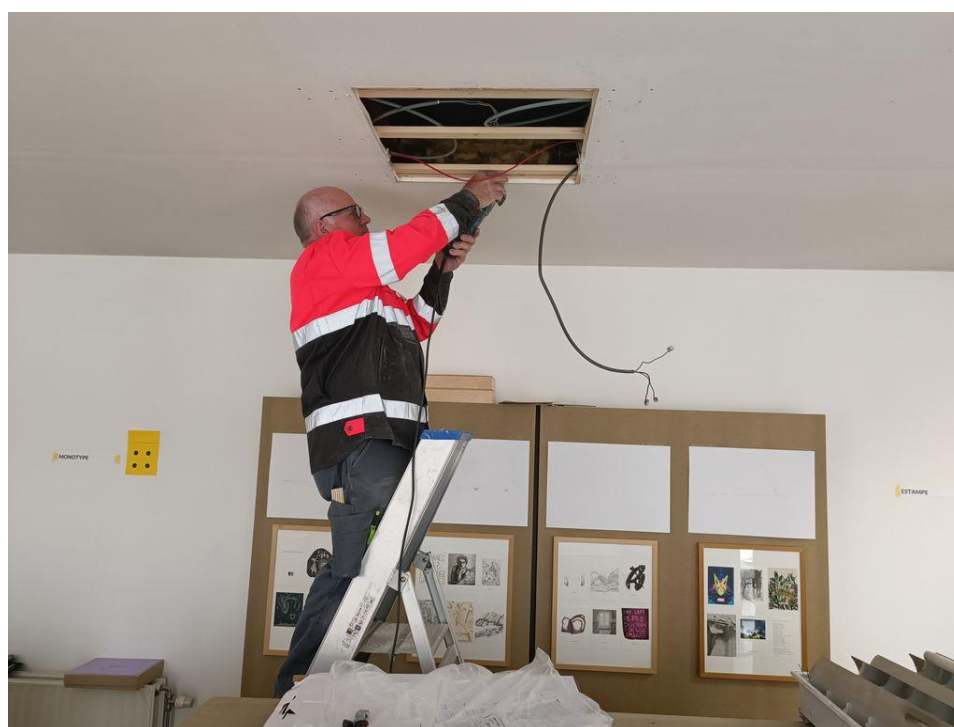


Sortie de secours au Centre Culturel de Nismes

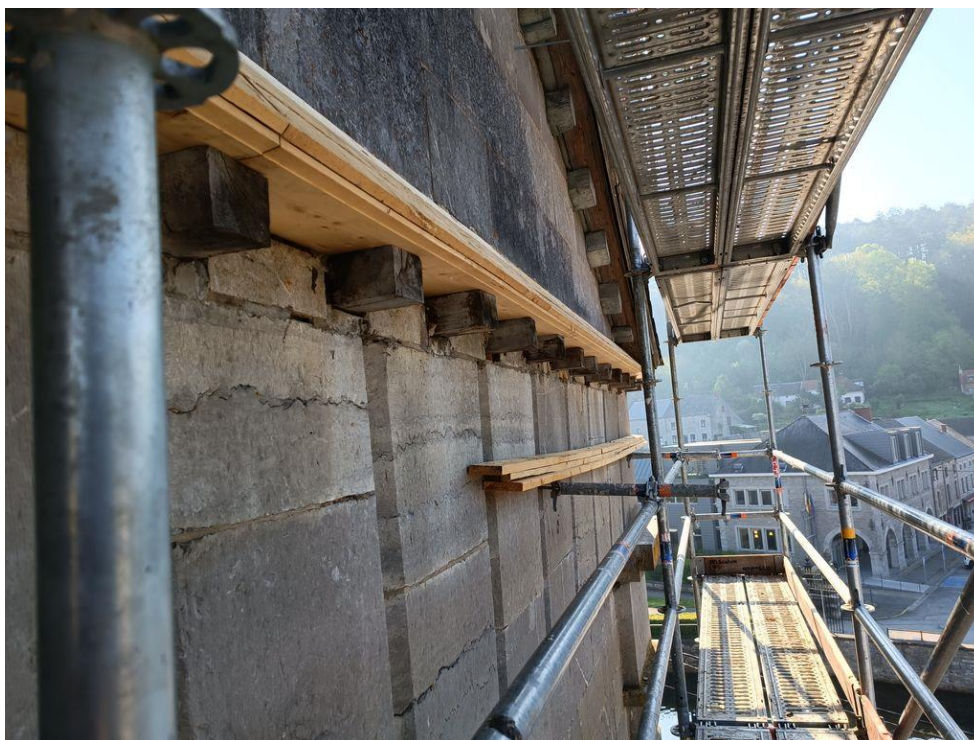


Nettoyage des châssis du musée du Petit Format à Nismes

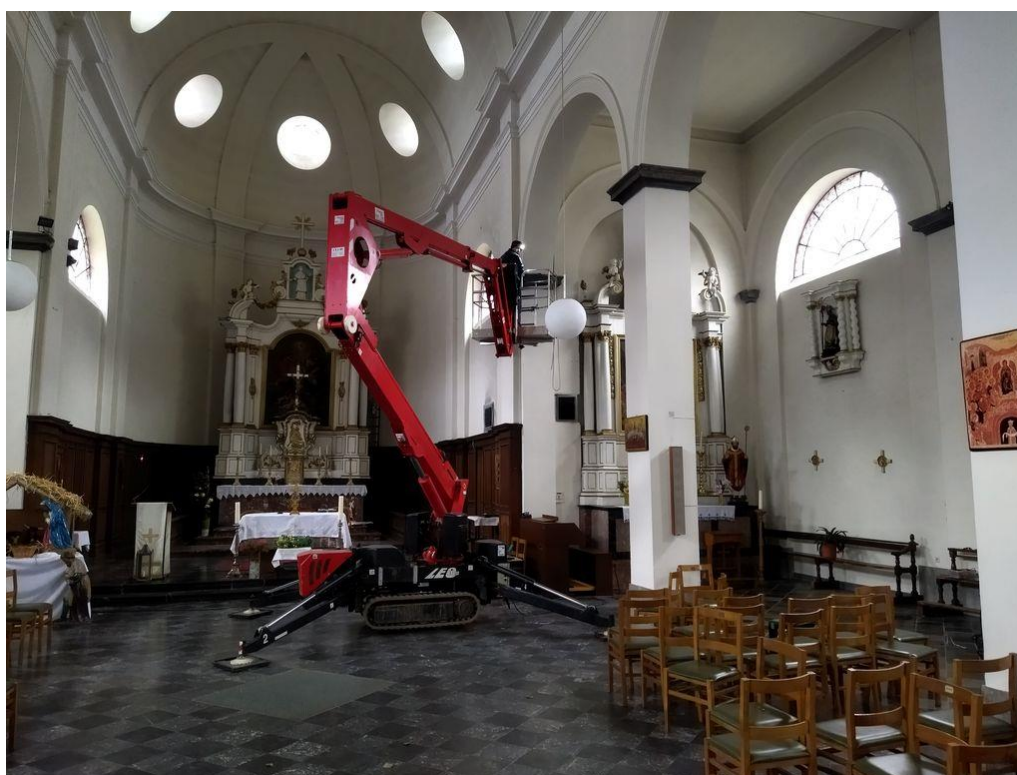




Remplacement de l'éclairage du musée du Petit Format à Nismes

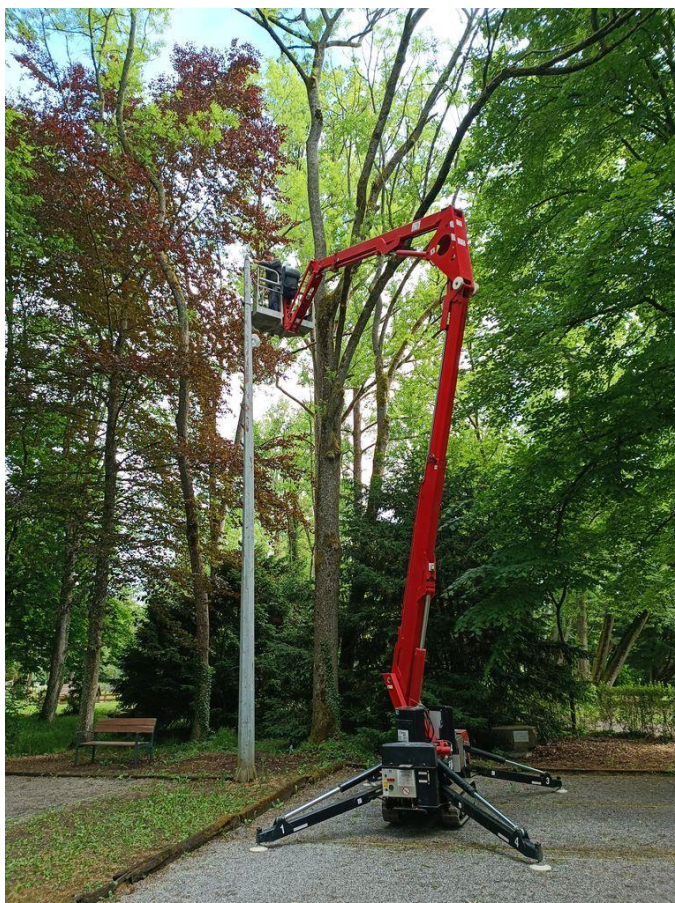


Travaux de menuiserie à l'église de Nismes



Remplacement de l'éclairage de l'église de Nismes





Remplacement de l'éclairage des terrains de pétanque de Nismes



Placement du panneau « Viroinval » au Centre Administratif de Nismes





Rénovation d'une partie des murs du cimetière de Nismes – Ainseveau



Rejointoyage d'un pignon du château communal de Nismes





Aide au remplacement de l'éclairage extérieur + traitement des châssis du Cinéma Chaplin de Nismes



Traitement des châssis de l'ancien Presbytère de Nismes





Rénovation d'une partie des murs du cimetière de Oignies



Travaux de plafonnage et peinture dans le couloir de la salle Patria à Olloy





Création et remplacement de la barrière de la cour d'école d'Olloy



Nettoyage de la verrière de la Gare d'Olloy





Rénovation d'une partie des murs du cimetière d'Olloy

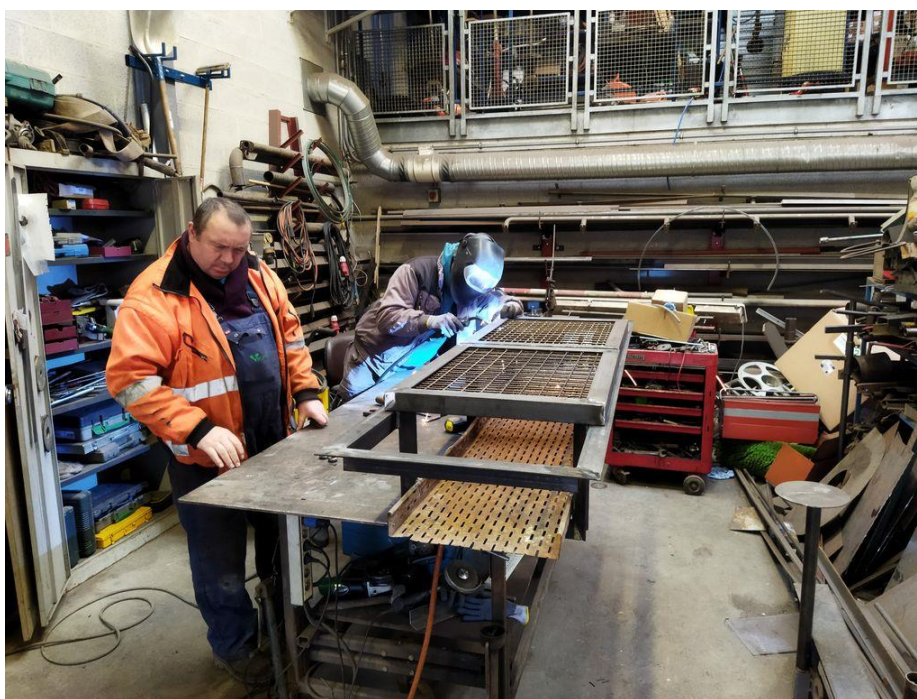


Rénovation des vestiaires + buvette du football d'Olloy (peinture, carrelage, châssis, ...)





Rénovation des vestiaires + buvette du football d'Olloy (peinture, carrelage, châssis, ...)



Rénovation du BBQ de la baraque du Bon Dieu Rouge à Nismes



Rénovation du BBQ de la baraque du Bon Dieu Rouge à Nismes



Mise en conformité électrique de la cafétaria de l'EAM à Treignes

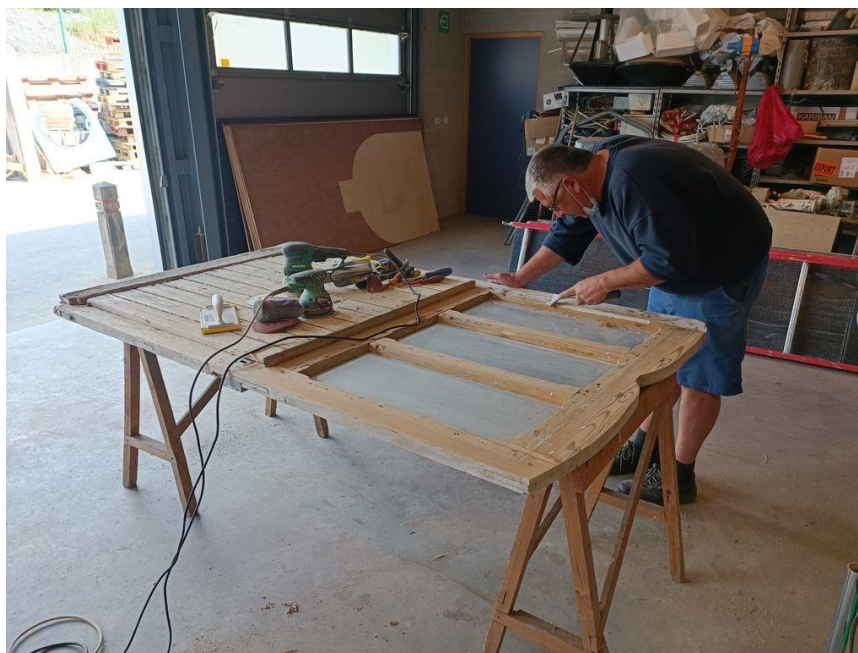




Réparation de la borne mobilhome à Treignes



Travaux de peinture à l'école de Vierres

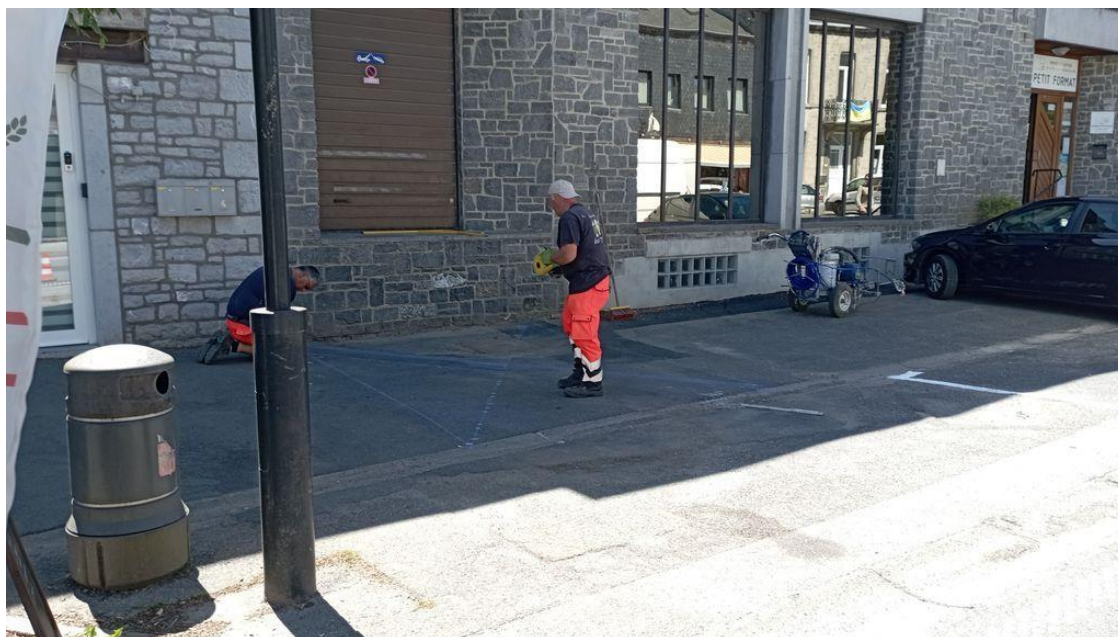


Rénovation de la porte + peinture de la chapelle à cote du Relais Verlainé à Vierves

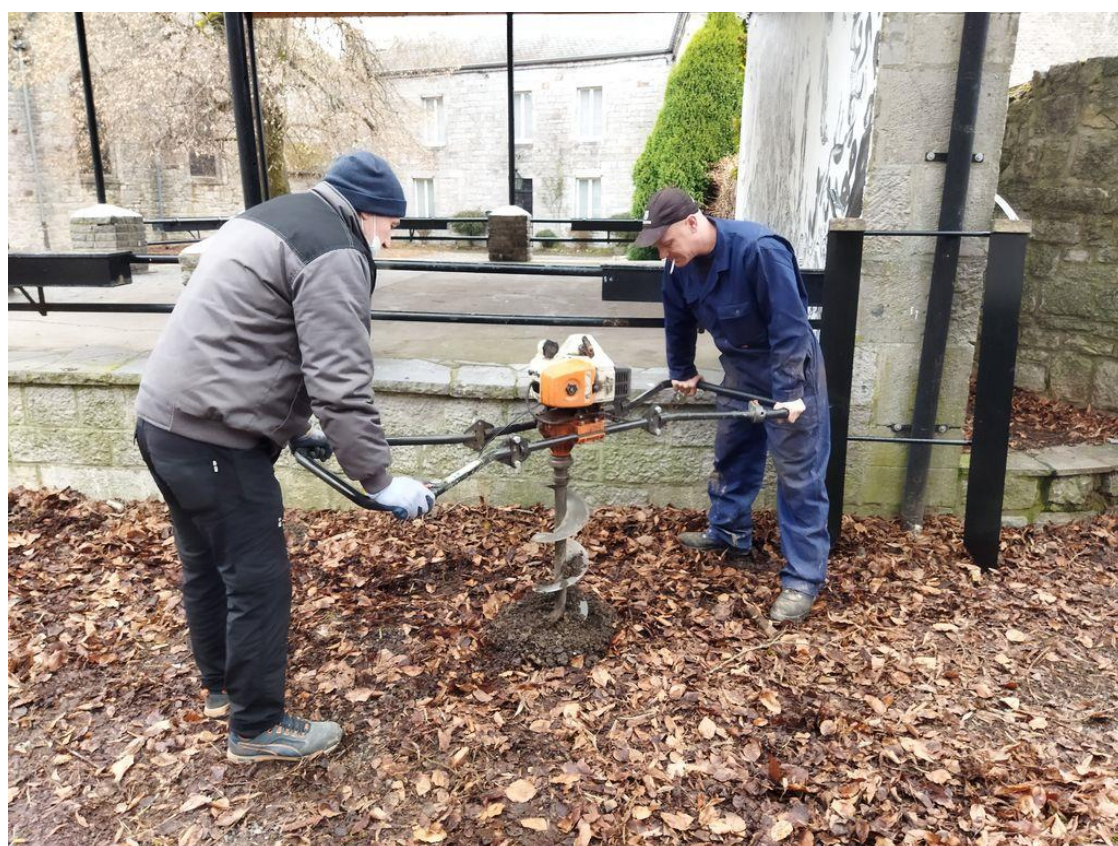


Rénovation de la porte + peinture de la chapelle à cote du Relais Verlainé à Vierves





Rafraichissement des marquages routiers



Placement panneaux touristiques à Vierves

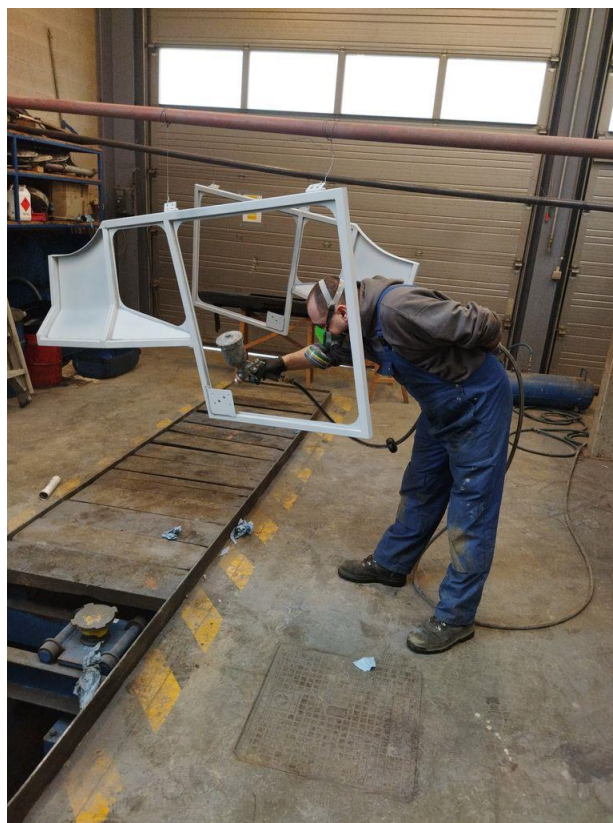




Organisation des travaux étudiants



Divers garage



Divers garage

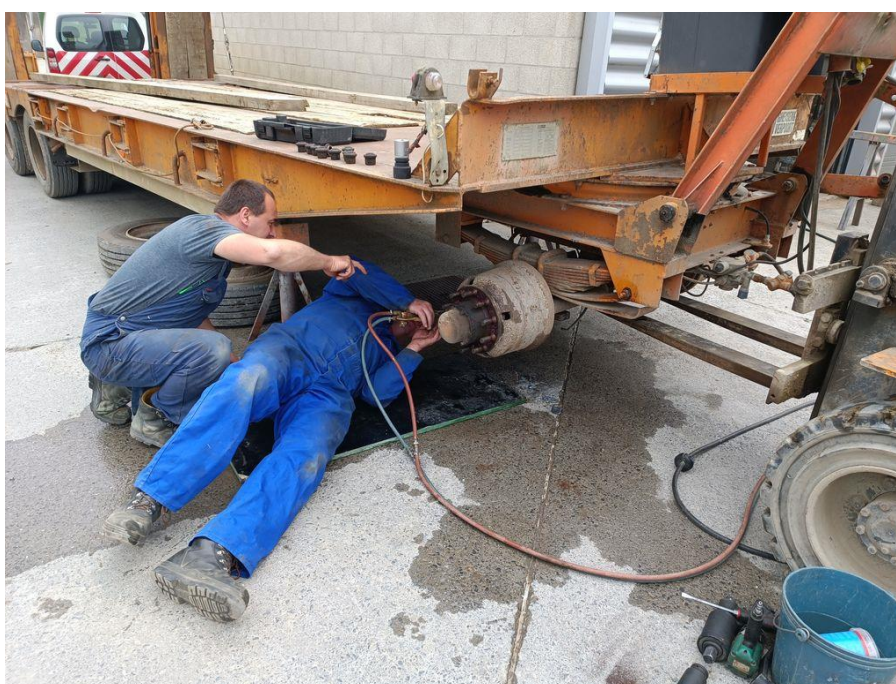


Fabrication et placement de garde-corps





Divers garage



Divers garage





Divers garage



Divers garage



